



RAPPORT ANNUEL

2022



Le musée de la monnaie expose des collections de pièces et billets anciens et nouveaux qui témoignent l'histoire économique et monétaire des Comores.

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	4
à propos de la Banque Centrale des Comores	8
Faits marquants de l'année 2022	10
Mot du gouverneur	20
Principales évolutions économiques	25
Conduite de la politique monétaire.....	57
Activité des établissements assujettis et surveillance bancaire	75
Rapports d'activités de la banque.....	91
Projets phares et actions de coopération.....	105
Rapport financier de la Banque.....	111
Avis aux commissaires aux comptes.....	117
Annexes	121

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABCA : ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES	FED : RÉSERVE FÉDÉRALE DES ETATS-UNIS
AFD : AGENCE FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT	FIDA : FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
AFIDEV : APPUI AUX FILIÈRES D'EXPORTATION ET AU DÉVELOPPEMENT RURALES	FMI : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
AFRITAC SUD : RÉGIONAL TECHNICAL ASSISTANCE CENTER FOR SOUTHERN AFRICA (CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE AUSTRALE)	FOP : FONCTION PUBLIQUE
BADEA : BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE	GABAC : GROUPE D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
BSA : BANK SUPERVISION APPLICATION	GBP : GREAT BRITAIN POUND (LIVRE STERLING)
BCB : BANQUE CENTRALE DU BRÉSIL	GIABA : GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE DE L'OUEST
BCC : BANQUE CENTRALE DES COMORES	GWH : GIGAWATT - HEURE
BCE : BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE	IEDOM : INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
BCEAO : BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	IFRS : INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE)
BEAC : BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE	IHPC : INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION
BEF : BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS	INSEED : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES
BOA : BANK OF AFRICA	KWH : KILOWATT - HEURE
BSA : BANK SUPERVISION APPLICATION	LCB/FT : LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME
BTP : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	MCB : MAURITIUS COMMERCIAL BANK
CFPB : CENTRE DE FORMATION À LA PROFESSION BANCAIRE	OHADA : ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES
CHF : FRANC SUISSE	PADSF : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER
CLAB : COMITÉ DE LIAISON ANTI-BLANCHIMENT	PCE : PLAN COMORES EMERGENT
CMAF : COOPÉRATIONS MONÉTAIRES AFRIQUE-FRANCE	PDI : PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉRIMAIRE
CNP : CONSEIL NATIONAL DE PAIEMENT	PFSS : PROJET FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ
COBAC : COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	PIB : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
COICOP : CLASSIFICATION OF INDIVIDUAL CONSUMPTION ACCORDING TO PURPOSE (CLASSIFICATION DES FONCTIONS DE CONSOMMATIONS DES MÉNAGES)	PIDC : PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ
COMESA : COMMON MARKET FOR EASTERN ET SOUTHERN AFRICA (MARCHÉ COMMUN POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE)	PIP : PLAN D'INVESTISSEMENT PUBLIC
COSEP : CENTRE DE COOPÉRATION DES OPÉRATIONS DE SECOURS ET PRÉPARATION (COSEP)	PME : PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
CRF : CELLULES DE RENSEIGNEMENT FINANCIER	PNB : PRODUIT NET BANCAIRE
DCP : DISPOSITIF DE CONCENTRATION DE POISSON	PPRAME : PROJET DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MORONI ET SES ENVIRONS
DSBR : DIRECTION DE LA SURVEILLANCE DES BEF ET DE LA RÉGLEMENTATION	PREFER : PRODUCTIVITÉ ET RÉSILIENCE DES EXPORTATIONS FAMILIALES
DTS : DROIT DE TIRAGE SPÉCIAL	RBI : BANQUE DE RÉSERVE DE L'INDE
EME : ETABLISSEMENTS DE MONNAIE ELECTRONIQUE	RCCM : REGISTRE DU COMMERCE ET DU CRÉDIT MOBILIER
ENB : EPARGNE NATIONALE BRUTE	SBI : STATE BANK OF INDIA
EUR : EURO	SMP : STAFF MONITORY PROGRAM
FC : FRANC COMORIEN	SRF : SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
	TEG : TAUX EFFECTIF GLOBAL
	UMOA : UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'inflation en pourcentage.....	33
Tableau 2 : Composantes de la demande au prix de l'année précédente (variation en %)	38
Tableau 3 : Evolution des recettes et dépenses de l'Etat, en millions FC.....	46
Tableau 4 : Evolution des soldes du compte courant, en millions FC, sauf indication	50
Tableau 5 : Evolution des importations par poste, en millions FC	52
Tableau 6 : Facteurs autonomes de la liquidité en milliards FC	61
Tableau 7 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC	69
Tableau 8 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC	70
Tableau 9 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC	70
Tableau 10 : Evolutions des disponibilités monétaires en millions FC	71
Tableau 11 : Evolution des chèques impayés	81
Tableau 12 : Evolution des ratios de rentabilité	85
Tableau 13 : Situation financière de la BCC au 31 décembre, en millions FC	114
Tableau 14 : Résultat net et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre	115

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de croissance en pourcentage.....	26
Figure 2 : Evolution des taux de croissance, en pourcentage.....	27
Figure 3 : Evolution des cours mondiaux des produits de base	29
Figure 4 : Variation en glissement annuel des prix des principaux produits, en pourcentage ..	31
Figure 5 : Cours de change des principales monnaies vis-à-vis du dollars US.....	32
Figure 6 : Evolution du PIB nominal et du taux de croissance réelle	35
Figure 7 : Evolution des taux de croissance par secteur	35
Figure 8 : Arrivées des touristes	37
Figure 9 : Contribution des composantes de la demande à la croissance (en points de pourcentage)	38
Figure 10 : Evolution de l'inflation en glissement annuel.....	39
Figure 11 : Contribution des grands postes à l'inflation en 2022	39
Figure 12 : Evolution des prix des produits alimentaires et boissons	40
Figure 13 : Evolution des prix des principaux produits alimentaires	41
Figure 14 : Evolution des prix « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles »	41
Figure 15 : Evolution des prix des services de Transport	42
Figure 16 : Evolution des prix par origine des produits	43
Figure 17 : Evolution des indicateurs en millions FC, sauf indication.....	45
Figure 18 : Evolution des recettes publiques, en millions FC	46
Figure 19 : Evolution des dépenses publiques, en millions FC	48
Figure 20 : Répartition de la dette multilatérale	48

Figure 21 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements en millions FC, sauf indication.....	49
Figure 22 : Evolution du compte de biens en millions FC, sauf indication	50
Figure 23 : Contribution à l'augmentation des importations de biens.....	51
Figure 24 : Evolution des recettes de voyage en millions FC	53
Figure 25 : Evolution des dépenses de voyage en millions FC	54
Figure 26 : Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indication	59
Figure 27 : Evolution des taux en pourcentage	59
Figure 28 : Taux de couverture extérieure du Franc comorien en milliards FC, sauf indication.....	60
Figure 29 : Evolution du solde des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, en milliards FC	61
Figure 30 : Contribution des différents facteurs à la variation du solde des FAL, en millions FC	62
Figure 31 : Evolution des adjudications DAT BCC, en milliards FC.....	64
Figure 32 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC	69
Figure 33 : Evolutions des composantes de la masse monétaire en millions FC	72
Figure 34 : Evolution des emplois des établissements de crédit en millions FC	79
Figure 35 : Répartition des crédits bruts par échéance (en millions FC).....	80
Figure 36 : Répartition des crédits bruts par acteurs économique	80
Figure 37 : Evolution de la qualité du portefeuille du système bancaire en milliards FC.....	81
Figure 38 : Evolution des ressources des établissements de crédit en millions FC.....	82
Figure 39 : Evolution des dépôts en millions de FC.....	82
Figure 40 : Répartition des dépôts par catégorie, en millions FC.....	84
Figure 41 : Proportion des établissements de crédit conforme au dispositif prudentiel au 31 décembre 2022	88
Figure 42 : Répartition de l'effectif par sexe et par catégorie socio professionnelle	96
Figure 43 : Opérations aux guichets, en millions FC.....	101
Figure 44 : Emissions de monnaie, en millions FC	102

À PROPOS DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

La Banque Centrale des Comores est administrée par un Conseil d'Administration, conformément à ses statuts, annexes à l'accord de coopération monétaire avec la France. Ses principales missions sont définies dans les articles 6 à 13 des statuts en application depuis leur adoption en décembre 2010. Elle définit et met en œuvre la politique monétaire. Elle est le garant de la stabilité de la monnaie et elle apporte son soutien à la politique économique de l'Union des Comores.

Garant de la stabilité du système financier, la BCC s'assure du bon fonctionnement du système bancaire, en exerçant la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières et en veillant à l'application de la réglementation bancaire et financière en vigueur. Seule autorité monétaire de l'Union des Comores, la BCC a le privilège exclusif d'émettre les signes monétaires, billets et monnaies métalliques et doit veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement.

En surveillant le secteur financier et en créant des règles prudentielles et de conduite envers les clients, la BCC protège les consommateurs de services financiers. Elle a élargi son action dans ce domaine en travaillant sur la mise en place d'un mécanisme de TEG et de taux d'Usure.

A travers ses actions, elle vise également à exercer des pouvoirs dans le domaine de la résolution des établissements de crédit en créant les conditions d'une résolution la plus douce possible avec moins recours aux fonds publics.

La BCC vise aussi à garantir la fluidité des paiements et de la circulation des espèces en modernisant le système national de paiement et en émettant des billets et pièces sécurisés, elle fournit également des services bancaires à l'État et au secteur public en tant que Banque de l'État.

Conformément à son objectif principal, elle gère les réserves de change du pays avec un soin professionnel.

Nos principales missions

STABILITÉ DE LA MONNAIE

L'action de la BCC en matière de politique monétaire vise à préserver la stabilité de la monnaie, c'est-à-dire une inflation faible et stable

STABILITÉ FINANCIÈRE

Grâce à la politique macro-prudentielle, la BCC favorise la stabilité financière et la résilience du système financier, conditions nécessaires au maintien de la stabilité des prix

CONSEIL AU GOUVERNEMENT

Par l'action conjointe de la politique monétaire et de la politique macro-prudentielle, la BCC contribue aux politiques générales formulées par le Gouvernement à travers les conseils réguliers qu'elle lui donne. L'ensemble de ces actions contribuent à préserver la stabilité macroéconomique, à maintenir la confiance dans la valeur du Franc comorien et à améliorer le financement bancaire de l'économie

Faits marquants de l'année 2022



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

JANVIER

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU GOUVERNEUR DE LA BCC



Le Conseil d'Administration qui s'est tenue le 13 janvier 2022 a renouvelé pour une durée de 5 ans le mandat du Gouverneur de la Banque centrale, Dr Younoussa Imani.

FEVRIER

CONFÉRENCE DE PRESSE DU GOUVERNEUR DE LA BCC SUR LE BILAN DE SON PREMIER MANDAT.

Le 15 février 2022, le Gouverneur a fait une conférence de presse afin de présenter le bilan de son premier mandat et ses orientations futures. A cette occasion, il a mis en lumière les différents chantiers initiés en matière de supervision bancaire, d'inclusion financière, de politique monétaire, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Concrètement, il a énuméré les réalisations de son premier mandat à savoir : la mise en place des nouveaux statuts du personnel, l'extension et la modernisation de la Caisse à Moroni et à Anjouan, la mise en place d'une convention de financement entre les Banques et l'Etat ayant entraîné une régularité des paiements des salaires des fonctionnaires, la baisse des taux de créances douteuses et la mise en place d'un mécanisme de sanctions des actes de blanchiment et des infractions bancaires. Concernant ses orientations futures, le Gouverneur a évoqué la réforme des statuts de la BCC, la mise en place d'une stratégie nationale



d'inclusion financière, la mise en place d'un fonds de garantie, le chantier d'opérationnalisation du crédit-bail, la création de la Banque postale et la privatisation de la BFC et de la BDC. Il a également annoncé la modernisation et la digitalisation du système de paiement, le développement d'un marché de titres publics, la mobilisation de l'épargne comorienne de la Diaspora à travers la bi-bancarisation et les travaux d'extension de l'Agence d'Anjouan.

VISITE À LA BANK OF MAURITIUS

Dans le cadre d'une visite de travail à la Bank of Mauritius, le Gouverneur Dr Younoussa Imani a procédé en février 2022 à la signature avec son homologue mauricien, Mr Harvesh Seegolam, d'un accord de coopération entre les deux banques centrales, en matière de supervision bancaire, d'échange d'informations et de coopération générale. Ce document fixe un cadre de

coopération entre les deux institutions. En marge de cette signature, la délégation de la BCC a saisi l'occasion pour s'entretenir avec certains responsables des établissements bancaires, notamment la State Bank of India Ltd (SBI), la Mauritius Commercial Bank (MCB) afin de promouvoir le secteur bancaire comorien.



VISITE À L'IEDOM RÉUNION

Le Gouverneur de la Banque Centrale a effectué une visite à l'IEDOM Réunion le 22 février 2022, où il s'est entretenu avec Mr. Éric Moriame, Directeur Adjoint, en présence de Mme Marie AOURIRI, responsable du service Études. A cette occasion,

ils ont évoqué les domaines de coopération entre les deux institutions notamment les opérations de transfert de fonds entre les deux institutions, la sécurité informatique et les études économiques.



MARS



COLLOQUE : LA FEMME DANS LA FINANCE

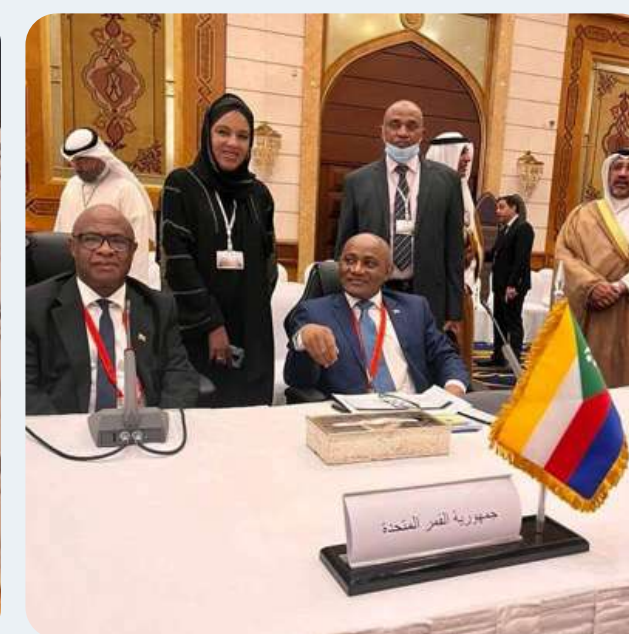
Le 07 mars 2022, la Vice-Gouverneur de la Banque, Mme Faouzia Radjabou a participé au colloque organisé par le Gouvernorat de Ngazidja, sur le thème de « la Femme dans la Finance » à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

AVRIL

RÉUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

Le Gouverneur de la Banque Centrale a pris part, aux côtés du Ministre des Finances, aux réunions annuelles des institutions financières arabes qui se sont tenues le 7 avril 2022 à Jeddah. En marge de ces réunions, la délégation a saisi cette opportunité pour s'entretenir avec le Ministre

sauoudien des Finances, M. Mohammed Al-Jadaan et le Président de la Banque Islamique de Développement, Dr Muhammad Sulaiman Al Jasser sur des sujets de coopération et de financement des projets de développement.



ASSEMBLÉES DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI

Le Gouverneur de la Banque Centrale a fait partie de la délégation conduite par le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, pour assister aux Assemblées de Printemps et aux Assemblées Annuelles du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale à Washington qui se sont tenues respectivement du 18 au 23 avril 2022 et du 10 au 16 octobre 2022.

Durant ces missions, la délégation comorienne a eu des réunions de travail avec différentes instances dont les institutions de Bretton Woods. Ces réunions ont permis d'aborder différents sujets dont notamment la conclusion du programme

de référence SMP avec le FMI et l'ouverture des négociations pour un nouveau programme financé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Les différents appuis multiformes concédés par la Banque mondiale et le FMI à l'Union des Comores dans différents domaines ont également fait l'objet des discussions.

Par ailleurs, la délégation comorienne a été reçue par le Directeur Afrique de l'Est et Océan Indien du département d'Etat. L'objet de cette rencontre était le renforcement des liens de coopération entre l'Union des Comores et les Etats Unis d'Amérique.



PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DES PAIEMENTS (CNP)

Le 11 mai 2022, s'est tenue à la Banque Centrale des Comores, la première réunion du Conseil National des Paiements (CNP) institué par décret N° 22-088/PR du 18 janvier 2022. Présidé par le Gouverneur de la BCC, ce Conseil est une instance consultative, qui a été mise en place pour permettre la mise en œuvre d'un nouveau système de paiement qui aura comme conséquence l'amélioration de l'inclusion

financière et moins d'utilisation de cash. Ce vaste projet consiste à l'installation des moyens de paiement modernes et sécurisés. Cette première réunion a été l'occasion d'échanges entre les membres du CNP de leurs missions, et de leurs besoins de formation aux activités spécifiques liées à cette technologie nouvelle du système de paiement.



26^{ÈME} CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES PAYS FRANCOPHONES

Le Gouvernement a assisté à la 26^{ème} Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones coorganisée par la Banque de France et la Bank Al Maghrib qui s'est tenue à Rabat, du 25 au 26 mai 2022. Dans son intervention, sur le thème « Rôle d'une banque centrale dans l'émergence d'un écosystème fintech », le Gouverneur a montré les défis auxquels les Comores sont confrontées pour développer la fintech.

En marge de cette réunion, le Gouvernement de la Banque a eu des entretiens bilatéraux avec les Gouverneurs de Bank Al Maghrib, de la Banque de France, de la BCEAO et de la BEAC. Le Gouvernement de la Banque a par ailleurs saisi l'occasion de leur présence au Maroc pour rencontrer l'Administrateur Directeur général de la BOA, et les représentants de la Bank Attijariwafa.



CONFÉRENCE SUR LE TROC

Le 25 juin 2022 s'est tenue à la Banque Centrale une conférence sur le thème : « Le troc aux Comores : des origines au XIX^{ème} siècle ». Cette conférence a été animée par l'anthropologue et traditionaliste Damir Ben Ali. Elle a vu la participation de professeurs d'histoire, de directeurs d'établissements scolaires, des étudiants et du personnel de la Banque. L'objectif de la Conférence était de partager l'expérience de l'histoire de la monnaie et des échanges aux Comores.



SOMMET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE DE L'OUEST (GIABA).

Des représentants de la Banque Centrale des Comores, du Service des Renseignements Financiers, et les Responsables de la Conformité de la BIC-Comores, d'Exim Bank et de la Meck Moroni, ont pris part au Sommet 2022 sur la conformité organisée par le GIABA à Abuja, au Nigeria du 18 au 21 juillet 2022. Le thème de ce sommet était « Questions actuelles et émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ». Il a été suivi par la réunion annuelle du « Forum des

responsables de conformité des Etats membres du GIABA » qui a eu lieu le 21 juillet 2022. L'objectif principal du programme était de fournir une plateforme permettant aux participants de partager leurs expériences et de favoriser la coopération et la collaboration en vue de la mise en œuvre efficace des mesures préventives de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) dans les Etats membres du GIABA.

MODERNISATION DU CADRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

Le 27 juillet 2022, la Banque Centrale des Comores a effectué la première opération de modernisation de sa politique monétaire. L'opération consistait à réduire la surliquidité sur le marché monétaire par le retrait des liquidités des établissements financiers via appel d'offres pour un montant d'1 milliard de KMF. Cet instrument de politique monétaire sous forme de Dépôt à terme (DAT) va influencer les taux d'intérêts et le développement du marché interbancaire. Ce type d'intervention, ainsi que les autres outils de politique monétaire en cours

d'élaboration contribueront à la modernisation des instruments monétaires du système bancaire et au développement des marchés financiers aux Comores. Ils permettront par ailleurs de soutenir la valeur du Franc comorien et in fine de lutter contre l'inflation afin de faire face aux chocs macroéconomiques. Cette mission a pu être réalisée notamment grâce à l'assistance technique du FMI qui a mobilisé une équipe dédiée durant toute la durée des travaux.



OCTOBRE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR THÈME DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET LA BANQUE DIGITALE



Du 31 octobre au 1^{er} novembre 2022, le Gouverneur a assisté à la conférence internationale sur l'économie numérique et la Banque digitale, organisée par la Bank of Mauritius. Cette conférence a fourni une excellente plate-forme pour des tables rondes intensives sur les opportunités et les défis de la numérisation pour l'Afrique.

Elle a permis d'échanger sur le renforcement du rôle des Banques Centrales dans le développement des systèmes de paiement électroniques et de la monnaie digitale. Une distinction a été faite sur les cryptos monnaies, qui relèvent des systèmes privés et non reconnus par les Banques Centrales, des monnaies digitales des Banques Centrales.

NOVEMBRE

CÉLÉBRATION DES 60 ANS DE L'UMOA

La Vice-Gouverneur, Mme Faouzia Radjabou, a conduit la délégation de la Banque Centrale pour assister aux festivités de célébration des 60 ans de l'UMOA ainsi qu'à la cérémonie d'investiture du nouveau Gouverneur de la BCEAO, M. Jean-

Claude Kassi Brou. Lors du symposium organisé le 24 novembre, elle a été paneliste lors de la table ronde sur le thème « Digitalisation et inclusion financière : Quels leviers pour une utilisation accrue des services financiers ».



DECEMBRE

ATELIER DE PRÉ-ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EN UNION DES COMORES (LBC/FT)



Du 19 au 23 décembre, s'est tenu à l'hôtel Retaj un atelier animé par des experts régionaux et par l'équipe technique du Secrétariat du GIABA qui a permis aux représentants des institutions judiciaires, financières et de répression criminelle et du secteur privé de se familiariser avec la méthodologie et les procédures d'évaluation dont la visite sur place est prévue pour juillet 2023, afin d'évaluer la performance sur pays sur le plan de la conformité aux standards internationaux en matière de LBC/FT.

Chiffres clés pour l'année 2022



La croissance économique est estimée à 2,6% en 2022 après 2,2% en 2021



Les Comores ont enregistré une forte inflation en 2022, estimée à 12,4% après 0,1% en 2021 et 0,9% en 2020



La masse monétaire a crû de 8,8% par rapport à 2021



Les avoirs extérieurs nets ont baissé de 7,7% en 2022



Les recettes intérieures ont augmenté de 2,4% en 2022



Le taux d'endettement public s'est consolidé autour de 31%



Les crédits à l'économie se sont élevés à 120,5 milliards FC à fin 2022 contre 95,4 milliards FC à fin 2021, soit +26,3%



A fin 2022, la circulation fiduciaire a augmenté de 24% par rapport à 2021 pour s'établir à 59,2 milliards FC



Les exportations de biens ont augmenté de 76,7% par rapport à l'année 2021



Les importations de biens FOB ont augmenté de 11,4% en 2022



Les crédits bruts octroyés à la clientèle des banques a crû de 20% pour ressortir à 120,9 milliards FC



Les dépôts ont augmenté de 5,8 milliards FC (soit +4%) pour s'établir à 165 milliards FC à fin décembre 2022



L'excédent des transferts de fonds a crû de 22,5% par rapport à 2021



Les dépenses de fret ont augmenté de 30,4% en comparaison avec l'année 2021



Le taux de créances en souffrance est passé de 16,5% en 2021 à 13,9% en 2022



Le Produit Net Bancaire a crû de 24% pour ressortir 16,7 milliards FC contre 12,7 milliards FC en 2021



Dr. Younoussa Imani
Gouverneur de la Banque Centrale
des Comores

MOT DU GOUVERNEUR

En repensant à l'année 2022, je suis satisfait des progrès que la Banque Centrale a réalisés dans l'exécution de ses missions au cours d'une année marquée par la crise Ukrainienne. Les chantiers en cours de réalisation de la BCC ont enregistré des avancées majeures. Il s'agit notamment du cadre opérationnel de la politique monétaire, de la modernisation du système national des paiements ou de l'accès aux services financiers sécurisés de tous les comoriens.

En effet, l'année 2022 est marquée par la poursuite de notre politique d'inclusion financière à travers une vaste campagne d'éducation financière. Parallèlement, nous menons une stratégie d'assainissement du système bancaire et avec comme objectif la recherche de solutions aux problèmes auxquels sont confrontés aujourd'hui certains établissements bancaires, notamment les

problèmes d'insuffisance de fonds propres et la résolution des créances douteuses.

La Banque Centrale continuera de placer le bien-être de la population comorienne au cœur de ses préoccupations. Elle agira toujours ainsi pour l'intérêt public dans le sens d'apporter des réponses aux problèmes du présent en tenant compte des perspectives économiques futures. Parmi les problèmes soulevés aujourd'hui par la population figurent les taux d'intérêt élevés et l'inflation galopante. Nos collaborateurs apportent quotidiennement leur expertise, leur professionnalisme et leur engagement pour permettre à la BCC d'assurer ses missions avec efficacité au service de la population tout en préservant la stabilité bancaire.

Ce rapport annuel décrit les principales réalisations de la Banque Centrale en 2022, notamment l'amélioration de notre production de données et l'approfondissement de nos analyses de la liquidité ainsi que la mise en place des premières opérations au niveau du marché monétaire, l'élaboration du règlement relatif aux dispositions particulières liées à l'exercice d'une activité de finance islamique ainsi que la signature des accords de coopérations avec la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et la Bank of Mauritius. D'autres accords de coopérations sont en cours de négociation notamment avec la Bank Al Maghreb du Maroc, la Banque Centrale de Madagascar.

Sur le plan économique, nous avons été confrontés à des perturbations majeures, notamment les fortes hausses des prix de l'énergie et des produits alimentaires suite à la Guerre en Ukraine, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie suite à la forte demande après la levée des restrictions. Ce choc a été amplifié par la résurgence de l'épidémie de Covid-19 et l'impact de l'approche chinoise dans la gestion de la pandémie. Ainsi, l'activité économique au niveau mondial, est caractérisée par un ralentissement de la croissance en 2022 après la relance post-Covid de 2021. Le FMI table sur un taux de croissance de 3,4% en 2022 après 6,2% en 2021.

Aux Comores, une forte hausse des prix a également bouleversé la fragile relance économique post-Covid. Le choc de la Guerre en Ukraine survient après deux années difficiles pour notre pays qui a été impacté par deux chocs successifs ayant entraîné un net ralentissement de la croissance de 3,8%, en 2018, à 2% en 2019 (cyclone Kenneth) et 0,2% en 2020 (Covid-19). La relance de l'économie

en 2021 avec 2,2% de croissance du PIB a été impactée négativement en 2022 en raison de la hausse généralisée des prix des produits de première nécessité. Pour rappel, le 31 mai 2022, le Gouvernement a pris la décision d'augmenter le prix du carburant à la pompe suite à l'inflation importée de l'énergie. Cette hausse des prix du carburant a eu des répercussions négatives tout au long du deuxième semestre de l'année 2022 sur le pouvoir d'achat du consommateur comorien. C'est le cas notamment du secteur de la transformation avec la hausse de près de 50% du prix de l'énergie et du secteur des transports avec la hausse du prix du transport en commun et du transport des marchandises. Ces hausses de prix dans les secteurs stratégiques ont tout de suite entraîné une hausse significative des prix des principaux biens et services consommés par les comoriens comme le transport, l'électricité, le riz, le poulet, la farine, les huiles de cuisson etc... En effet, le taux d'inflation annuel moyen est estimé à 12,4% en 2022 après 0,1% en 2021 et 0,9% en 2020.

Malgré ce choc ayant entraîné une inflation record, la reprise de l'activité économique entamée en 2021 s'est poursuivie timidement en 2022 avec une croissance économique estimée à 2,6%. Une situation rendue possible grâce aux mesures de soutien en faveur de l'activité économique, prises par le gouvernement (subventions de certains produits de premières nécessités tel que le riz et la farine) et à la hausse des envois de fonds de la diaspora qui ont permis de soutenir les dépenses de consommation des ménages.

Les perspectives économiques pour l'année 2023 tablent sur une poursuite de la relance de l'activité économique soutenue par l'amélioration de la conjoncture internationale et ce en dépit de la persistance de la guerre en Ukraine. Les dépenses publiques notamment celles liées aux transferts et subventions (destinés à soutenir les mesures contre l'inflation) ont entraîné une hausse du déficit budgétaire. En outre, la hausse des investissements financés sur ressources intérieures, en lien avec les projets de construction des routes, de l'Hôpital El-Maarouf et de la construction de l'hôtel Galawa, combinée à l'augmentation des factures d'importation suite à l'inflation galopante, ont d'avantage alourdi le déficit budgétaire mais aussi le déficit commercial.

Cependant, la baisse attendue de l'inflation mondiale au cours du deuxième semestre de l'année 2023 avec un fléchissement déjà observé dans plusieurs pays et les effets attendus du soutien

à l'activité économique par le gouvernement et les partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale et le FMI, concourent à l'amélioration des perspectives économiques en Union des Comores.

Notre pays vient en effet de conclure, en début juin 2023, un programme quadriennal de réformes soutenu par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour une enveloppe de 32,04 millions de DTS (environ 43 millions de dollars) dont un décaissement immédiat de 3,56 millions de DTS (environ 4,73 millions de dollars) pour 2023. C'est dans ce contexte que l'activité économique est attendue en hausse avec un taux de croissance projeté à 3,6% en 2023 après 2,6% en 2022.

Ce programme FEC, s'appuie sur le récent programme de référence SMP achevé avec succès en avril 2023 et qui visait à faire face à l'impact de la pandémie de Covid-19, à réduire les risques économiques et à entamer des réformes pour s'attaquer aux sources de fragilité. Il s'agit en effet d'assurer la stabilité macroéconomique à moyen terme et la viabilité de la dette sur la base d'un plan d'assainissement budgétaire crédible, et de faire progresser les réformes structurelles visant à réduire les vulnérabilités du secteur bancaire, en luttant contre la corruption et en améliorant la gouvernance et la transparence du secteur public.

Les principaux objectifs à court terme consistaient à s'adapter aux chocs des prix des denrées alimentaires et du carburant tout en continuant à soutenir la reprise après la pandémie et à maintenir la viabilité de la dette. A moyen terme, il s'agit des réformes structurelles budgétaires dans les domaines de l'administration des recettes, de la gestion des finances publiques (PFM) et de la politique fiscale, le renforcement du secteur financier et l'amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

L'appui des partenaires est nécessaire pour soutenir les réformes dans le cadre du programme FEC avec le FMI mais surtout pour aider les Comores à mettre en œuvre son programme de développement dénommé Plan Comores Emergents (PCE), inscrivant le pays sur la voie de l'émergence en clarifiant sa vision en matière de développement dans la mesure où cette dernière est alignée à la fois sur l'Agenda 2030 de l'ONU et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Dans cette dynamique, les partenaires se sont aussi mobilisés pour accompagner les Comores, dans la nouvelle voie de son développement, notamment dans le cadre

de l'organisation réussie en 2019 de la Conférence des partenaires au Développement et l'organisation récente de la première réunion de haut niveau sur le suivi de la CPAD en décembre 2022.

Pour accompagner ces actions, les Comores ont privilégié leur implication sur la scène internationale et plus particulièrement continentale, marquée par la présidence en cours de l'Union Africaine pour l'année 2023.

Face à la récurrence des périodes d'incertitudes, nous soulignons l'importance d'améliorer davantage l'intégration de notre économie au niveau régional et international afin de pouvoir mieux faire face aux aléas et crises éventuelles dans le futur.

En ce qui concerne la gestion interne de la BCC, le résultat est passé de 2 179 millions FC en 2021 à 2 186 millions FC en 2022.

Au niveau des chantiers en cours, la Banque Centrale a comme principale objectif d'atteindre une inclusion financière de plus de 50% de la population adulte à court moyen terme. L'amélioration du cadre opérationnel de la politique monétaire doit contribuer significativement à la réalisation de cet objectif, il s'agit notamment de la :

- Modernisation de la politique monétaire :
 - Gestion de la liquidité ;
 - Mise en place du cadre du collatéral ;
 - Activation de la fonction de prêteur en dernier ressort de la BCC ;
 - Développement d'un marché interbancaire ;
 - Mise en place d'un marché des titres, notamment les Bons du trésor ;
- Modernisation du système de paiement, digitalisation et éducation financière ;
- Mise en place des nouveaux instruments favorisant, garantissant et sécurisant le crédit au secteur privé : Fonds de Garantie ; Crédit-Bail ; Finance islamique ; TEG et taux d'usure ;
- Création de la Banque Postale ;
- Ouverture du capital des Banques à problèmes à des investisseurs banquiers.





PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	26
1. Croissance économique	26
2. Inflation	27
3. Orientation de politiques monétaires.....	28
4. Marchés et cours mondiaux	29
4.1. Prix de l'énergie	30
4.2. Prix des métaux	30
4.3. Prix des biens alimentaires	31
4.4. Cours de change	32
II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE	34
1. Croissance économique	34
1.1. Analyse sectorielle de la croissance	35
1.2. Analyse de la croissance par la demande	38
1.3. Inflation	39
1.4. Perspectives économiques en 2023	44
2. Finances publiques.....	44
2.1. Exécution du budget	45
2.2. Endettement public	48
3. Balance des paiements	49
3.1. Compte de transactions courantes	49
3.2. Comptes de capital et des opérations financières	54

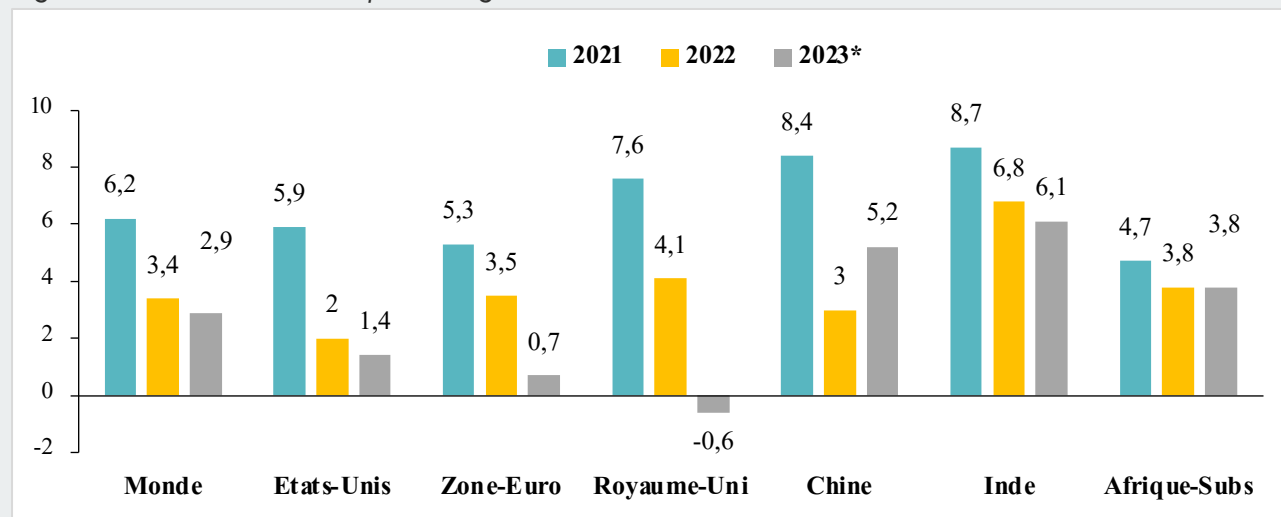
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1. Croissance économique

L'activité économique mondiale est caractérisée par un ralentissement de la croissance en 2022 après la relance post-Covid de 2021. En effet, l'environnement économique et financier international a subi un choc avec le déclenchement de la guerre en Ukraine conjugué aux conséquences de la pandémie de Covid-19 dont notamment la crise énergétique et alimentaire avec une flambée des cours, une accentuation des perturbations des chaînes d'approvisionnement avec comme

corollaire une montée de l'inflation. Ainsi, le FMI¹ affiche un taux de croissance de 3,4% en 2022 contre 6,2% en 2021. Au niveau de la demande, la consommation et l'investissement privé ont été plus soutenus que prévu en dépit du repli de l'activité. Du côté de l'offre, la réduction des goulets d'étranglement ainsi que la baisse des coûts de transport ont atténué les pressions sur les prix des intrants et permis un rebond de la production.

Figure 1 : Taux de croissance en pourcentage



Source : FMI, WEO ; * projections

Dans les pays avancés, le taux de croissance est estimé à 2,7% en 2022 contre 5,4% en 2021 résultant du repli de l'activité dans l'ensemble des pays de ce groupe.

Aux Etats Unis, la croissance est passée de 5,9% en 2021 à 2,0% en 2022 en lien avec la perte du pouvoir d'achat et les mesures entreprises pour le durcissement de la politique monétaire.

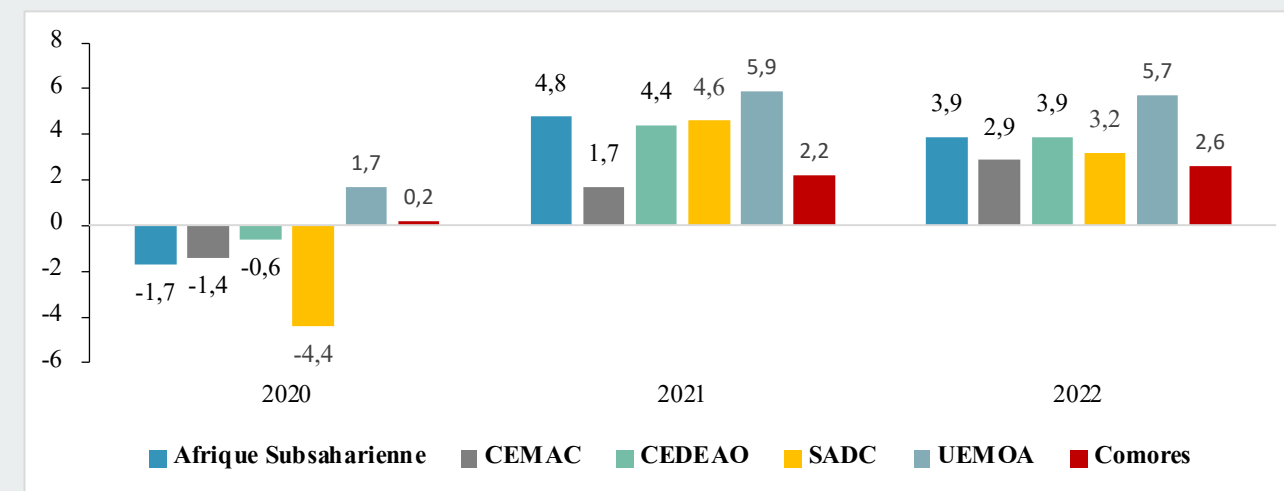
Dans la Zone euro, le repli de l'activité a ramené la croissance à un taux de 3,5% en 2022 après 5,3% en 2021 en lien avec le recul de l'activité économique en France (2,6% en 2022 contre 6,8% en 2021), en Italie (3,9% en 2022 après 6,7% en 2021) et en Allemagne (1,9% en 2022 contre 2,6% en 2021) à cause de l'impact négatif de la guerre en Ukraine et le resserrement de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne avec l'arrêt de ses achats nets d'actifs et le relèvement de ses taux à partir du mois de juillet 2022.

Le ralentissement de l'activité économique a concerné également les économies émergentes et en développement avec un taux de croissance de 3,9% après 6,7% en 2021. En Chine, la flambée de la Covid-19, suivie des confinements prolongés dans les villes densément peuplées, a freiné l'activité économique avec un taux de croissance estimé à 3,0% en 2022 contre 8,4% en 2021.

En Russie, l'activité économique a enregistré une récession en 2022 (-2,2% de taux de croissance en 2022 après 4,7% en 2021) en lien avec les sanctions prises à son encontre depuis le début de la guerre en Ukraine.

En Afrique subsaharienne, la croissance est estimée à 3,8% en 2022 après 4,7% en 2021 en raison du recul de l'activité économique en Afrique du Sud (2,6% en 2022 contre 4,9% en 2021).

Figure 2 : Evolution des taux de croissance, en pourcentage



Source : FMI

2. Inflation

L'année 2022 a surtout été marquée par l'inflation mondiale qui a atteint des valeurs records jamais atteintes depuis 20 ans, avec un taux annuel moyen de 8,8% contre 4,7% en 2021, suite à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que des déséquilibres persistants de l'offre et de la demande. Cette inflation est plus prononcée dans les pays émergents et en développement (9,9%) que dans les pays avancés (7,3%).

Dans les pays avancés, l'inflation a augmenté de 4,2 points de pourcentage entre 2021 et 2022, elle s'est élevée à 7,3% en 2022 contre 3,1% en 2021. Aux Etats Unis, l'inflation a cru de 3,3% depuis 2021 pour s'établir à 8% en 2022. Dans la Zone euro, la hausse des prix s'est également accélérée au cours de la période, passant de 2,6% en 2021 à 8,4% en 2022 amplifiée par la proximité de la Zone euro avec la Russie et l'Ukraine.

Dans les pays émergents et en développement, le taux d'inflation est passé de 5,9% en 2021 à 9,9% en 2022. Cette tendance ne concerne cependant pas tous les pays et masque d'importantes disparités. Le niveau général des prix en Ukraine a connu une

hausse de 20,2% entre 2021 et 2022. Les effets du conflit se font ressentir chez les pays voisins, qui ont également enregistré une augmentation de leur taux d'inflation.

En Russie, le taux d'inflation est passé de 6,7% en 2021 à 13,8% en 2022. En Turquie et en Argentine, le taux d'inflation a atteint 72,3% et 72,4% respectivement.

En Chine, en revanche, le taux d'inflation est passé de 0,9% en 2021 à 1,9% en 2022, soit une légère augmentation en liaison avec la réglementation des prix que bénéficie l'économie chinoise. En effet, les grandes entreprises importatrices d'énergie sont détenues et contrôlées par l'Etat.

En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance du niveau général des prix reste élevé passant de 11% à 14,5% entre 2021 et 2022. Au Nigeria, le taux d'inflation a atteint 18,8% en 2022 contre 16,9% en 2021. Au sein de l'UEMOA, le taux d'inflation s'est établi à 7,1% en 2022 contre 3,5% un an auparavant. En Zone CEMAC, le taux d'inflation annuel moyen est passé de 1,9% à 4,5% sur cette même période.

¹ Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale de janvier 2023

3. Orientation de politiques monétaires

Dans la mesure où ces pressions inflationnistes mondiales se sont révélées moins transitoires que prévu, la plupart des banques centrales ont procédé au relèvement de leurs principaux taux, plus particulièrement dans les pays avancés. Cette situation, conjuguée aux incertitudes économiques et géopolitiques accrues pendant la majeure partie de l'année, a contribué à un resserrement généralisé des conditions financières et à une plus grande aversion au risque.

Dans ce contexte de pressions inflationnistes plus élevées, les banques centrales ont commencé à retirer leur soutien monétaire depuis le second semestre de 2021. En effet, suite à la reprise de l'activité post-Covid, les anticipations de hausses de taux d'intérêt plus rapides et plus importantes sont devenues de plus en plus pressantes dès le premier trimestre de 2022. Elles se sont amplifiées avec le conflit militaire en Ukraine et son impact sur les prix mondiaux des matières premières, générant une réponse de politique monétaire plus agressive.

A la fin de l'année 2022, la FED avait relevé six fois son taux des fonds fédéraux cumulant une hausse de 425 points de base, soit son plus haut niveau en 15 ans. En outre, elle a continué de retirer son soutien à la liquidité du marché en réduisant progressivement son programme d'achat d'obligations. Aussi, les rendements des bons du Trésor américain ont bondi au cours de l'année entraînant des hausses importantes et hautement synchronisées des taux directeurs dans d'autres pays, notamment émergents.

Dans la Zone euro, avant l'année 2022, les taux d'intérêt étaient exceptionnellement bas et les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient négatifs dans la mesure où les agents économiques anticipaient encore une faible inflation, proche de la cible de 2%. Le processus de normalisation de la politique monétaire a commencé en décembre 2021, lorsque le Conseil des gouverneurs de la BCE a arrêté un ensemble de principes pour resserrer sa politique monétaire : « Les achats nets d'actifs seraient progressivement réduits et les taux directeurs dans la Zone euro ne seraient relevés qu'après la fin des achats nets d'actifs ». L'inflation augmentant plus rapidement et plus durablement que prévu, le Conseil des gouverneurs de la BCE a fini par relever les taux d'intérêt directeurs de la BCE à un rythme

exceptionnellement rapide depuis sa réunion de politique monétaire de juillet 2022. Entre juillet et décembre, le taux de la facilité de dépôt est passé de -0,5% à 2%, soit une hausse cumulée de 2,5 points de pourcentage et son principal taux de refinancement est passé de 0% à 2,5%. Ces hausses des taux d'intérêt ont mis fin à une période de sept ans de taux d'intérêt négatifs dans la Zone euro.

La Banque d'Angleterre (BoE) a quant à elle relevé ses taux directeurs à 3,5% (soit un niveau jamais atteint depuis 14 ans), comme l'inflation au Royaume-Uni a atteint un taux record de 9,1% en 2022. La Banque du Japon (BoJ) a laissé ses taux d'intérêt directeurs à court terme inchangés sur l'année 2022 à -0,10%.

Dans les économies émergentes, la majorité des banques centrales ont décidé de resserrer leurs politiques monétaires, excepté la Chine et la Turquie qui ont décidé d'assouplir leurs politiques monétaires. Le Brésil entama la normalisation de sa politique monétaire dès 2021, ouvrant la voie aux autres pays d'Amérique latine tels que le Mexique, le Chili, le Pérou puis la Colombie la même année.

À l'inverse, en Asie du Sud-Est, le resserrement de la politique monétaire a été initié plus tardivement. Cette réaction de la part des économies émergentes peut s'expliquer par la volonté de préserver la stabilité de leurs devises par rapport au dollar US. Cette prudence adoptée a largement contribué à la résilience de ces économies puisque l'appréciation du réal brésilien, des pesos mexicain et chilien et du sol péruvien vis-à-vis du dollar US depuis fin 2021, a permis de limiter d'éventuelles pressions inflationnistes importées.

Parmi les pays émergents, la Chine, la Turquie et la Russie constituent un groupe à part caractérisé par la mise en place d'une politique monétaire accommodante, à contre-courant de l'orientation de la politique monétaire dans la grande majorité des pays du monde.

En Chine, les effets négatifs de la politique « zéro Covid » sur la croissance et de l'augmentation du risque de crédit du secteur immobilier ont poussé les autorités à baisser les taux directeurs à 3,65% en septembre avec pour objectif d'augmenter le niveau de liquidité dans l'économie.

La Turquie quant à elle a également adopté une politique monétaire de baisse des taux directeurs (-5 points de pourcentage depuis fin 2021) jugée non compatible avec un retour de l'inflation vers la cible de 5%. En effet, l'inflation a atteint 64,3% en glissement annuel en janvier 2023 (+28 points de pourcentage) conduisant à une forte dépréciation de la lire face au dollar US (-29%).

En Russie après une phase de normalisation de ses taux directeurs entamée dès mars 2021, la guerre menée contre l'Ukraine depuis février 2022

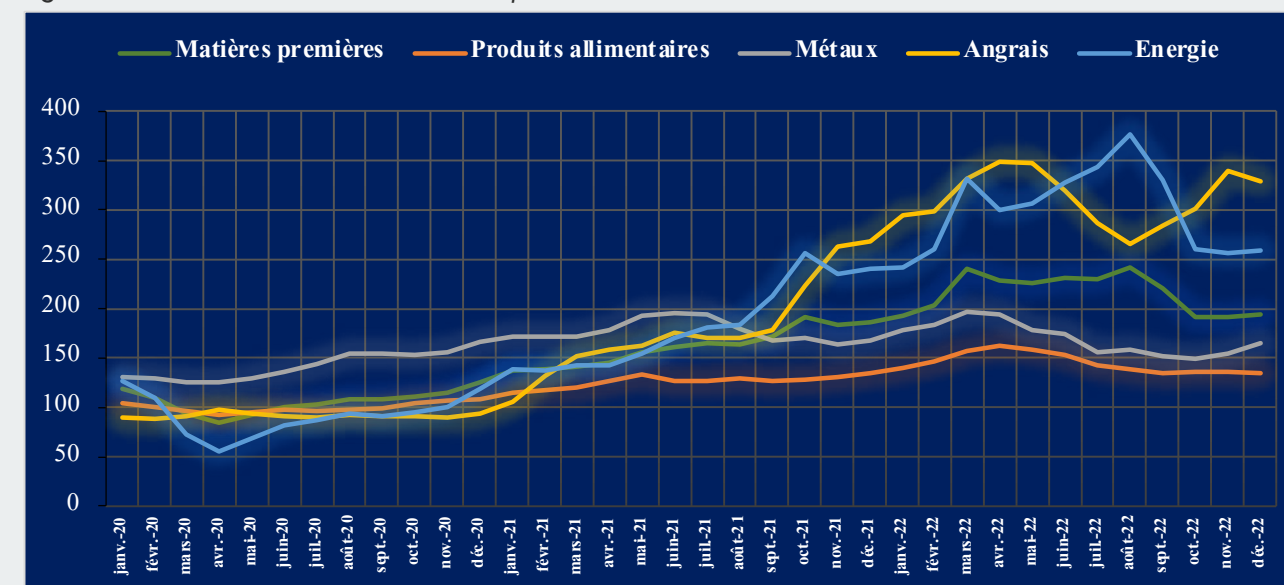
et les sanctions occidentales qui s'en sont suivies, la Central Bank of Russia (CBR) a d'abord resserré fortement sa politique monétaire afin de limiter les sorties de capitaux et la forte dépréciation du rouble. Ensuite la mise en place d'un contrôle strict des capitaux et l'appréciation du Rouble qui s'en est suivie, alimentée par l'accumulation de sur-excédents commerciaux² ont poussé la CBR à procéder à l'assouplissement de sa politique monétaire avec six baisses de taux directeur consécutives depuis avril 2022, pour un total de 12,5 points de pourcentage.

4. Marchés et cours mondiaux

Le niveau des cours mondiaux a demeuré en moyenne, relativement élevé en 2022 marqué par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'offre de matières premières stratégiques. De plus, les nombreuses hausses successives des taux décrétés par la Réserve fédérale américaine ainsi que la persistance de la Covid-19 avec les doutes sur l'activité économique en Chine ont l'argent contribué à la montée des incertitudes de la part des acteurs économiques. Ainsi, après une année de prix élevés, les marchés mondiaux des matières premières ont connu de nouvelles hausses de prix en 2022, l'indice des prix du FMI pour tous les produits de base enregistrant une croissance

significative de 36%. Cette hausse est due aux prix de l'énergie (+72%), reflétant principalement les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la guerre en Ukraine et les confinements liés au Covid-19 en Chine. En ce qui concerne les prix mondiaux des produits alimentaires, ils sont restés élevés tout au long de l'année (+15%), bien qu'ils soient revenus des niveaux records atteints après le début de la guerre en Ukraine. Cependant, les prix mondiaux des métaux ont enregistré une baisse globale au cours de l'année (- 4%) - après avoir reculé par rapport aux niveaux records atteints en mars - en raison de craintes de récession et restrictions prolongées suite au Covid-19 en Chine.

Figure 3 : Evolution des cours mondiaux des produits de base



Source : FMI

² L'excédent de la balance commerciale est lié à la fois à l'explosion des prix des hydrocarbures, principal produit d'exportation de la Russie, et l'effondrement des importations suite aux sanctions occidentales et à la contraction de la demande interne.



4.1. Prix de l'énergie

Selon les statistiques du FMI, l'indice des prix de l'énergie a augmenté de 72% en 2022, les prix mondiaux moyens du gaz naturel, du charbon et du pétrole brut ayant respectivement accusés une forte hausse de 161%, 158% et 50% entre 2021 et 2022. Ces hausses de prix au cours de l'année ont été principalement attribuées à des problèmes d'offre et à la guerre en Ukraine.

En effet, la hausse de la demande pour le pétrole brut, en particulier pour les carburants suite aux nouvelles levées des restrictions de voyage, a contribué à l'augmentation continue des prix en 2022. Parallèlement, la flambée des prix du gaz a conduit à une substitution du gaz naturel, augmentant la demande de pétrole. La pression à la hausse sur les prix a été attribuée à la forte demande des États-Unis et de l'Europe, ainsi qu'à la demande croissante d'autres consommateurs asiatiques.

À l'inverse, les confinements en Chine ont entraîné une contraction de la demande de pétrole. Au niveau de l'offre, l'activité de forage pétrolier aux États-Unis est revenue à des niveaux proches de ceux d'avant la pandémie, même si les fournisseurs sont restés confrontés

4.2. Prix des métaux

Les prix des métaux de base, qui ont atteint des niveaux records au premier semestre 2022 en raison des craintes d'approvisionnement suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, ont enregistré une baisse importante au second semestre, plombés par l'atonie de la demande en Chine, les craintes de récession mondiale et un dollar américain fort.

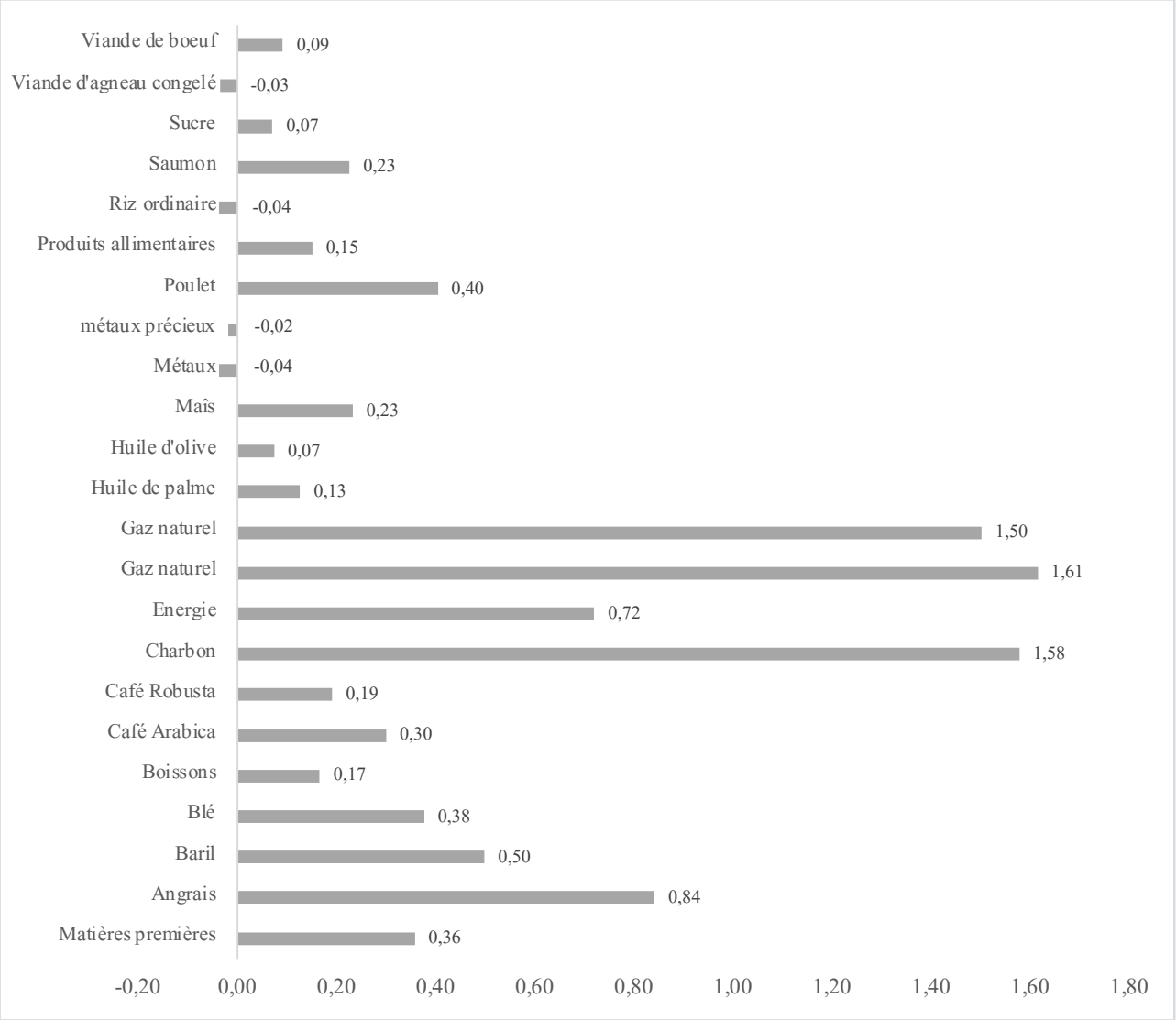
Dans le même temps, les prix des métaux précieux ont augmenté, soutenus par le programme de relance économique en Chine, bien qu'ils aient chuté au cours du second semestre en raison de la baisse constante de la demande reflétant l'impact des hausses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine. En somme, les prix des métaux ont reculé en moyenne de 4% en 2022 suite à la fois au repli du prix des métaux précieux (-2%) et de celui des autres métaux (-6%).

4.3. Prix des biens alimentaires

L'indice des prix des biens alimentaires du FMI a enregistré une augmentation en moyenne annuelle de 15% en 2022, après une croissance de 27% en 2021. En raison de plusieurs facteurs tels que l'importance du marché, les perturbations causées par la guerre en Ukraine (la Russie et l'Ukraine sont les deux plus grands exportateurs de blé), la hausse des coûts de l'énergie et des intrants, les conditions météorologiques défavorables dans certains pays fournisseurs clés et la demande alimentaire

mondiale persistante ont entraîné la hausse des produits de base tels que les huiles, le sucre et les céréales. De même, les prix de la viande, du poisson et des produits laitiers ont également enregistré des hausses au cours de l'année. Parallèlement, les prix des boissons ont également augmenté, en raison de la hausse des prix du café Arabica et Robusta suite à la baisse de la production induite par les conditions météorologiques au Brésil et au Vietnam.

Figure 4 : Variation en glissement annuel des prix des principaux produits, en pourcentage



Source : FMI

4.4. Cours de change

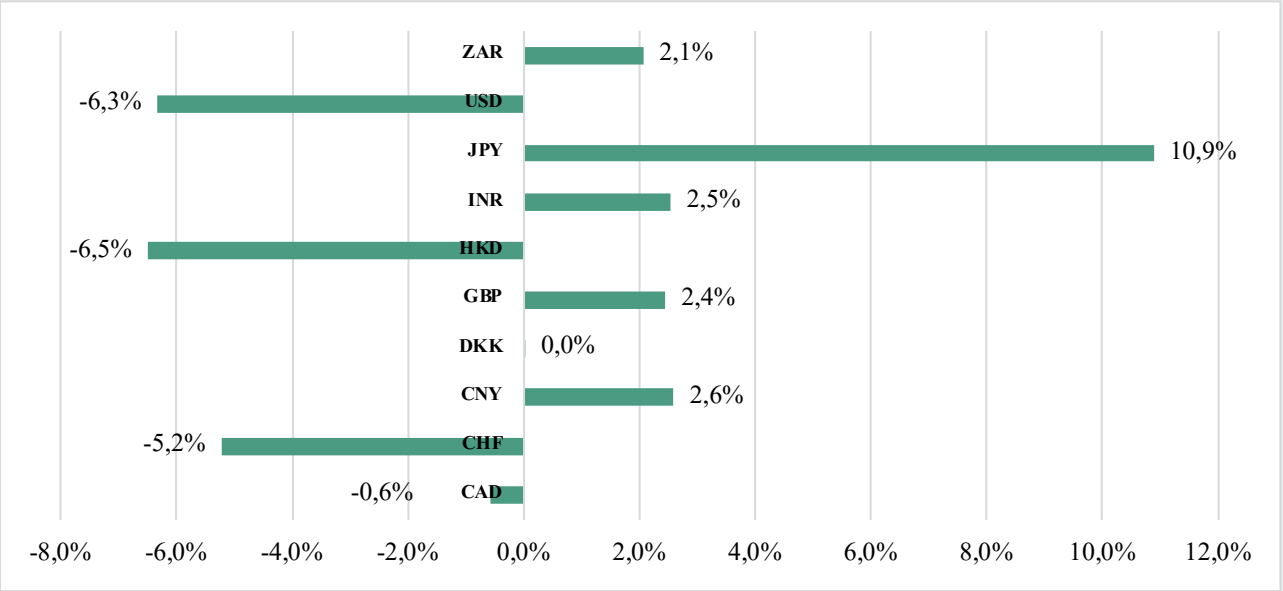
Le dollar américain a connu une forte hausse de sa valeur en 2022, passant même sous la parité avec l'euro pendant quelques mois. En effet, après une performance relativement solide au cours du premier semestre 2022, la monnaie américaine est restée robuste au cours du second semestre, maintenant la tendance à l'appréciation observée par rapport aux monnaies de plusieurs grandes économies avancées, ainsi qu'aux marchés émergents et aux économies en développement.

En effet, à fin 2022, le dollar US s'est apprécié de 14% sur un an par rapport au yen japonais, reflétant l'affaiblissement de ce dernier en raison de la hausse des rendements des obligations publiques américains à dix ans dans le contexte de la politique

ultra-accommodante de la Banque du Japon. De même, le dollar américain s'est apprécié de 6% par rapport à l'euro, reflétant l'impact de la flambée des prix de l'énergie ainsi que des taux d'inflation élevés dans un contexte de tensions géopolitiques dans la région.

Dans le même temps, la devise américaine s'est appréciée de 12% par rapport à la livre sterling, en lien avec le choc extérieur négatif important que le pays a subi en raison de la flambée des prix mondiaux de l'énergie. De même, le dollar US s'est apprécié de 9% par rapport au yuan chinois, reflétant le ralentissement économique du pays dû aux restrictions prolongées liées au Covid-19.

Figure 5 : Cours de change des principales monnaies vis-à-vis du dollars US



Source : OCDEO

L'INFLATION MONDIALE AMORCE UNE LENTE DÉCRUE SUR FOND DE POURSUITE DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE.

Selon le FMI, le redressement de l'économie mondiale se poursuit progressivement après la pandémie et la guerre en Ukraine. En Chine, la réouverture de l'économie se traduit par un fort rebond. Les chaînes d'approvisionnement retrouvent un fonctionnement normal et les turbulences sur les marchés de l'énergie et des produits alimentaires perdent progressivement en intensité. Dans le même temps, le resserrement

massif et simultané des politiques monétaires de la plupart des banques centrales commence à porter ses fruits, à l'image de l'inflation, qui se réoriente vers ses niveaux cibles.

Dans la dernière édition des Perspectives de l'économie mondiale (Avril 2023), le FMI prévoit que l'inflation mondiale va diminuer, mais plus lentement qu'attendu initialement, passant de 8,7% en 2022 à 7% en 2023, puis à 4,9% en 2024.

Par ailleurs, la croissance mondiale touchera son niveau le plus bas à 2,8% en 2023, avant de se redresser légèrement à 3% en 2024. En effet, l'inflation mondiale ralentit, mais cela tient principalement au net revirement des prix de l'énergie et des produits alimentaires. L'inflation sous-jacente, qui exclut ces sous-composantes, n'a pas encore atteint son niveau maximal dans de nombreux pays selon les prévisions du FMI, toutefois en glissement annuel, elle reculera à 5,1% en 2023.

Cette baisse attendue de l'inflation au niveau mondial devrait également se faire sentir en Afrique subsaharienne, où le taux médian devrait baisser à 5% d'ici fin 2024 (en glissement annuel), un niveau certes toujours supérieur à celui qui prévalait avant la pandémie, mais moitié moindre qu'à la fin de l'année 2022. L'Afrique subsaharienne est grande importatrice de denrées alimentaires et de produits énergétiques, qui représentent en moyenne 50% du panier de consommation de la région.

Ainsi, la baisse récemment amorcée des prix mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles, qui devrait se poursuivre tout au long de l'année 2023 et l'année d'après, devrait fortement contribuer au ralentissement de l'inflation globale dans la région.

Comme au niveau des autres régions du monde, le taux d'inflation en Afrique varie d'un pays à l'autre et peut être influencé par de nombreux facteurs tels que la politique monétaire, les conditions économiques, la stabilité politique, les fluctuations des prix des matières premières, etc. Par conséquent, il est difficile de fournir une comparaison générale pour l'ensemble de l'Afrique.

Néanmoins, nous pouvons donner quelques exemples de taux d'inflation dans certains pays africains. Veuillez noter que ces chiffres peuvent varier malgré le fait qu'on a pu les vérifier auprès de sources fiables :

- Au Zimbabwe, le pays a connu une hyperinflation au début des années 2000, avec un taux d'inflation record. En 2022, le taux d'inflation est d'environ 193,4% après 557,2% et 98,5% respectivement en 2020 et 2021. Le FMI projette une baisse de ce taux à 172,2% en 2023.
- Au Nigeria, le taux d'inflation est passé de 13,2% en 2020 à 17% et 18,8% respectivement en 2021 et 2022 et devrait atteindre 20,1% en 2023 avant de baisser à 15% en 2024.
- En Afrique du Sud, le taux d'inflation est d'environ 6,2% en 2022 après 3,3% et 4,6% respectivement en 2020 et 2021. Pour 2023, le FMI projette une baisse du taux d'inflation qui devrait s'établir à 5,8%.

Tableau 1 : Taux d'inflation en pourcentage

	2020	2021	2022	2023	2024
Maurice	2,5	4,0	10,8	9,5	6,9
Comores	0,8	00,0	12,0	8,1	1,4
Madagascar	4,2	5,8	8,2	9,5	8,8
UEMOA	2,2	3,5	7,1	3,7	2,1
CEMAC	2,7	1,5	4,9	4,9	4,0
SADC	10,7	9,6	11,5	9,6	8,0
Zone Franc	2,4	2,8	6,4	4,1	2,7
Afrique SS	10,1	11,0	14,5	14,0	10,5

Source : FMI

Début 2023, l’inflation avait commencé à marquer le pas dans près de la moitié des pays d’Afrique subsaharienne ; dans le reste de la région, en revanche, elle continue d’augmenter ou d’être marquée par une forte volatilité. Quoi qu’il en soit, l’inflation reste élevée : elle reste supérieure à 10% dans 20 pays au moins des 45 que compte la région, et son niveau médian s’établissait à environ 10% en février 2023, soit plus du double du niveau de fin 2019.

Les pouvoirs publics doivent donc continuer à préserver un équilibre fragile, en s’efforçant de juguler l’inflation sans pour autant étouffer la reprise naissante. Heureusement, l’essentiel de l’inflation dans la région tient davantage à des facteurs extérieurs (comme l’importation de denrées alimentaires et d’énergie ou les fluctuations des taux de change) qu’à des pressions sur la demande intérieure. Puisque beaucoup de ces facteurs extérieurs se sont atténués ces derniers mois, l’inflation devrait marquer le pas ; cependant, la baisse des prix internationaux met du temps à se répercuter sur les marchés intérieurs, c’est pourquoi à court terme, l’inflation devrait rester supérieure aux niveaux observés avant la pandémie.

La quasi-totalité des banques centrales de la région ont relevé leurs taux directeurs depuis décembre 2021, les hausses cumulées étant plus importantes dans les pays où l’inflation est plus élevée. Cependant, le relèvement médian des taux d’intérêt n’était que d’environ 270 points de base en Afrique subsaharienne entre fin 2021 et février 2023, soit près de 130 points de base de

moins que dans les pays émergents et les pays en développement n’appartenant pas à la région. Dans la plupart des pays, les taux directeurs actuels restent bien inférieurs aux taux directeurs moyens au cours de la dernière décennie, tandis que les taux réels à court terme dans la région sont encore largement négatifs.

Les pays ayant adopté un régime de change fixe ou régime intermédiaire fortement dirigé ont généralement connu une inflation plus modérée que les autres, mais leur régime de change limite leur capacité à maîtriser le rythme de resserrement de leur politique monétaire. Les monnaies d’ancrage des pays de la région sont l’euro (pour l’Union économique et monétaire ouest-africaine et la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale), le rand et le dollar. Or ces monnaies font l’objet, de la part de leurs banques centrales respectives, d’un resserrement monétaire qui intervient à des rythmes tous différents.

Ainsi, les pays en régime de change fixe devront non seulement surveiller de près la forte inflation et sa trajectoire, mais aussi synchroniser l’évolution de leurs taux directeurs avec celle des taux directeurs de la banque centrale de leur monnaie d’ancrage, afin de préserver leur stabilité extérieure et leurs réserves de change.

Il est important de noter que ces chiffres peuvent évoluer rapidement et qu’il est préférable de se référer à des sources officielles ou à des institutions économiques pour obtenir les données les plus récentes.

Source : FMI

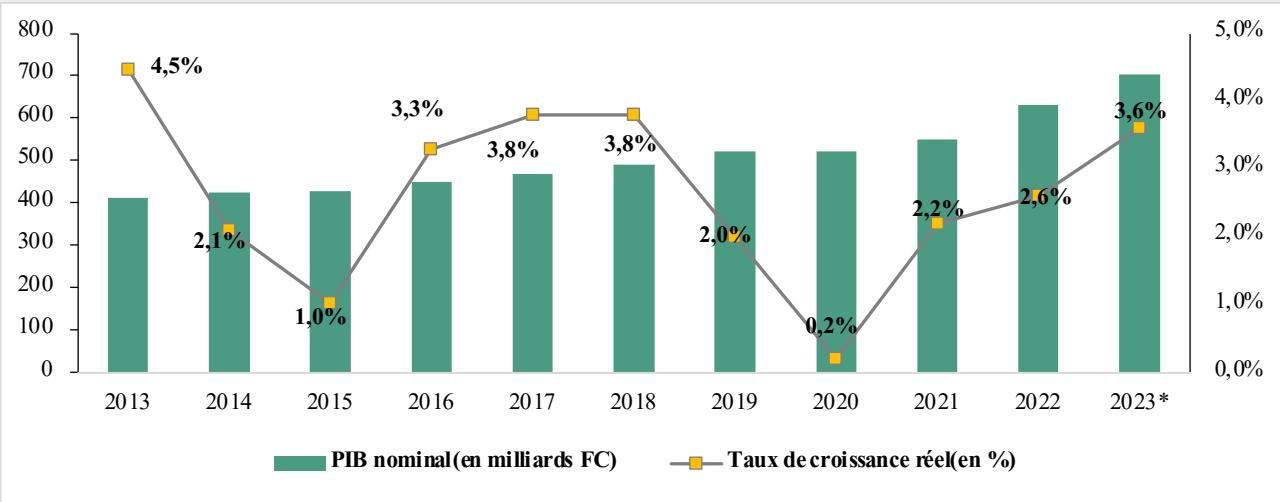
II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

1. Croissance économique

Alors que l’année 2022 était attendue comme celle de la consolidation de la relance de l’activité économique avec la maîtrise de la pandémie grâce à la vaccination³ et la levée progressive des mesures de restriction, elle fut plutôt caractérisée par une flambée des prix à la consommation, des pénuries des produits de base et s’est achevée avec une inflation record à deux chiffres en raison de la persistance des perturbations des chaînes d’approvisionnement et des conséquences de la guerre en Ukraine.

En dépit de ce contexte inflationniste, la reprise de l’activité économique entamée en 2021 s’est poursuivie en 2022 bien que timidement. La croissance économique est estimée à 2,6% après 2,2% en 2021et 0,2% en 2020. Cette situation a été favorisée par les mesures de soutien à l’activité économique prises par le gouvernement (subventions de certains produits notamment le riz et la farine) mais surtout les apports et les aides de la diaspora et des partenaires au développement pour soutenir la consommation des ménages.

Figure 6 : Evolution du PIB nominal et du taux de croissance réelle



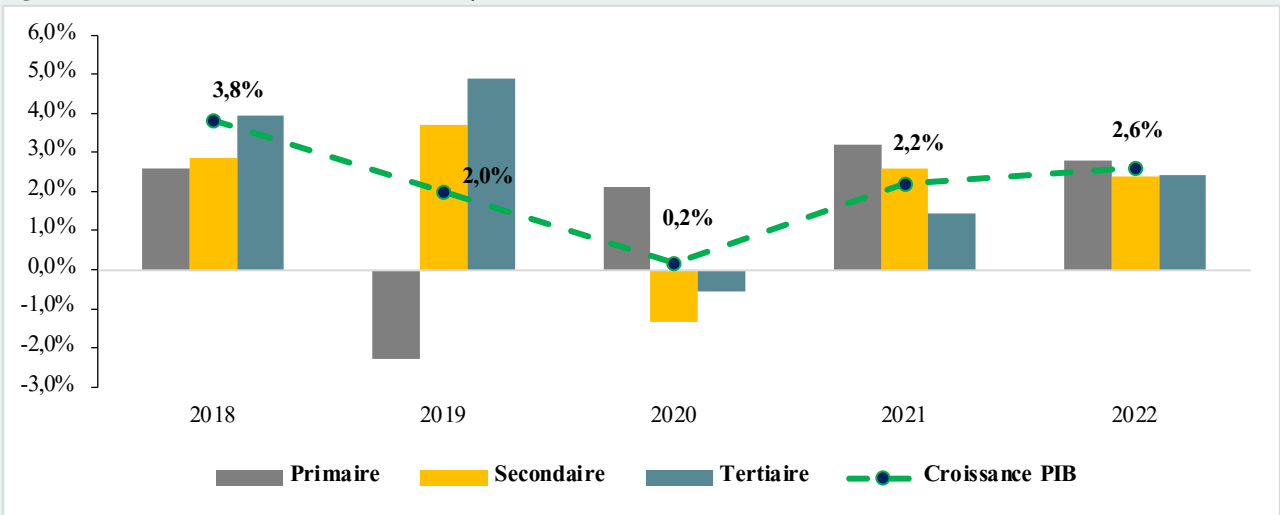
Sources : INSEED et estimations BCC ; * estimations BCC

1.1. Analyse sectorielle de la croissance

La croissance économique enregistrée en 2022 a été tirée essentiellement par le secteur tertiaire, avec une contribution passant de 0,8 point de pourcentage en 2021 à 1,3 point une année après,

et par le secteur primaire qui a contribué à hauteur de 1 point de pourcentage contre 1,1 point de pourcentage en 2021. Le secteur secondaire n’a contribué qu’à 0,2% comme en 2021.

Figure 7 : Evolution des taux de croissance par secteur



Sources : INSEED et estimations BCC

³ Plus de 45% de la population comorienne est vaccinée entièrement contre la Covid-19

1.1.1. Secteur primaire

Le secteur primaire poursuit sa tendance haussière entamée depuis 2020 malgré un rythme de croissance moindre par rapport à 2021. En effet, la valeur ajoutée de ce secteur s'est accrue de 2,8% en 2022. La croissance enregistrée en 2022 s'explique par les conditions climatiques favorables (une bonne répartition de la pluviométrie sur l'étendue du territoire), d'une part et par les performances à la fois des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, d'autre part.

Les activités agricoles ont bénéficié de la politique de distribution des semences par l'Etat et les ONG. A titre d'exemple, l'ONG Dahari a accompagné 1 720 agriculteurs en distribuant entre autres 9 300 plantules de bananiers, 11 000 boutures de manioc et 7 200 lianes de patates douces entraînant ainsi une hausse de la production vivrière et maraîchère par rapport à 2021.

En outre, les appuis des projets dans ce domaine se sont poursuivis notamment le projet d'appui aux

filières d'exportation et au développement rurales (AFIDEV) et le projet intégré de développement des chaînes de valeurs de la compétitivité (PIDC) de la Banque Mondiale, qui a pu décaisser 833 millions FC en 2022 sur les 843 millions FC (98,8%) au profit de 45 jeunes entrepreneurs, 18 PME et 18 coopératives.

Les activités d'élevage se sont bien portées en 2022, tirant profit de l'augmentation des importations de provendes et d'animaux sur pieds.

En dépit de la hausse des prix des produits pétroliers, le sous-secteur de la pêche est resté vigoureux grâce aux conditions météorologiques favorables qui ont permis le renforcement des Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP) après le passage des courants sous-marins en 2021 mais également l'amélioration des techniques de pêche (380 pêcheurs sont formés sur les techniques de pêche durables et sur les techniques de fumages et de commercialisation des poissons séchés et fumés par l'ONG Dahari).

1.1.2. Secteur secondaire

En 2022, l'activité dans le secteur secondaire a été marquée par une forte inflation sur les intrants en lien avec les perturbations des chaînes d'approvisionnement en biens et le renchérissement des cours des produits de base au niveau mondial.

En dépit de ce contexte, la valeur ajoutée du secteur a crû de 2,4% après 2,6% en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la bonne tenue des activités des sous-secteurs « textiles et articles d'habillement » et « métallurgiques, ouvrage en

métaux », tirant profit de la reprise des festivités du grand mariage avec l'arrivée de la diaspora au second semestre.

La construction connaît également un rebond d'activité en 2022 reflété par la hausse des importations des matériaux de construction de 8,6% et dans une moindre mesure par la poursuite des grands projets d'infrastructures de l'Etat. Par ailleurs, malgré le renchérissement des intrants, notamment le blé et les produits énergétiques, le sous-secteur de l'agro-alimentaire s'est

mieux comporté en 2022 grâce au soutien du Gouvernement. En effet, ce dernier a subventionné ce sous-secteur à hauteur de 200 millions FC appuyant entre autres la boulangerie (2500 FC par sac de farine).

Pour sa part, la branche « électricité et eau » a été impactée par la hausse des prix des produits

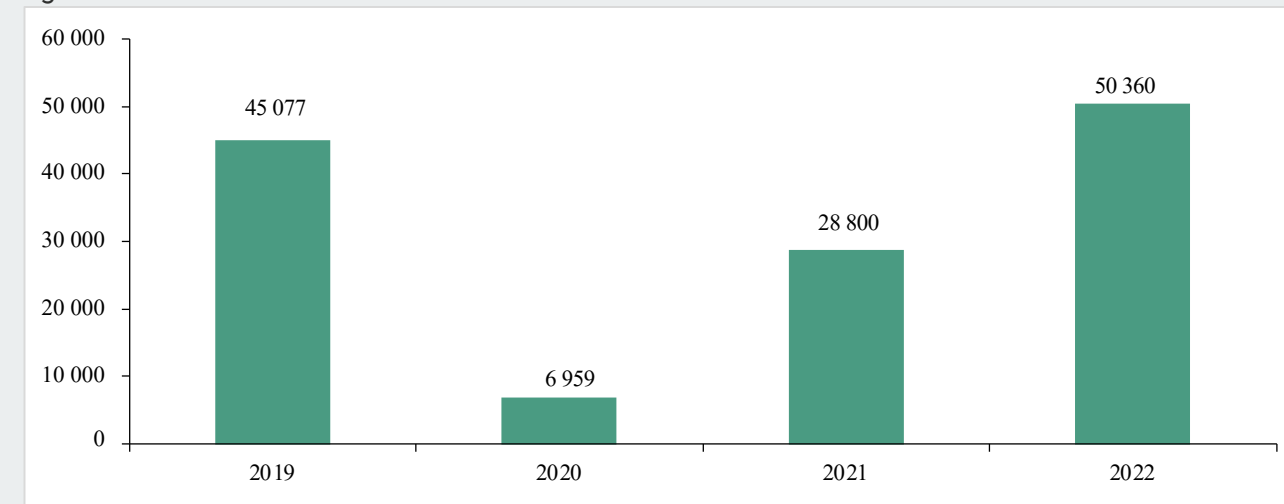
pétroliers entraînant une augmentation du prix de vente du KWh passant de 132 FC en 2021 à 198 FC à partir de juin 2022. Toutefois, la production d'électricité a légèrement augmenté passant de 104 GWh en 2021 à 107 GWh en 2022 ainsi que le nombre d'abonnés (122 600 abonnés en 2022 contre 117 603 en 2021).

1.1.3. Secteur tertiaire

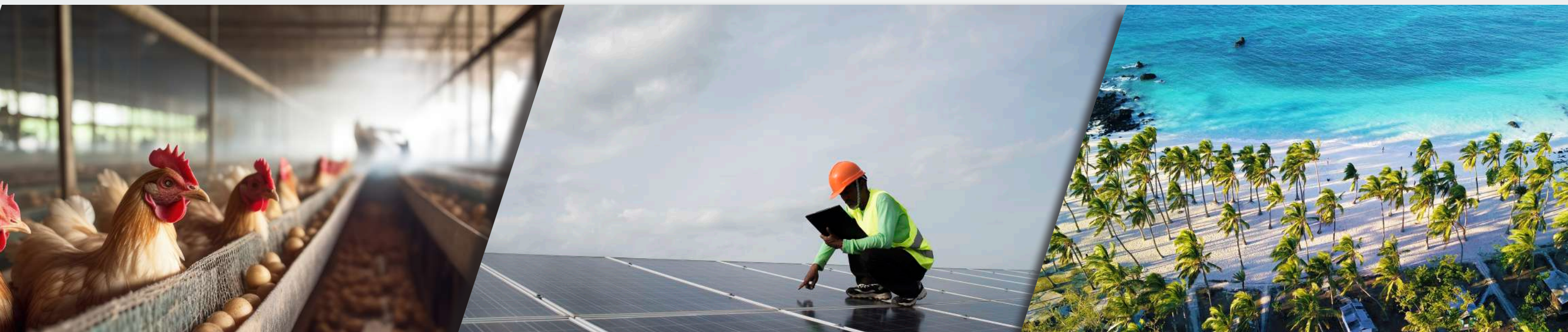
Le secteur tertiaire est resté dynamique en 2022 avec une croissance de 2,4% contre 1,4% en 2021, porté essentiellement par le commerce, le transport et les services d'hébergement et de restauration qui ont bénéficié de la levée progressive des mesures de restriction grâce à la maîtrise de la situation sanitaire à travers la vaccination de la population. Les activités du commerce ont été globalement soutenues malgré le raffermissement de la demande intérieure dans un contexte de forte pression inflationniste. Le sous-secteur transport

a tiré profit de la bonne tenue du commerce, des activités liées à la navigation maritime et aérienne ainsi que la réhabilitation de certaines infrastructures routières. Les services d'hébergement et de restauration continuent également de se relever après avoir été fortement impactés par la Covid-19 bénéficiant de la forte hausse des arrivées de touristes passées de 28 000 en 2021 à 50 360 en 2022, soit plus que le niveau d'avant crise observé en 2019.

Figure 8 : Arrivées des touristes



Source : Direction Nationale du Tourisme



1.2. Analyse de la croissance par la demande

Au titre de la demande intérieure, la consommation finale a crû de 1,3% en 2022 après 2,9% un an auparavant. Ce ralentissement du rythme de croissance s'explique par la flambée des prix mondiaux des matières premières et des coûts de transport qui ont fortement affecté le pouvoir d'achat des ménages. Toutefois, la hausse des envois de fonds des comoriens de l'étranger ont permis de soutenir la consommation finale des ménages (153,2 milliards FC en 2022 après 125 milliards FC en 2021).

Pour leur part, les dépenses de consommation des administrations publiques affichent une progression reflétée par l'augmentation de 13,5% des dépenses courantes de l'Etat. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une légère hausse de 0,3% après 1,3% en 2021. Cette situation s'explique essentiellement par la contraction de sa composante publique avec une baisse de 45,3% des dépenses d'investissement de l'Etat en 2022.

Tableau 2 : Composantes de la demande au prix de l'année précédente (variation en %)

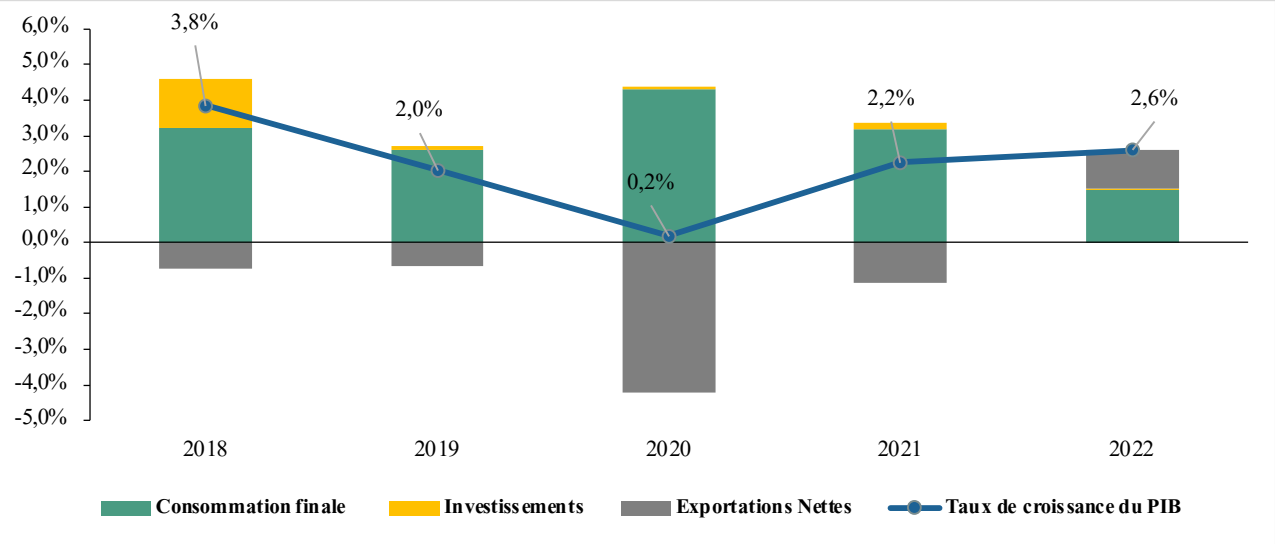
	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation finale	3,1	2,5	4,1	2,9	1,3
Investissements	10,8	0,8	0,6	1,3	0,3
Exportations de biens et services	19,1	0,2	-52,3	32,5	36,6
Importations de biens et services	10,6	2,1	-6,9	10,6	7,7
Taux de croissance du PIB	3,8	2,0	0,2	2,2	2,6

Sources : INSEED et estimations BCC

Pour ce qui est de la demande extérieure, les exportations de biens et services poursuivent leur progression entamée en 2021, augmentant de 36,6% en 2022 après 32,5% en 2021. Cette évolution s'explique par la hausse des recettes d'exportation de biens qui ont doublé passant de 10,2 milliards FC en 2021 à 20,3 milliards FC en 2022 et par les recettes de voyage sous l'effet de

l'augmentation des arrivées des touristes. En ce qui concerne les importations de biens et services, elles ont enregistré une hausse de 7,7% en 2022 après de 10,6% un an auparavant. Globalement, les exportations nettes ont contribué à hauteur de 1,1 point de pourcentage à la croissance du PIB réel en 2022.

Figure 9 : Contribution des composantes de la demande à la croissance (en points de pourcentage)



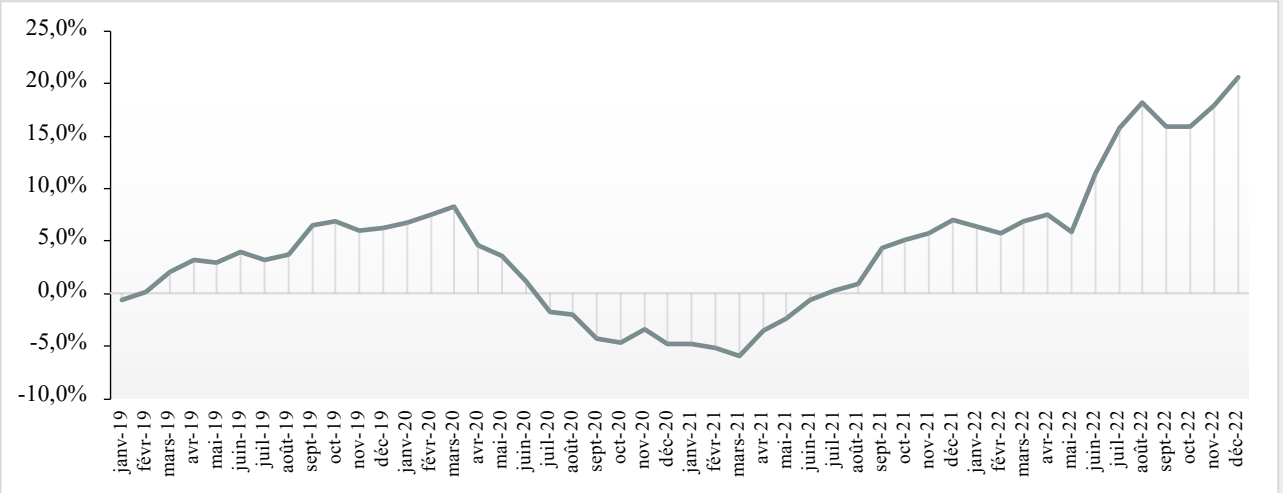
Sources : INSEED et estimations BCC

1.3.Inflation

Les Comores ont enregistré une forte inflation en 2022, estimée à 12,4% après 0,1% en 2021 et 0,9% en 2020. Cette situation est attribuable à la hausse des prix de produits administrés suite aux tensions inflationnistes au niveau mondial. En effet, le 31 mai 2022, le Gouvernement a pris la décision d'augmenter le prix du carburant à la pompe suite à l'inflation importée de l'énergie.

Cette décision a entraîné une hausse significative des prix des principaux biens et services consommés par les comoriens. Cela a amplifié la longue phase haussière des prix à la consommation entraînant de fortes variations en glissement annuel à partir de juin (+18,2% en août et +20,6% en décembre) correspondant à des périodes de forte demande de consommation.

Figure 10 : Evolution de l'inflation en glissement annuel

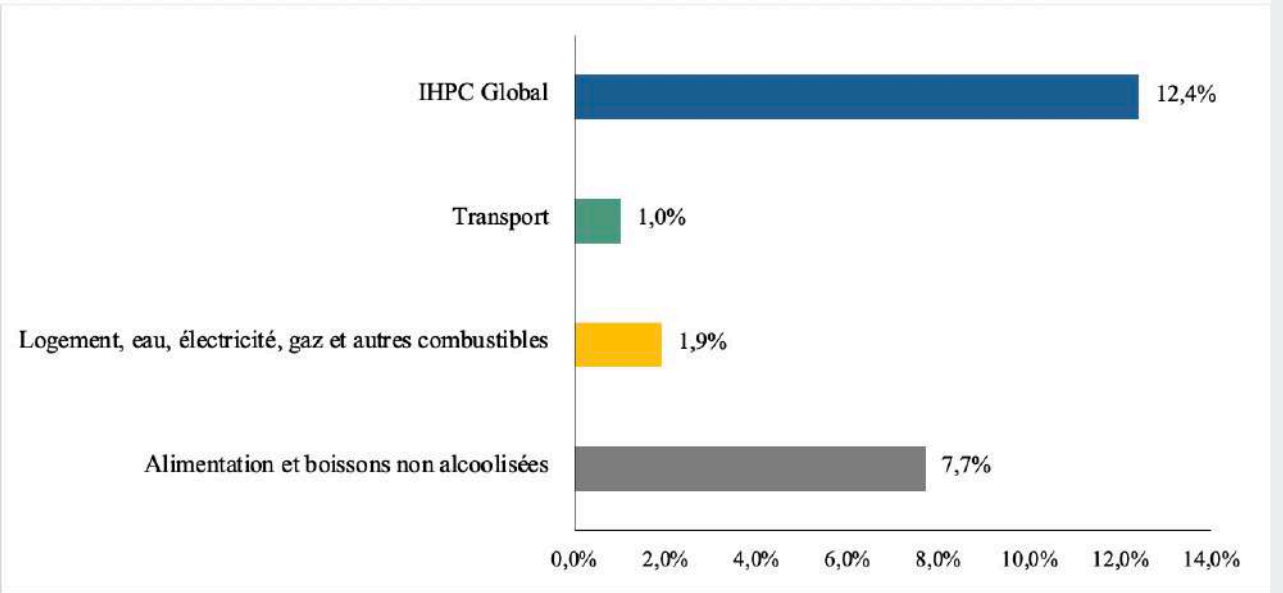


Sources : INSEED et calculs BCC

Au cours de l'année 2022, la plupart des biens et services contenus dans le panier de consommation se sont renchérissés, hormis les « Boissons alcoolisées et tabac » et la « Communication » qui ont enregistré des baisses de prix respectives de 4,8% et 1,7%. Par fonction de consommation, la croissance

du niveau général des prix à la consommation est portée à plus de 85% par les trois principaux postes de consommation à savoir les produits « alimentaires et boissons non alcoolisées », les biens et services « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et les services de transport.

Figure 11 : Contribution des grands postes à l'inflation en 2022



Sources : INSEED et calculs BCC

1.3.1. Evolution des trois principales fonctions de consommation

L'analyse de l'évolution des trois principales fonctions de consommation, qui représentent 75,7%

du panier, a permis d'apprécier les fluctuations des prix de leurs composantes tout au long de l'année.

Un relèvement des prix des produits alimentaires et boissons (+12,7%)

Les prix des produits « alimentaires et boissons non alcoolisées », représentant plus de la moitié des dépenses de consommation des ménages, ont progressé de 12,7% par rapport à 2021 et ont contribué à hauteur de 7,7% à l'inflation annuelle.

La hausse des prix de ces produits entamée depuis le deuxième semestre 2021, s'est poursuivie tout au long de l'année 2022 avec des pics en août (+17,1%) et en décembre (+18,6%), coïncidant avec la période habituelle de célébration des grands mariages.

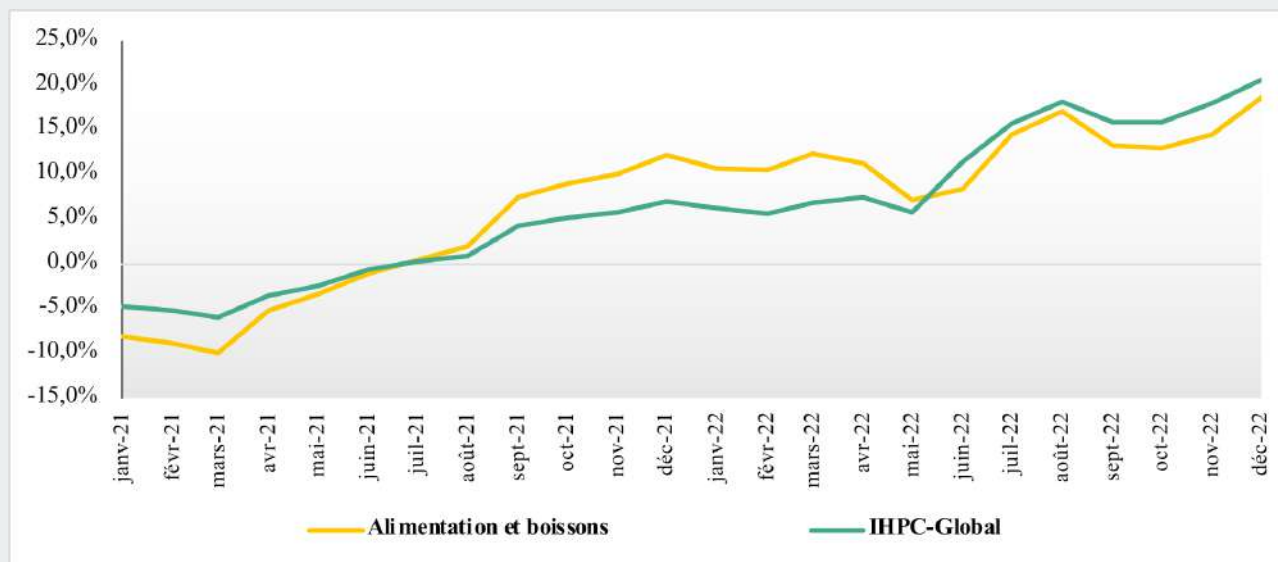
En outre, les progressions de prix les plus prononcées sont enregistrées au niveau des « huiles et graisses » (+32,1%) dans un contexte de flambée des cours mondiaux, des « légumes et tubercules »

(+18,7% surtout durant les périodes de pénuries du riz), des « viandes » (+16,7%) et du « lait, fromage et œufs » (+12,6%).

S'agissant des prix des « pains et céréales », ils ont augmenté de 5,6% entre 2021 et 2022 en lien principalement avec la décision prise par le gouvernement d'augmenter le prix du riz ordinaire (+20%) à partir du mois d'octobre et de la hausse du prix du blé au niveau mondial.

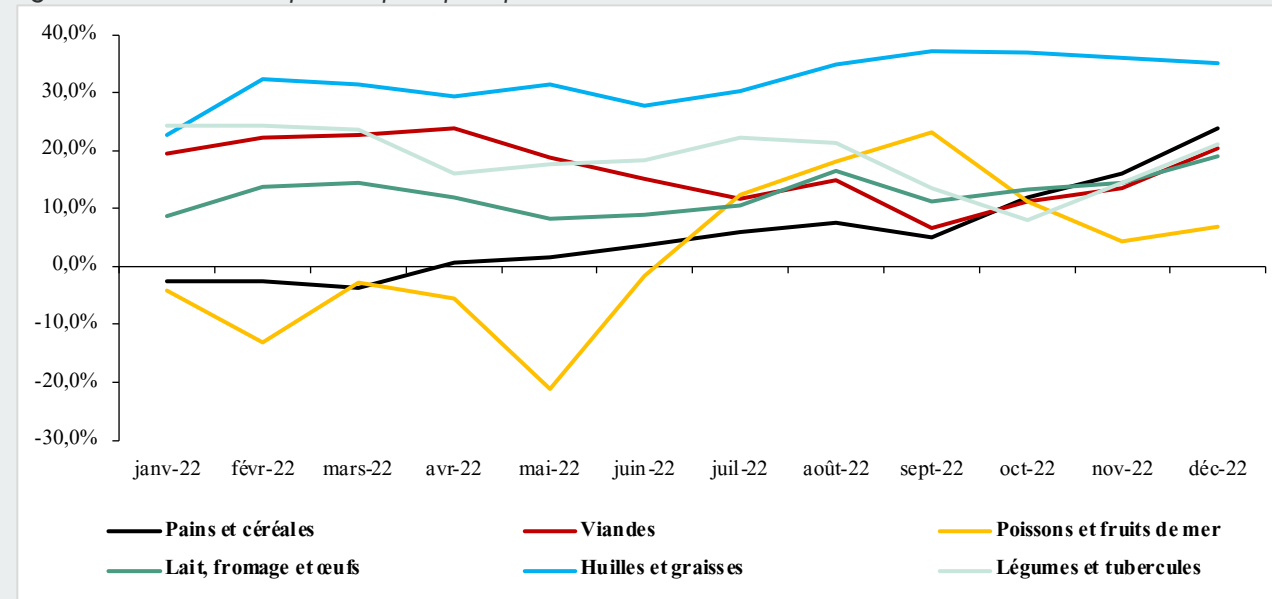
En ce qui concerne les « Poissons et fruits de mer », leur prix a progressé en moyenne de 2,3%, avec un pic de 23,2% en septembre 2022 suite à l'augmentation des prix du carburant notamment le pétrole lampant (+40%) qui constitue la principale consommation intermédiaire de la pêche.

Figure 12 : Evolution des prix des produits alimentaires et boissons



Sources : INSEED et calculs BCC

Figure 13 : Evolution des prix des principaux produits alimentaires



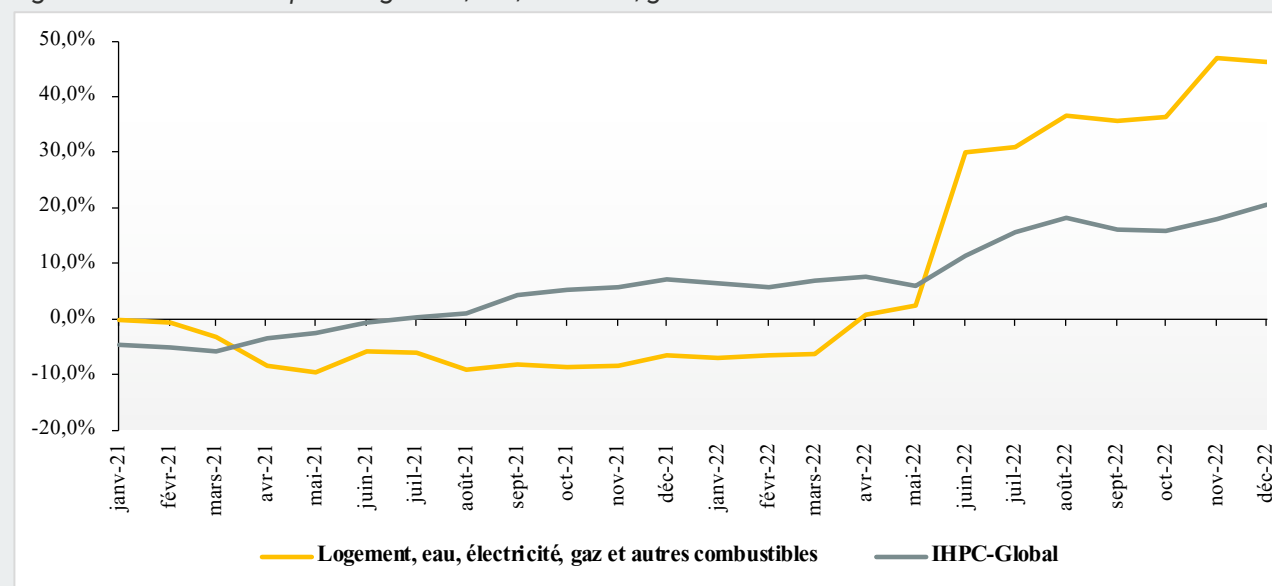
Sources : INSEED et calculs BCC

Une forte augmentation des prix des biens et services de logement, eau, électricité et autres combustibles (+20,1%)

En 2022, les prix des biens et services de « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » ont augmenté de 20,1% portant sa contribution à près de 2% à l'inflation annuelle. Cette hausse est liée, principalement, à celle du prix de l'électricité

(+50%) qui est intervenue une semaine après la hausse du prix du gazole (+44,4%) mais également des « autres combustibles ». Par contre, les prix des loyers sont restés quasiment stables par rapport à l'année 2021.

Figure 14 : Evolution des prix « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles »



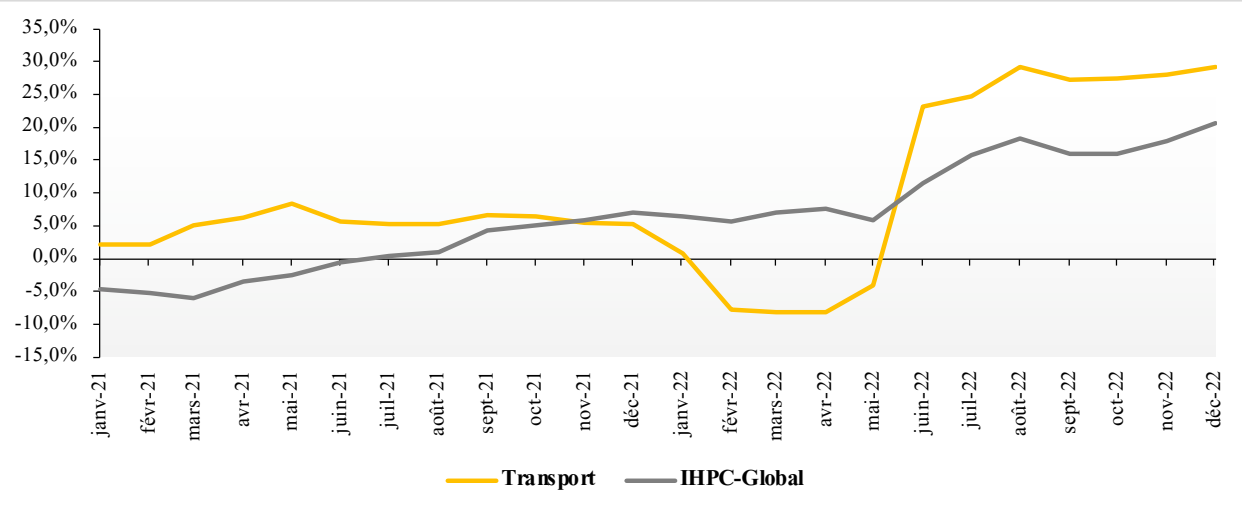
Sources : INSEED et calculs BCC

Un accroissement des prix des services de transport (+13,5%)

Les prix des services de transport se sont accrus de 13,5% en 2022, contribuant ainsi à 1 point de pourcentage à l'inflation annuelle. Cet accroissement est dû principalement à l'augmentation des prix du carburant, suite à la révision à la hausse des prix à la pompe. En effet, longtemps maintenus stables, le prix de l'essence

est passé de 600 FC à 750 FC le litre et celui du gazole de 450 FC à 650 FC le litre à partir de mai 2022, ce qui a entraîné immédiatement une hausse de 50% des frais de transport interurbain. Par ailleurs, en glissement annuel, les prix des services de transport ont fluctué entre 23,1% et 29,2% au second semestre 2022.

Figure 15 : Evolution des prix des services de Transport



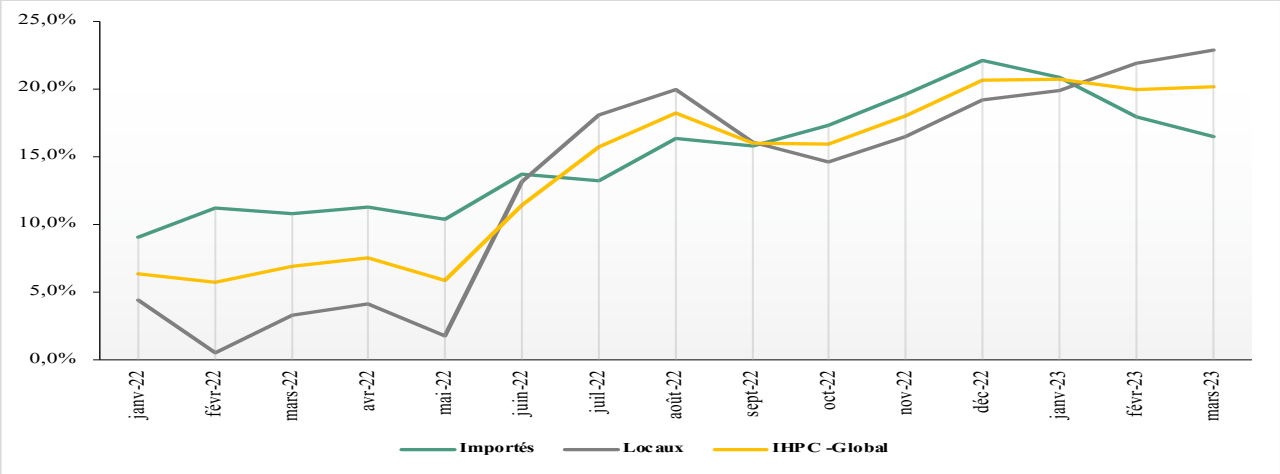
Sources : INSEED et calculs BCC

1.3.2. Inflation par origine

La forte inflation de 2022 a été soutenue par les produits importés avec un relèvement des prix de 14,2% mais également par les produits locaux qui ont enregistré une hausse de 11% par rapport à 2021. L'inflation importée a été favorisée par la hausse des prix des matières premières ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement. S'agissant des produits locaux, la hausse des prix

s'est accentuée à partir du second semestre 2022 suite à la révision à la hausse de la facture d'électricité et des frais de transport. Par ailleurs, la hausse de la demande conjuguée aux périodes de pénuries du riz (juillet-août et novembre-décembre) a fortement contribué à l'inflation des produits alimentaires locaux notamment les légumes et tubercules.

Figure 16 : Evolution des prix par origine des produits



Sources : INSEED et calculs BCC



1.4. Perspectives économiques en 2023

Les perspectives économiques pour l'année 2023 tablent sur une poursuite de la relance de l'activité économique nationale à la faveur d'une amélioration de la conjoncture internationale (bien qu'incertaine au regard de la persistance de la guerre en Ukraine) avec la baisse attendue de l'inflation mondiale mais également en faveur des effets attendus du soutien à l'activité économique du gouvernement ainsi que des partenaires au développement notamment la Banque Mondiale et le FMI. Ce dernier a approuvé, en juin 2023, un accord de 4 ans au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 32,04 millions de DTS (environ 43 millions de dollars US) dont un décaissement immédiat de 3,56 millions de DTS (environ 4,73 millions de dollars US) pour 2023.

Dans ce contexte, la croissance est projetée à 3,6% en 2023. Ce regain de croissance serait tiré du côté de l'offre par un secteur primaire vigoureux (+3,1% en 2023), en lien entre autres avec la poursuite des projets AFIDEV et PIDC avec la seconde cohorte de 108 lauréats dont 55 jeunes entrepreneurs, 36 PME et 17 coopératives qui bénéficieront d'une subvention d'un montant d'environ 1,3 milliard FC. Le secteur secondaire devrait se consolider à 2,5% de croissance en 2023 en liaison avec la

2. Finances publiques

Les Finances de l'Etat affichent une amélioration de la collecte des recettes et une maitrise des dépenses malgré les subventions accordées dans certains secteurs d'activité à partir du second semestre de l'année. En effet les données relatives aux finances

performance attendue de la branche BTP avec la construction de l'hôtel Galawa et la réhabilitation des infrastructures routières au niveau des trois îles. Le secteur tertiaire resterait dynamique et afficherait une progression supérieure à 3% en raison des bonnes performances attendues des activités de commerce, de transport et des services d'hébergement et de restauration.

Du côté de la demande, la consommation finale des ménages augmenterait de 4,6% avec la hausse des salaires des fonctionnaires, conjuguée à la baisse attendue de l'inflation au second semestre 2023. L'investissement devrait progresser de 3,3% et serait porté essentiellement par sa composante publique qui profiterait de la progression des travaux de construction et de la réhabilitation des routes.

Au niveau de la demande extérieure, les exportations de biens et services devraient baisser (-1%) après les fortes hausses observées au cours des deux années précédentes. Quant aux importations de biens et services, elles sont projetées en hausse de 6,1% en 2023.

publiques présentent une amélioration de la situation budgétaire pour l'année 2022, notamment avec une augmentation des recettes intérieures (+2,4%) en dépit d'une hausse des dépenses courantes (+13,5%).

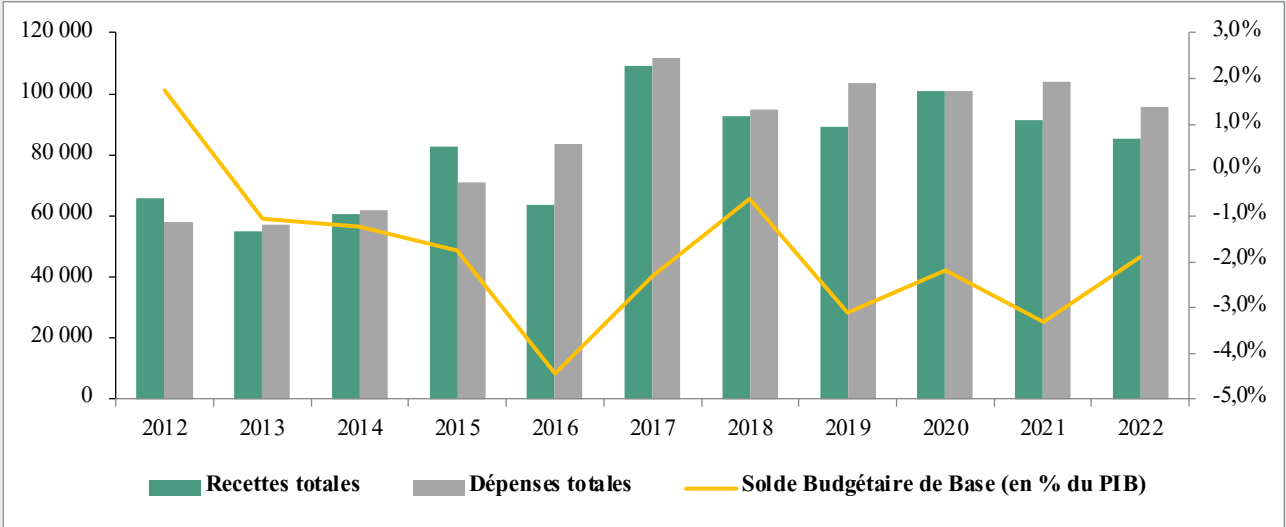
2.1. Exécution du budget

La situation des finances publiques au titre de l'année 2022 dégage un profil favorable comparativement à l'année précédente. En effet le déficit du solde budgétaire de base est en diminution ressortant à 12,2 milliards FC après 17,9 milliards FC en 2021. Cette amélioration est due à l'augmentation des recettes intérieures qui ont enregistré un taux de réalisation de 98,4% par rapport à la loi de finances rectificative de 2022

(LFR 2022), conjuguée à la baisse de certaines dépenses.

Dans le même contexte, le déficit primaire s'est également contracté s'affichant à 11,1 milliards FC contre 16,7 milliards FC une année auparavant. De même, le déficit global hors dons s'est établi à 39,4 milliards FC contre 49 milliards FC à fin 2021.

Figure 17 : Evolution des indicateurs en millions FC, sauf indication



Sources : CREF, FMI et BCC



Tableau 3 : Evolution des recettes et dépenses de l'Etat, en millions FC

	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	92 781	89 048	101 009	91 336	85 222,0
Recettes intérieures	57 282	50 013	49 473	54 982	56 325,6
dont recettes fiscales	42 336	35 563	40 411	45 695	44 356,1
Dons extérieurs	35 499	39 035	51 536	36 353	28 896,3
dont aides budgétaire	1 061	2 228	10 777	7 426	1 782
Dépenses et prêts nets	94 811	104 605	100 922	103 988	95 717,1
Dépenses courantes	70 233	58 106	58 530	66 068	74 974,1
Dépenses en capital	24 578	43 955	40 919	37 920	20 743,0
Solde primaire	- 2 623	- 14 990	- 9 265	- 16 739	-11 067

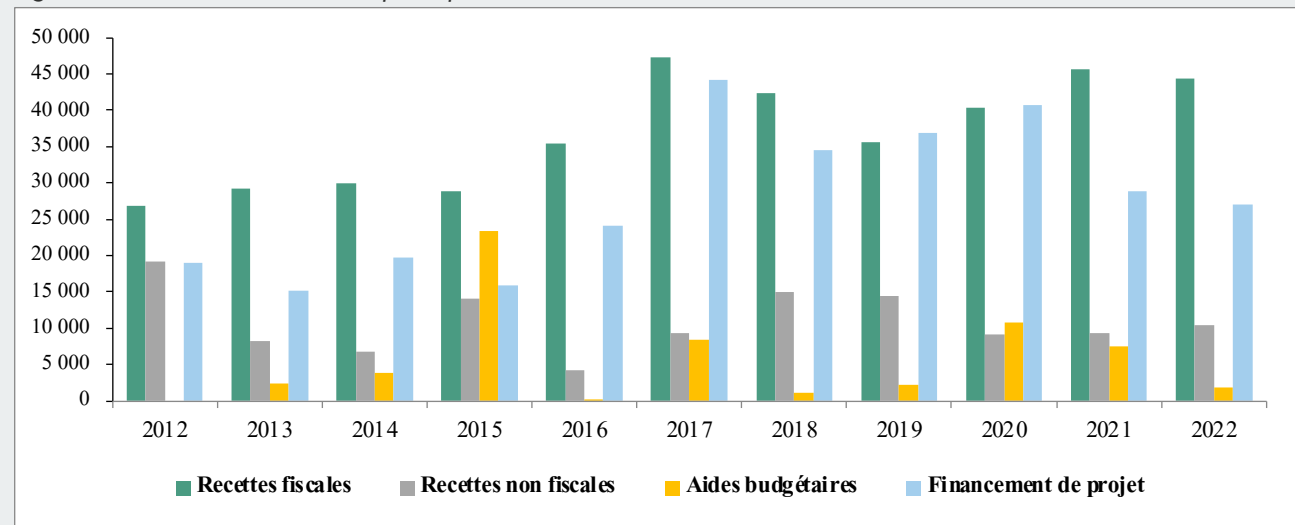
Source : CREF

2.1.1. Recettes publiques

Les recettes totales se sont élevées à 85,2 milliards FC en 2022 contre 91,3 milliards FC en 2021, soit une baisse de 6,7%. Cette évolution est imputable à la baisse de 32,5% des recettes extérieures s'élevant seulement à 28,9 milliards FC en 2022

contre 36,4 milliards FC en 2021. La contraction des ressources extérieures est surtout observée au niveau de l'aide budgétaire et non budgétaire (-76%) et dans une moindre mesure au niveau du financement extérieur des projets (-6,3%).

Figure 18 : Evolution des recettes publiques, en millions FC



Sources : CREF, FMI et BCC

En revanche, grâce aux efforts entrepris depuis les années précédentes pour la mobilisation des ressources intérieures, ces dernières, représentant 66,1% des recettes totales ont encore progressé en 2022, s'établissant à 56,3 milliards FC contre 55 milliards FC en 2021, enregistrant une hausse de 2,4%.

Néanmoins, l'accroissement des ressources internes est beaucoup plus reflété au niveau des recettes non fiscales, dépassant largement les prévisions de la LFR 2022, s'élevant à 12 milliards FC à fin décembre 2022 contre 9,3 milliards FC un an auparavant, soit une hausse de 28,9%.

Pour leur part, les recettes fiscales ont connu une baisse de 2,9% en 2022. Toutefois, elles ont enregistré un taux de réalisation de 91,4% par

rapport à la LFR 2022, finissant à 44,4 milliards FC contre 45,7 milliards FC en 2021.

Par ailleurs, elles constituent toujours la source principale des recettes de l'Etat, à 52% des recettes intérieures et leur baisse est essentiellement due à la diminution des revenus liés aux impôts sur les bénéfices des entreprises et les impôts et taxes intérieurs sur les biens et services.

Au terme de ces évolutions la pression fiscale s'est détériorée affichant un taux de 7% en 2022 contre 8,3% en 2021. Ce ratio reste très en dessous du plancher ($\geq 20\%$) fixé par les indicateurs de convergence de la Zone CMAF, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), et les communautés économiques régionales (CER).

2.1.2. Dépenses publiques

Avec un taux de réalisation de 73,9% par rapport à la LFR 2022, les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une baisse de 8% en 2022, s'établissant à 95,7 milliards FC contre 104 milliards FC une année auparavant. Cette contraction est imputable à la baisse des dépenses en capital si l'on considère la progression des dépenses courantes dans leur globalité s'élevant à 75 milliards FC contre 66,1 milliards FC l'année précédente. Toutefois les rubriques qui composent ces paiements courants n'ont pas évolué de la même manière.

En effet, la masse salariale, principal poste des dépenses courantes, ont diminué (-2,7%) s'affichant à 28,3 milliards FC à fin 2022 contre 29,1 milliards FC à fin 2021. Ce repli est en liaison avec les contrôles physiques des fonctionnaires effectués par la FOP. Ainsi, le ratio de la masse salariale rapporté aux recettes intérieures a diminué de 2,6 points de pourcentage pour s'établir à 50,3% en 2022 contre 52,9% en 2021, traduisant les efforts déployés afin de maîtriser ce poste.

Les dépenses de biens et services ont également diminué sur la période, passant de 16,1 milliards FC en 2021 à 13 milliards FC en 2022, soit une

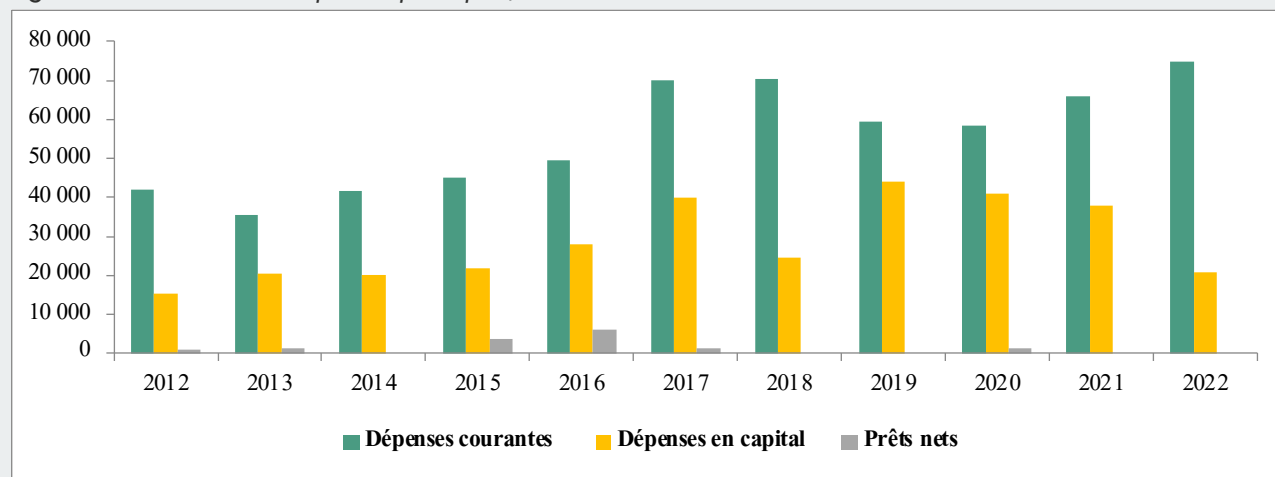
baisse de 19,3%. En revanche, les dépenses de transfert sont évaluées à 17,8 milliards FC contre 15,4 milliards FC l'année précédente, soit une progression de 15,8%.

De même, les autres dépenses courantes y compris l'assistance technique hors projet ont fortement augmenté passant de 4,3 milliards FC à fin 2021 à 14,7 milliards FC à fin 2022.

L'ensemble des charges portant sur les intérêts de la dette publique s'élèvent à 1,1 milliard FC en 2022, dont 1 milliard FC sur la dette extérieure et 74 millions FC sur l'engagement domestique.

Concernant les dépenses en capital, elles sont seulement réalisées à hauteur de 28,8% de la LFR 2022, s'établissant à 20,7 milliards FC en 2022 contre 37,9 milliards FC une année auparavant, soit une baisse de 45,3%. Cette régression s'observe à la fois sur les dépenses en capital financées sur ressources internes passant de 11,1 milliards FC en 2021 à 8,3 milliards FC en 2022 et sur celles financées sur ressources extérieures qui passent de 26,8 milliards FC à 12,5 milliards FC sur la même période.

Figure 19 : Evolution des dépenses publiques, en millions FC



Sources : CREF, FMI et BCC

2.2. Endettement public

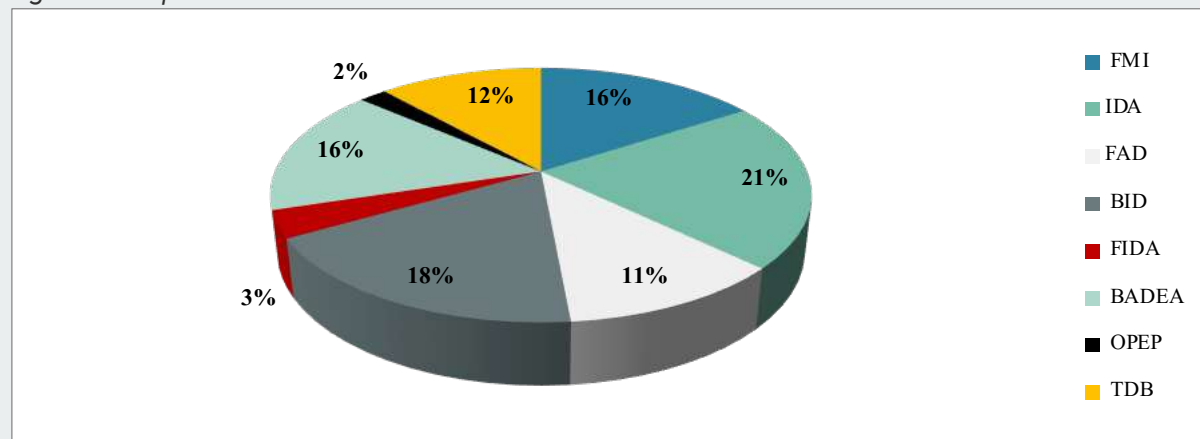
Au terme de l'exercice budgétaire de l'année 2022, la dette publique totale a progressé de 16% s'élevant à 198,4 milliards FC contre 171 milliards FC l'année précédente. Cependant, le taux d'endettement public en pourcentage du PIB s'est consolidé autour de 31% sur la période suite à l'augmentation du PIB entre 2021 et 2022.

S'agissant de la dette publique intérieure, elle s'est contractée de 3,2% passant de 29,6 milliards FC en 2021 à 28,7 milliards FC l'année sous revue. Pour ce qui est de la dette extérieure, elle s'est établie

à 169,7 milliards FC contre 141,4 milliards FC en 2021, enregistrant ainsi une hausse de 20%. Elle est constituée de 40,1% de dette multilatérale, de 31% de dette bilatérale et 28,9% de dette garantie.

La dette multilatérale est dominée par la Banque Mondiale et le FMI à (37,1%) suivi par la BID à (18,2%) et la BADEA (16,2%). Pour ce qui concerne la dette bilatérale, c'est toujours le Fonds saoudien qui occupe le premier rang, représentant 41,7% du portefeuille suivie par Exim Bank India (32,5%).

Figure 20 : Répartition de la dette multilatérale



Source : Direction de la Dette Publique

3. Balance des paiements

Les échanges commerciaux se sont soldés par une détérioration du solde global de la balance des paiements, en lien avec la dégradation du compte des transactions courantes, toutefois atténuée par l'amélioration du déficit du compte des opérations financières. Cette évolution a été influencée par un contexte de flambée de prix, causé entre autres par la rupture des chaînes d'approvisionnement et par les répercussions de la guerre en Ukraine.

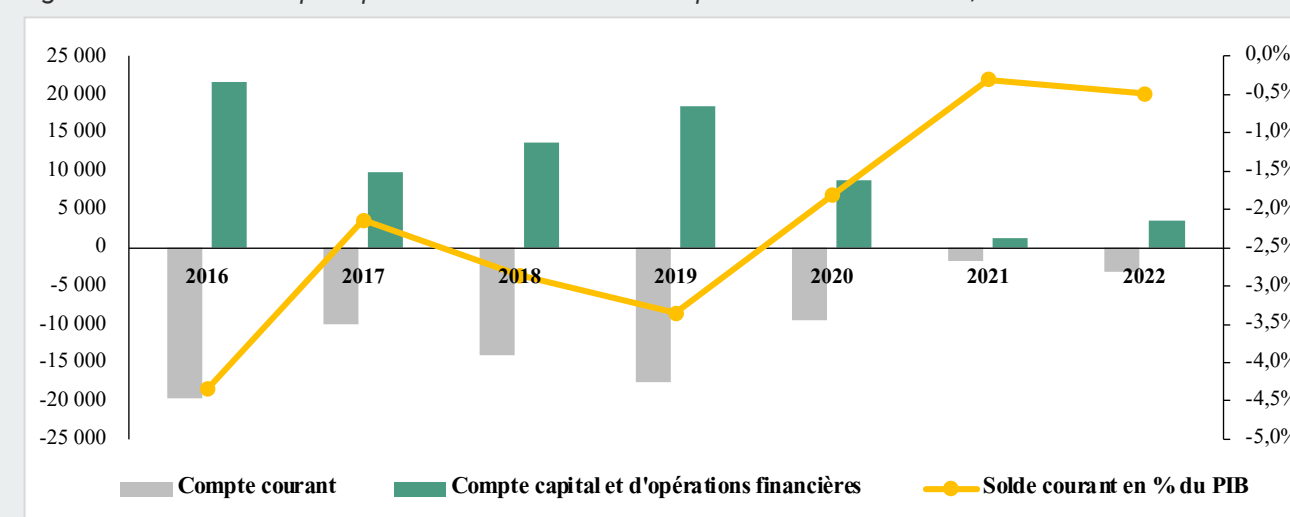
Les exportations ont affiché une forte augmentation (+76,7%), portée par les produits de rente dont les ventes sont passées de 10,2 milliards FC en 2021 à 20,3 milliards FC un an après. Les importations de biens FOB, quant à elles, ont enregistré une progression de 11,4% tirée par les produits alimentaires, les produits énergétiques et les biens intermédiaires. Par conséquent, le solde commercial s'est nettement dégradé (-10 milliards

FC) sur la période sous revue.

Dans le même temps, en dépit de la relance de l'activité touristique, le déficit du compte des services s'est dégradé de 58,3% à 46,3 milliards FC en 2022 sous l'effet de la hausse des importations de services.

Par ailleurs, le solde excédentaire du compte des revenus s'est consolidé autour de 2,6 milliards FC en lien avec les évolutions contrastées des différents sous postes. S'agissant du compte des transferts, l'excédent a augmenté de 22,5% pour s'établir à 141,3 milliards FC, progression tirée par les entrées de fonds au bénéfice du secteur privé. Au niveau des opérations financières, le solde a augmenté de 2,3 milliards FC pour atteindre 3,6 milliards FC, sous l'effet d'une amélioration du déficit des opérations financières et une consolidation de l'excédent du compte de capital.

Figure 21 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements en millions FC, sauf indication



Source : BCC

3.1. Compte de transactions courantes

En 2022, le compte de transactions courantes est marqué par une dégradation de son solde en ligne avec le creusement des déficits du compte de biens et de services. En effet, le déficit du compte des biens s'est accentué de 10 milliards FC sur la période sous revue pour se situer à 100,7 milliards FC. Le compte de services a également

enregistré une dégradation de son déficit, passé de 29,2 milliards FC en 2021 à 46,3 milliards FC une année après. En revanche, l'excédent des revenus s'est consolidé à 2,6 milliards FC. Par ailleurs, l'augmentation de l'excédent du compte de transferts a atténué le creusement du déficit du compte courant de la balance des paiements.



Tableau 4 : Evolution des soldes du compte courant, en millions FC, sauf indication

Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Biens	-74 475	-84 782	-87 808	-93 482	-90 394	-100 680
Services	-2678	-1169	-4999	-24825	-29249	-46293
Revenus	2 192	2 616	2 481	2 545	2 619	2 616
Transferts courants	64 931	69 282	72 830	106 265	115 329	141 267
Compte courant	-10 029	-14 053	-17 497	-9 497	-1 695	-3 090
Solde courant (en % du PIB)	-2,1%	-2,9%	-3,4%	-1,8%	-0,3%	-0,5%

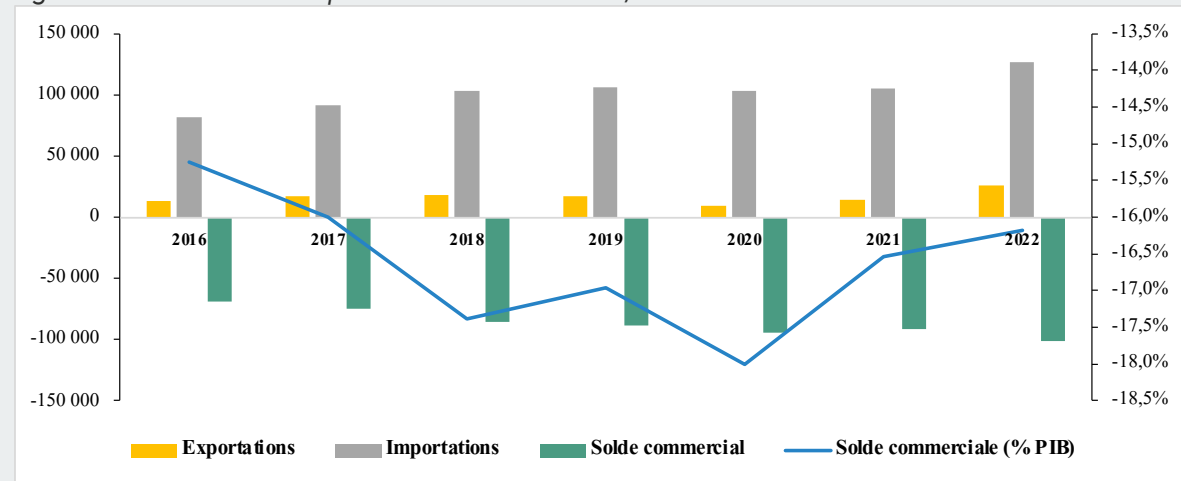
Source : BCC

3.1.1. Compte de biens

La balance des biens s'est détériorée de 10 milliards FC en 2022, faisant passer le déficit de 90,4 milliards FC en 2021 à 100,7 milliards FC un an après. Cette situation est le résultat d'une

progression des importations FOB d'environ 11,2 milliards FC et des exportations de 10,3 milliards FC.

Figure 22 : Evolution du compte de biens en millions FC, sauf indication



Source : BCC

Dominées par les produits de rente, la hausse des exportations de biens a surtout concerné le girofle dont les ventes à l'extérieur ont atteint 17,1 milliards FC au terme de l'année 2022 (après 5,7 milliards FC en 2021), en liaison avec la forte demande extérieure de girofle augmentant les quantités de 2 785 tonnes en 2021 à 8 399 tonnes en 2022 et les prix de 2,7%.

En parallèle, les exportations de vanille ont augmenté de 4,3% pour s'établir à 2 milliards FC en raison de la hausse des cours mondiaux en dépit de la baisse des quantités exportées (34 tonnes en 2022 contre 38 tonnes en 2021). En revanche, les exportations de l'ylang-ylang ont baissé de plus de la moitié, pour s'établir à 1,1 milliard FC contre 2,6 milliards FC une année auparavant en raison de la baisse des cours mondiaux. Pour ce qui est des autres produits exportés, ils ont crû de 25% pour

atteindre 5,3 milliards FC après 4,2 milliards FC sur la période.

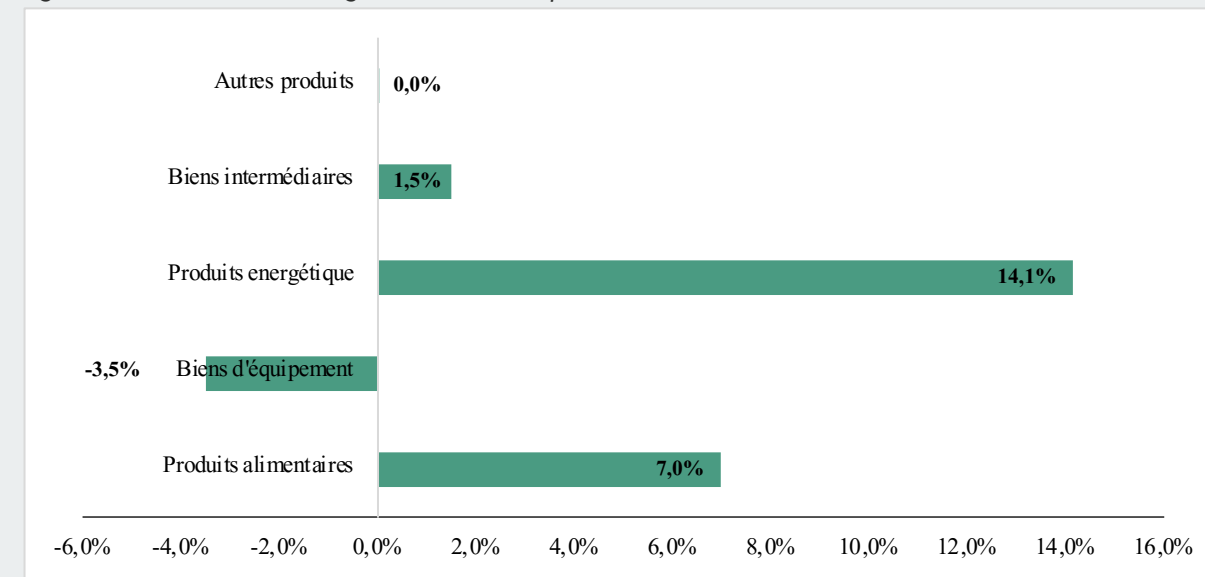
Au niveau des importations de biens, la valeur CAF a progressé de 19,1% pour atteindre 162,9 milliards FC en 2022 contre 136,8 milliards FC une année auparavant. Cette évolution provient essentiellement des produits énergétiques, des produits alimentaires et dans une moindre mesure des biens intermédiaires.

En effet, les importations des produits alimentaires se sont établies à 51,1 milliards FC en 2022 après 41,6 milliards FC en 2021, équivalent à une hausse de 23%. Les produits énergétiques ont également augmenté (+52,1%) passant de 37,1 milliards FC à 56,4 milliards FC sur la période. La facture des importations des biens intermédiaires a aussi augmenté pour se situer à 27,3 milliards

FC après 25,3 milliards FC l'année d'avant, soit une augmentation de 8,1%. En revanche, les importations de biens d'équipement ont baissé de 17,1% pour se situer à 23,2 milliards FC après 28 milliards FC en 2021. Dans l'ensemble, les

produits énergétiques ont contribué à hauteur de 14,1% contre 7% pour les produits alimentaires. Cependant, la contribution à l'augmentation des importations des biens d'équipement a été négative à 3,5%.

Figure 23 : Contribution à l'augmentation des importations de biens



Source : BCC



Tableau 5 : Evolution des importations par poste, en millions FC

Rubriques	2020	2021	2022
Produits carnés	15 874	12 812	14 618
Animaux sur pieds	1 577	1 419	1 676
Céréales	16 057	17 034	19 754
Condiments	4 665	3 973	7 336
Boissons	2 519	2 716	3 894
Autres produits alimentaires	2 850	3 631	3 853
Produits alimentaires	43 542	41 585	51 132
Machine et moyens de transport motorisé	11 217	18 816	15 247
Biens meubles et électroménagers	1 817	2 691	2 503
Produits TIC	2 725	2 550	1 365
Autres biens d'équipement	2 791	3 915	4 084
Biens d'équipement	18 550	27 973	23 199
Autres produits énergétiques	917	795	1 181
Produits énergétiques	30 596	37 101	56 447
Matériaux de construction	21 014	21 749	23 622
Autres biens intermédiaires	2 928	3 546	3 720
Biens intermédiaires	23 942	25 295	27 342
Autres produits	4 190	4 843	4 843
Importations totales de biens	120 819	136 796	162 964

Source : Directions Générales des Douanes

L'augmentation des importations de produits alimentaires a concerné l'ensemble des biens constituant ce panier. C'est le cas notamment des produits carnés dont les importations ont atteint 14,6 milliards FC en 2022 après 12,8 milliards FC en 2021, soit +14,1%. Plus concrètement, cette hausse reflète la progression des produits à base de viande et de volaille.

Les produits céréaliers ont également concouru à l'augmentation des importations des biens alimentaires. Il s'agit du riz dont les achats à

l'étranger sont passés de 14,2 milliards FC à 15,6 milliards FC en une année, ainsi que de la farine importée à hauteur de 4,2 milliards FC en 2022 contre 2,9 milliards FC en 2021, soit une hausse de 45%.

En ce qui concerne les produits énergétiques, la commande a augmenté de 52,1% pour atteindre 56,4 milliards FC en 2022 contre 37,1 milliards FC en 2021 sous l'effet de la flambée des cours mondiaux. Cette progression a concerné les produits pétroliers qui sont passés de 36,3 milliards

FC à 56,4 milliards FC sur la période. Cette hausse reflète l'ensemble des produits pétroliers, notamment l'essence (+61%), le gazole (+59%) et le pétrole lampant (+33%). S'agissant des autres produits combustibles, la progression a été portée par le gaz (+49%).

Pour leur part, les importations de biens intermédiaires ont enregistré une augmentation de 8,1% pour s'établir à 27,3 milliards FC en 2022 après 25,3 milliards FC en 2021. Cette augmentation est portée par les matériaux de construction acquis à

3.1.2. Compte des services

La dégradation du déficit des échanges de services résulte de l'augmentation des importations (+44,1%) atténuée par la hausse des exportations de services (+33,3%). Les services de transport se sont soldés par un déficit de 40,3 milliards FC en 2022 contre 30,3 milliards FC en 2021, équivalent à un creusement de 10,1 milliards FC, attribuable à une hausse des dépenses (+33,6%) et des recettes de transport (+41,5%).

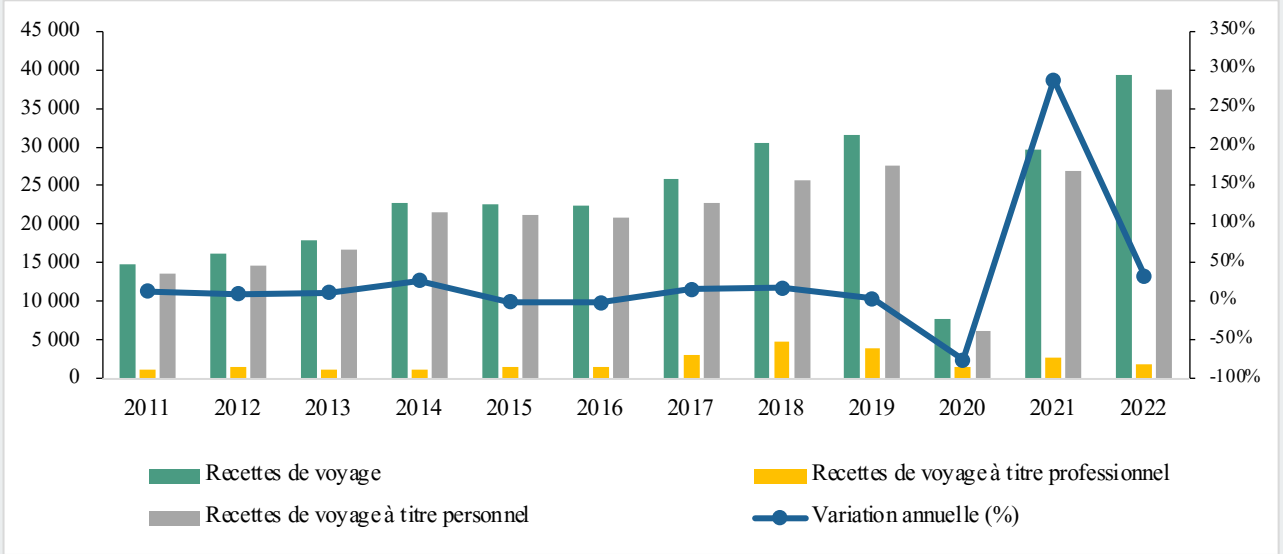
L'augmentation des dépenses de transport traduit des hausses de 39,9% des transports aériens et de 30,4% des transports maritimes. Ces dernières se sont établies à 27,5 milliards FC en 2022 contre 21,1 milliards FC en 2021 en lien avec les dépenses de Fret. Pour ce qui est des dépenses de transport aérien, l'augmentation est surtout liée à la hausse

hauteur de 23,6 milliards FC en 2022 contre 21,7 milliards FC une année auparavant ; progression résultante des importations des « fer et tôles » (+34%) et des produits de quincaillerie (+13%).

En revanche, les importations de biens d'équipement ont enregistré une baisse de 17,1% (- 5 milliards FC) passant de 28 milliards FC en 2021 à 23,2 milliards FC un an après. Ce repli est attribuable aux machines et moyens de transport (-19%) et dans une moindre mesure aux biens meubles et électroménagers (-7%).

des émissions de billets au titre des passagers. En ce qui concerne le poste « voyages », le solde excédentaire s'est contracté de 4,5 milliards FC pour s'établir à 5,1 milliards FC en 2022 après 9,6 milliards FC une année avant, sous l'effet de l'augmentation des dépenses de voyage plus conséquente que celle des recettes. Ces dernières se sont élevées à 39,3 milliards FC contre 29,6 milliards FC en 2021, soit une hausse de 9,7 milliards FC (+32,7%), situation résultante de la forte hausse des recettes de voyage à titre personnel dont la valeur est passée de 27 milliards FC en 2022 après 37,4 milliards FC une année avant. Cette évolution est en lien avec la progression de l'activité touristique impactée par l'augmentation des arrivées des touristes qui sont passées à 50 360 en 2022 après 28 000 en 2021.

Figure 24 : Evolution des recettes de voyage en millions FC

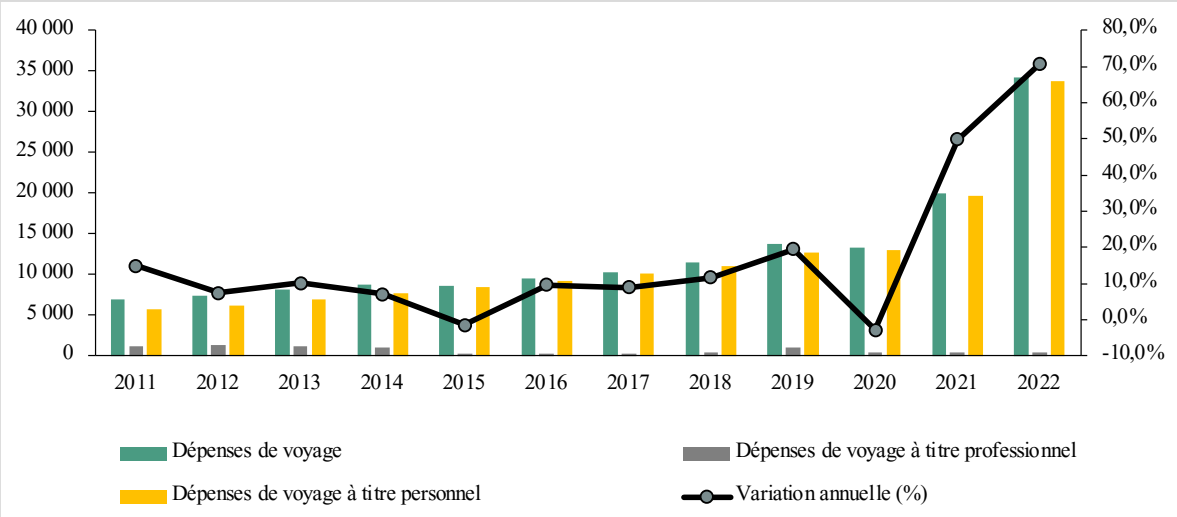


Source : BCC

S'agissant des dépenses de voyage, elles ont affiché une augmentation de 70,7% pour s'établir à 34,2 milliards FC en 2022 contre 20 milliards FC en 2021. Cette évolution est imputable à

l'augmentation des dépenses de voyage à titre personnel avec un niveau passé de 19,7 milliards FC en 2021 à 33,7 milliards FC un an après (+71,6%).

Figure 25 : Evolution des dépenses de voyage en millions FC



Source : BCC

3.1.3. Balance des revenus

L'excédent des revenus s'est consolidé à 2,6 milliards FC en liaison les entrées au titre des rémunérations des salariés passées de 1,7 milliard FC en 2021 à 2 milliards FC en 2022, soit une

augmentation de 18%. Tandis que les revenus des investissements ont baissé de 33,4% sur la période pour s'établir à 613,9 millions FC après 922,2 millions FC en 2021.

3.1.4. Balance des transferts courants

Le solde excédentaire du compte des transferts courant a crû de 22,5% pour se situer à 141,3 milliards FC en 2022 après 115,3 milliards FC une année auparavant. Cette progression est portée essentiellement par les entrées de fonds au bénéfice du secteur privé qui ont augmenté de 14,7%, passant de 128,9 milliards FC à 147,8 milliards FC en 2022. En effet, dans un contexte de forte hausse des prix à la consommation, la performance exceptionnelle observée depuis

2020 pour les envois de fonds, s'est confirmée en 2022 reflétant la solidarité légendaire des comoriens résidents à l'étranger envers leurs familles. Ainsi, cette hausse des envois de fonds a permis de contenir le déficit du compte des transactions courantes. Les transferts en faveur du gouvernement pour leur part, ont progressé pour atteindre 18,7 milliards FC après 9,9 milliards FC en 2021 tirée par les dons projets du Programme d'Investissements Publics (PIP).

3.2. Comptes de capital et des opérations financières

L'excédent du compte de capital et des opérations financières a augmenté de 2,3 milliards FC pour s'établir à 3,6 milliards FC en 2022. Ce résultat est la conséquence d'une amélioration du déficit des opérations financières en dépit du contexte de durcissement au niveau mondial des conditions de financement. Pour sa part, le compte de capital a accusé un repli de son excédent de 3% en passant de 12,5 milliards FC en 2021 à 12,1 milliards FC une année après à la suite de la diminution des

transferts de capital bénéficiés des partenaires au développement. Dans ce contexte international globalement défavorable, marquée par une pression inflationniste, les avoirs de réserves bruts du pays ont enregistré une baisse de 6,5% pour s'établir à 141,9 milliards, représentant une couverture de 7,6 mois d'importations de biens et services en 2022 après 10,5 mois d'importations en 2021.





CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

I. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	58
1. Organes de gouvernance	58
2. Objectif de la politique monétaire	58
3. Instruments de politique monétaire.....	58
3.1. Evolution des réserves obligatoires	58
3.2. Evolution des taux	59
3.3.Evolution du ratio Avoirs extérieurs/Engagements à vue	60
II. FACTEURS AUTONOMES DE LA LIQUIDITÉ	61
1.Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire	61
2. Effet de chaque facteur autonome sur la variation de l'ensemble	62
2.1. Réserves de change	62
2.2. Circulation fiduciaire	62
2.3. Position Nette du Gouvernement (PNG).....	62
2.4. Autres facteurs autonomes	63
3. Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire	63
3.1. Orientation de la politique monétaire	63
3.2. Interventions sur les marchés	64
III. EVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES	68
1. Contreparties de la masse monétaire	68
1.1. Actifs extérieurs nets.....	68
1.2. Crédit intérieur.....	69
2. Composantes de la masse monétaire.....	71
2.1. Moyens de paiement	71
2.2. Epargne liquide	72

I. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

La conduite de la politique monétaire est dévolue à la Banque Centrale (BCC) depuis sa création le 1^{er} juillet 1981. Elle puise son assise juridique dans l'Accord de coopération monétaire établie en 1979 entre les Comores et la France ainsi que dans les

1. Organes de gouvernance

Le pouvoir de décision en matière de politique monétaire est dévolu exclusivement au Conseil d'Administration par l'article 48 des statuts de l'institution tandis que la mise en œuvre des décisions relève du Gouvernement de la Banque à travers son organisation interne.

Le Conseil d'Administration formule la stratégie de politique monétaire à mettre en œuvre et en décide de l'orientation en fixant les paramètres des opérations sur la base des analyses et des prévisions produites par la Banque.

2. Objectif de la politique monétaire

L'objectif final assigné à la politique monétaire est la stabilité de la monnaie (cf. article 6 des statuts de la BCC). Cette stabilité monétaire consiste à poursuivre une inflation faible (en moyenne annuelle). Elle est notamment assurée par l'ancrage nominal du change. En effet, en vertu de l'Accord de coopération monétaire, le franc comorien est fixé à l'euro suivant la parité de 1 EUR = 491,96775 KMF. Cet arrimage est assorti d'un objectif de couverture externe de la monnaie nationale, qui consiste pour la Banque Centrale des Comores, de maintenir en permanence une couverture en devises de ses engagements à vue à hauteur d'au moins 20% (cf. article 55 de ses statuts).

3. Instruments de politique monétaire

3.1. Evolution des réserves obligatoires

Après un accroissement net en 2021 notamment avec le maintien des mesures d'assouplissement monétaire opérées à fin mars 2020, la liquidité bancaire s'est contractée au cours de l'année 2022 sous l'effet des mesures de normalisation progressive de la politique monétaire post-covid-19.

En effet, face aux pressions inflationnistes, le taux de réserves obligatoires a été relevé en janvier 2022 à 12,5% puis ramené six mois plus tard à 15%, soit à son niveau d'avant la crise sanitaire. Suite à

statuts de la BCC. Ce cadre juridique est complété par divers textes réglementaires visant à interpréter les dispositions édictées en matière de politique monétaire et à faciliter leur application dans le cadre de la mise en œuvre de cette dernière.

Le Gouvernement de la Banque à travers le Comité de Liquidité assure la mise en œuvre des décisions de politique monétaire et le suivi de la situation sur le marché monétaire.

Ce comité se réunit mensuellement, à chaque fin de période d'observation des réserves obligatoires, pour analyser la situation du marché monétaire, établir des prévisions des facteurs autonomes de la liquidité bancaire et calibrer les interventions de la Banque sur le marché monétaire (taux d'intérêt, volume, etc.) aux périodes suivantes.

En outre, les réserves de change constituent une variable de stabilité macroéconomique d'intérêt pour l'autorité monétaire qui est tenue donc d'en assurer une gestion optimale et de défendre en toute circonstance la parité officielle du Franc comorien par le maintien d'un niveau suffisant de réserves de change, c'est-à-dire compatible avec cette cible de change nominale.

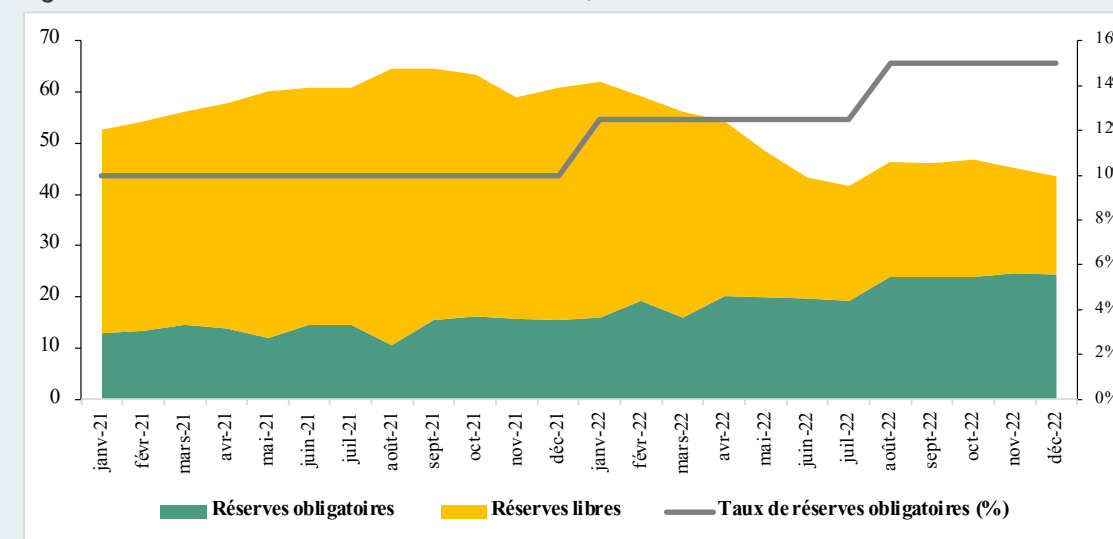
Sur le plan opérationnel, la stabilité externe de la monnaie est assurée tant que les réserves de change se maintiennent au-dessus de 20% de ses engagements à vue.

ces mesures, conjuguées à la hausse des dépôts de la clientèle auprès des institutions financières, les réserves obligatoires ont fortement augmenté, en moyenne de 8,7 milliards FC (+55,6%), tandis que les réserves libres ont fortement chuté, en moyenne de 27,8 milliards FC (-61,5%).

Ainsi, à fin décembre 2022, le niveau des réserves obligatoires du système s'élève à 24 milliards FC contre 16 milliards FC à fin décembre 2021 tandis que celui des réserves libres s'est établi à 17 milliards FC contre 45 milliards FC un an plus tôt.

A noter que l'effet restrictif de la hausse du coefficient de réserves obligatoires sur la liquidité a été amplifié par les opérations d'absorption effectuées tout au long du second semestre 2022.

Figure 26 : Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indication



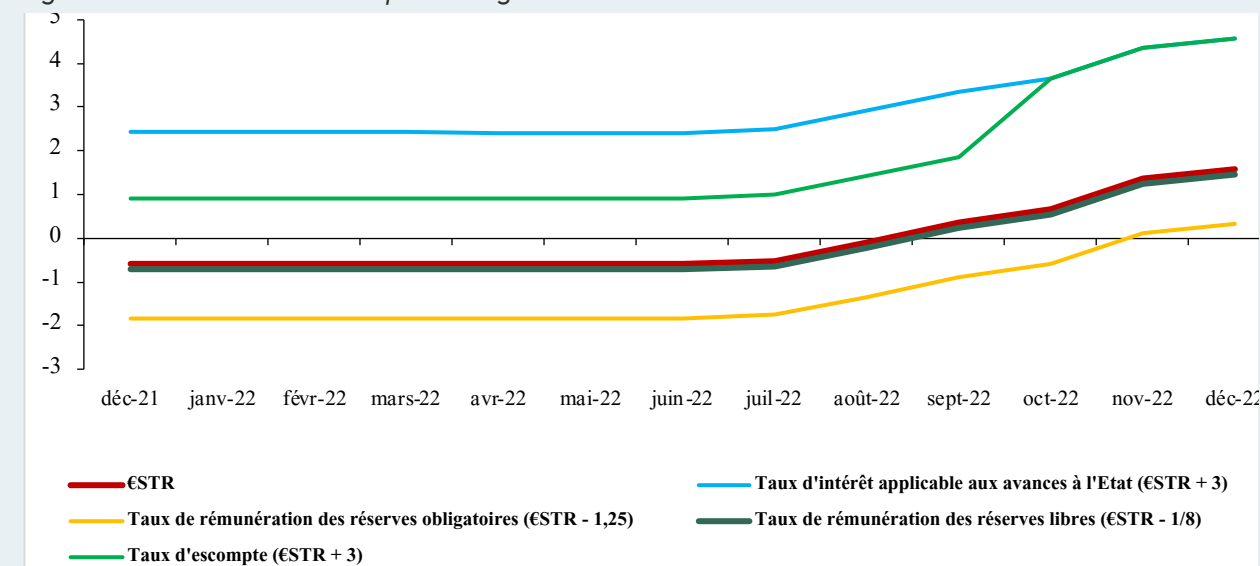
Source : BCC

3.2. Evolution des taux

Encore en 2022, les taux de la BCC sont restés indexés à l'€STR avec les mêmes marges de minoration/majoration définies par le CA en 2019. Ils ont néanmoins varié sensiblement en termes de niveau au second semestre, au gré de l'évolution largement positive du taux moyen pondéré au jour le jour du marché interbancaire de la zone

euro comme le montre le graphique ci-dessous. En effet, la hausse de l'€STR a été concomitante du relèvement des taux directeurs de la BCE en juillet 2022 suite à la normalisation de la politique monétaire opérée en zone euro face à l'envolée des prix consécutive à la reprise post-crise Covid-19, accentuée par la guerre en Ukraine.

Figure 27 : Evolution des taux en pourcentage



Source : BCC

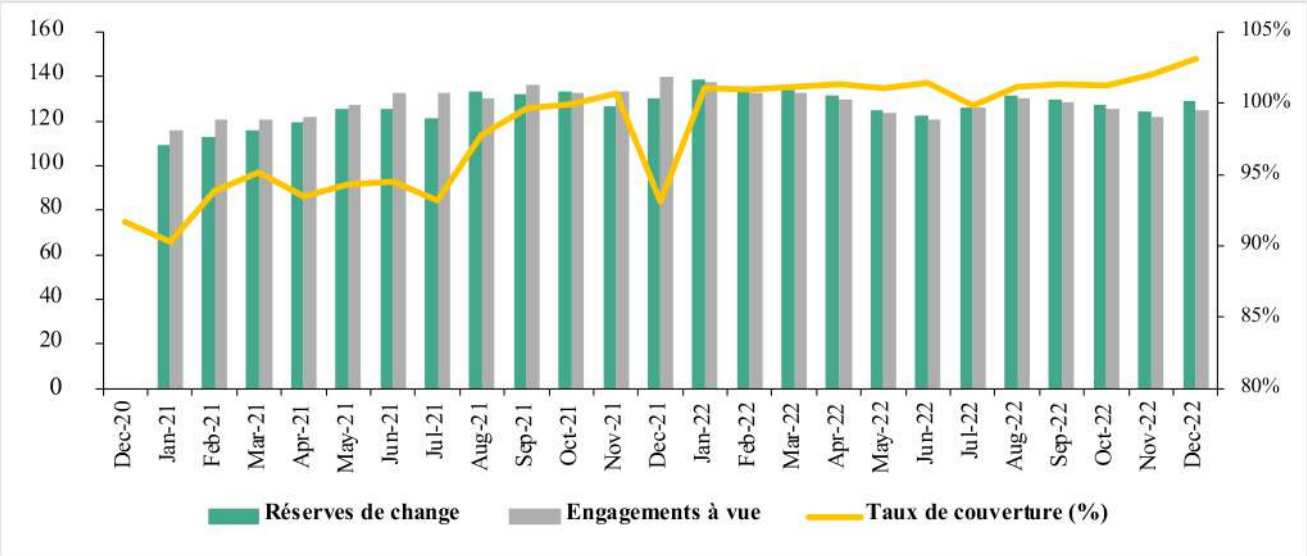
3.3.Evolution du ratio Avoirs extérieurs/Engagements à vue

Le taux de couverture extérieure de la monnaie demeure encore très satisfaisant, soit à un niveau très largement au-dessus de la norme statutaire (20%). En effet, il a évolué nettement au-dessus de 100% tout au long de l'année 2022.

Cette large couverture extérieure du Franc comorien a été maintenue à une proportion aussi élevée tout le long de l'année sous revue grâce à une évolution des avoirs extérieurs de la BCC nettement au-dessus de celle des engagements à vue (y compris les billets et pièces en circulation), d'autant plus que la baisse enregistrée par les deux grandeurs en 2022 a été moins importante au niveau des avoirs extérieurs qu'au niveau des engagements à vue.

De janvier à décembre 2022, les avoirs de réserve ont diminué d'un peu moins de 10 milliards FC alors que les engagements à vue l'ont été de 12,4 milliards FC.

Figure 28 : Taux de couverture extérieure du Franc comorien en milliards FC, sauf indication



Source : BCC



II. FACTEURS AUTONOMES DE LA LIQUIDITÉ

1.Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire

L'année 2022 a été marquée par une contraction de la liquidité bancaire, sous l'effet de la diminution du solde agrégé de ses facteurs autonomes (-16,1 milliards FC).

En effet, le solde des facteurs autonomes de la liquidité (FAL) a baissé de 16,1 milliards FC au cours de l'année sous revue, passant de 64,4 milliards FC à fin décembre 2021 à 48,3 milliards FC à fin décembre 2022. Cette contraction est imputable essentiellement à la diminution des réserves de change (-12,0 milliards FC) et à la hausse conjuguée de la circulation fiduciaire (11,7 milliards FC).

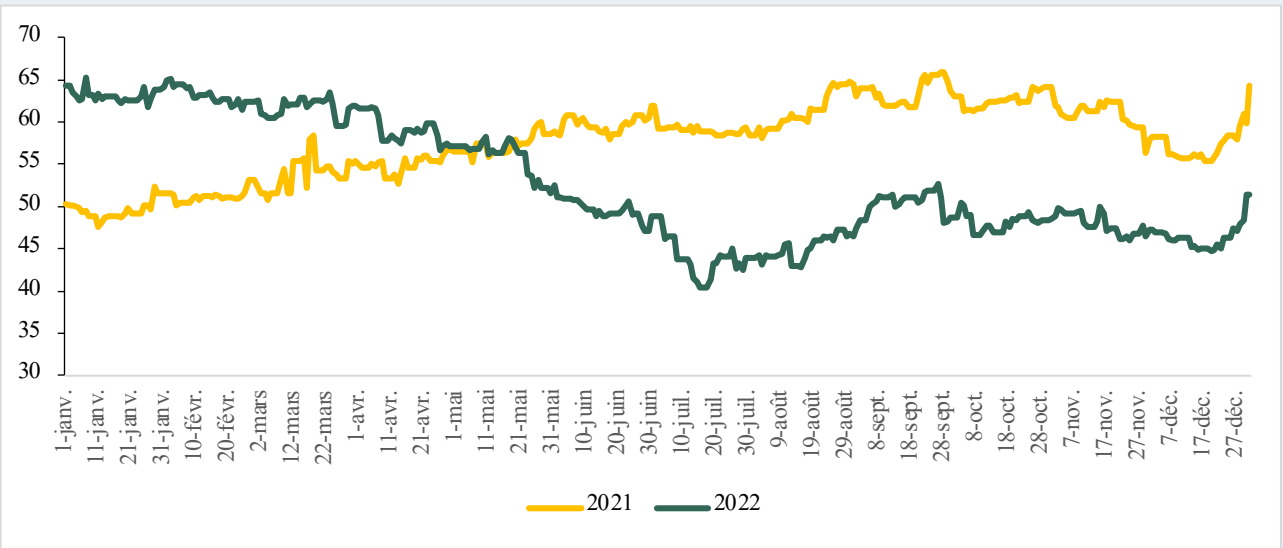
Toutefois, l'effet restrictif de la baisse des réserves de change et de l'accroissement de la circulation fiduciaire sur le solde des FAL a été atténué par la nette amélioration de la Position Nette du Gouvernement (PNG) de près de 10 milliards FC durant l'année 2022.

Tableau 6 : Facteurs autonomes de la liquidité en milliards FC

Période revue	Facteurs autonomes de la liquidité				
Année 2022	Réserves de change	Circulation fiduciaire	PNG	Autres facteurs	Solde des FAL
Niveau en fin décembre 2021	138,4	- 53,6	- 11,5	- 8,8	64,4
Niveau en fin décembre 2022	126,3	- 65,4	- 1,6	- 11,1	48,3
Variation au cours de la période	- 12,1	- 11,7	10,0	- 2,3	- 16,1
Moyenne	129,7	- 58,9	- 6,7	- 12,9	51,2

Source : BCC

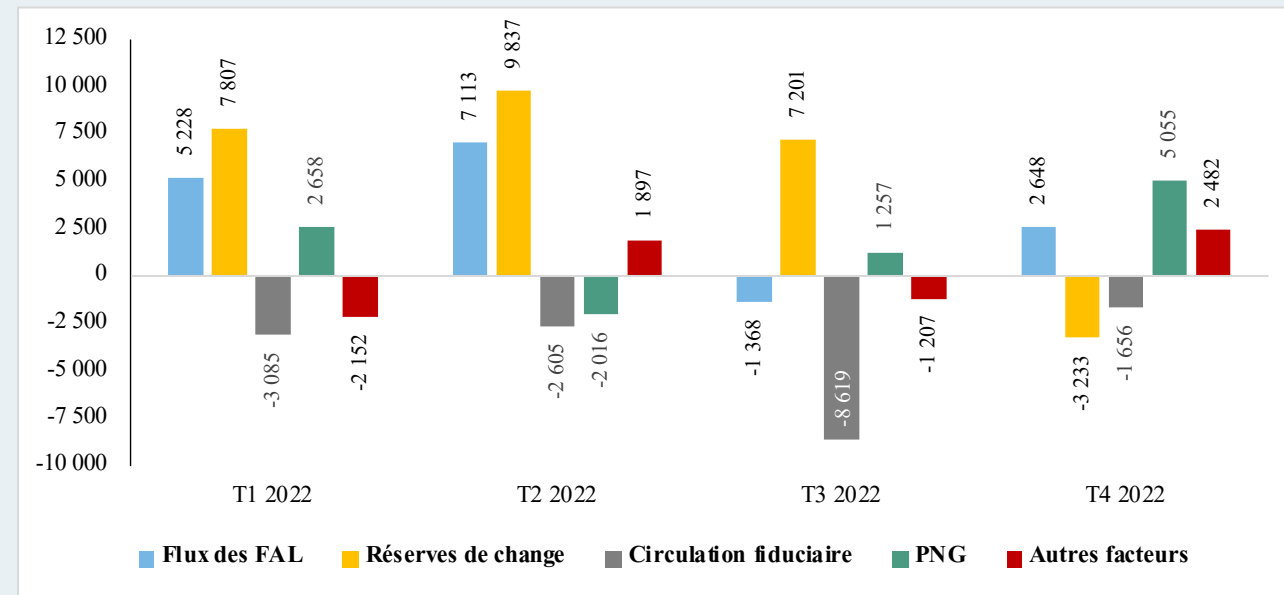
Figure 29 : Evolution du solde des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, en milliards FC



Source : BCC

2. Effet de chaque facteur autonome sur la variation de l'ensemble

Figure 30 : Contribution des différents facteurs à la variation du solde des FAL, en millions FC



Source : BCC

2.1. Réserves de change

Principale composante du solde agrégé des facteurs autonomes de la liquidité, les réserves de change ont impacté négativement la liquidité bancaire durant l'année 2022, de l'ordre de 12,1 milliards FC (-8,7%), en baissant de 138,4 milliards FC à fin décembre 2021 à 126,3 milliards FC à fin décembre 2022. Cette contraction a été concomitante des flux de transferts de fonds importants vers l'extérieur au cours de l'année, émanant principalement de banques locales

approvisionnant leurs comptes correspondants à l'étranger, mais aussi d'administrations publiques et de sociétés d'Etat en règlement de dettes. Toutefois, les réserves de change ont connu une phase haussière (+12,6 milliards FC) entre mi-juillet et mi-septembre 2022 et ce, parallèlement à l'intensification des flux transfert et l'afflux de la diaspora pendant cette période des grandes vacances.

2.2. Circulation fiduciaire

L'évolution de la circulation fiduciaire a eu un effet restrictif sur le solde agrégé des facteurs autonomes de la liquidité bancaire au cours de l'année 2022. En effet, la valeur des billets & pièces en circulation a augmenté de 11,7 milliards FC, passant de 53,6

milliards FC au 31 décembre 2021 à 65,4 milliards FC un an après. Cet accroissement a été surtout enregistré de fin juin à mi-août, parallèlement à l'intensification des dépenses de festivités de mariage pendant les grandes vacances.

2.3. Position Nette du Gouvernement (PNG)

Au cours de l'année 2022, la PNG s'est nettement améliorée, d'environ 10 milliards FC et a eu ainsi une incidence globalement négative du même ordre de grandeur sur le solde des FAL. En effet, la PNG a progressé de (-11,2 milliards FC) à (-1,6 milliard FC) en liaison avec la diminution des dépôts du Trésor et des Administrations publiques

à hauteur de 10 milliards FC étant donné que l'encours des prêts à l'Etat a stagné pendant toute l'année 2022. De sa part, la diminution des dépôts du Trésor, observée surtout au second semestre, a été concomitante de la hausse continue des dépenses publiques pendant la même période.

2.4. Autres facteurs autonomes

Le solde des autres facteurs autonomes, regroupant des postes à impact souvent faible sur la liquidité bancaire dont les Postes en cours de règlement (Float), a augmenté de 2,3 milliards FC au cours de l'année 2022, passant de 8,8 milliards FC à fin

décembre 2021 à 11,1 milliards FC à fin décembre 2022. L'évolution des autres FA a été très erratique, reflétant celle du float et le rythme du dénouement des opérations bancaires.

3. Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire

A travers la réforme monétaire en cours, la BCC crée progressivement les conditions propices à la conduite d'une politique monétaire active et à sa transmission à l'économie réelle. Dans cette perspective, elle a défini, dans le règlement de politique monétaire de juin 2022, l'essentiel des instruments devant structurer le cadre opérationnel projeté. Il s'agit en l'occurrence des opérations principales d'absorption ou d'injection de liquidité et des facilités permanentes de dépôt ou de prêt, qui viennent s'ajouter à l'exigence de maintenance de réserves obligatoires.

Ces nouveaux instruments en développement permettront de réguler la liquidité bancaire et ainsi d'influer sur le niveau des taux d'intérêt à court terme du marché interbancaire en processus d'activation et in fine sur le niveau des prix. Ils permettront ainsi de mieux répondre aux chocs.

La mise en place de ce nouveau cadre a démarré avec les opérations de reprise de liquidité, sur appel d'offres sur le marché monétaire et via le mécanisme de dépôts à terme, lancées en fin juillet 2022. L'opérationnalisation en priorité de ces instruments d'absorption a été dictée par le contexte d'excès de liquidité structurel qui prévaut sur le marché monétaire.

3.1. Orientation de la politique monétaire

L'année 2022 a enregistré, au cours du second semestre, des changements majeurs dans la stratégie de politique monétaire et le cadre de sa mise en œuvre.

Le coefficient de réserves obligatoires a été ramené progressivement à 15%, son niveau d'avant la crise Covid-19, en signe de normalisation de la politique monétaire face au desserrement de la liquidité bancaire et aux pressions inflationnistes concomitantes.

Le taux limite de soumission aux appels d'offres de liquidité (TSAO) sert à l'Autorité monétaire d'outil de communication de la cible opérationnelle du futur taux d'intérêt moyen pondéré du marché interbancaire qu'elle vise à faire varier à un niveau proche du TSAO (fixé à 2,5% en juin 2022) et à en faire un canal de transmission de son action à l'économie réelle.

Quant aux instruments d'injection de liquidité, ils sont encore en chantier, parallèlement à la réflexion sur le cadre d'éligibilité des actifs en garantie des opérations de politique monétaire et d'autant plus que leur mise en œuvre n'était pas la priorité dans le contexte de « surliquidité ».

Afin de compléter la boîte à outils de sa politique monétaire en cours de refonte, la BCC s'attèle à mettre en place dès courant 2023 tous les dispositifs opérationnels de la facilité de prêt marginal et des appels d'offres d'apport de liquidité ainsi que le cadre du collatéral éligible en couverture des opérations de politique monétaire. En 2023 également, elle réfléchit à l'abandon de sa stratégie d'indexation de ses taux d'intérêt à l'€STR au profit d'un régime de corridor de taux centré sur le TSAO.

Plus marquant surtout est le lancement en fin juillet 2022 des opérations principales de ponction de liquidité, à travers le mécanisme de dépôt à terme (DAT), et ce, dans le cadre de la stratégie de réduction de l'excès de liquidité structurel qui caractérise le marché monétaire.

Ces appels d'offres négatifs sont réalisés au taux d'intérêt maximum, fixé à 2,5% par le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores.

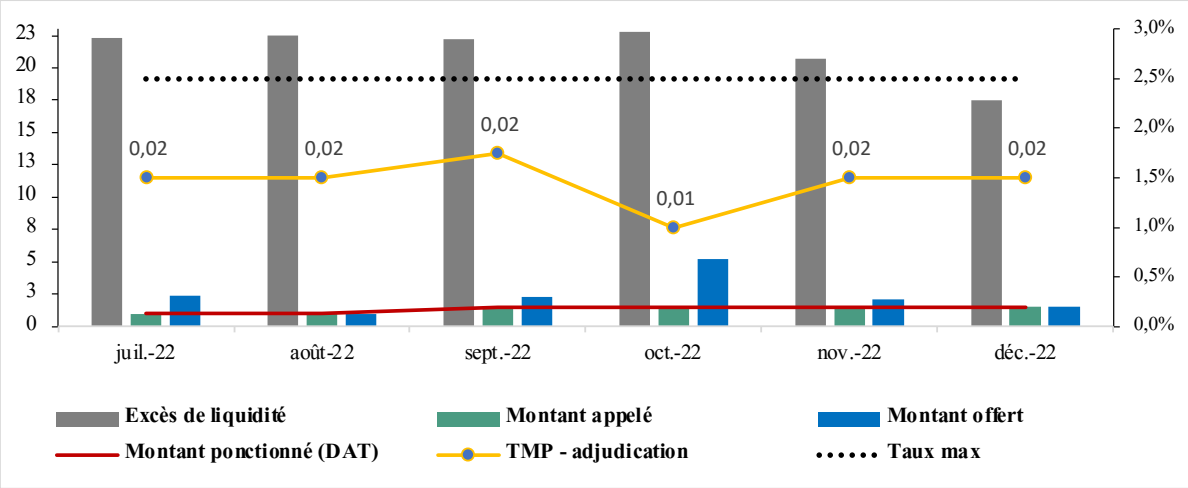
3.2. Interventions sur les marchés

3.2.1. Interventions sur le marché monétaire

Dans le cadre de la stratégie visant à rendre dynamique le marché interbancaire à travers la réduction de l’excès de liquidité structurel, la Banque Centrale a lancé en juillet les opérations de ponction à travers le mécanisme de dépôt à terme, comme évoqué plus haut. Le montant de liquidité ponctionné au cours du second semestre 2022 a varié entre 1 milliard FC

et 1,5 milliard FC tandis que l’offre du marché s’est avérée nettement au-dessus, fluctuant entre 1 milliard FC et 5,1 milliards FC. Une telle situation est venue conforter les analyses de la Banque Centrale des Comores sur le constat de l’excès de liquidité. Quant au taux moyen pondéré des opérations, celui-ci a fluctué entre 1,0% et 1,75%.

Figure 31 : Evolution des adjudications DAT BCC, en milliards FC



Source : BCC; TMP : Taux Moyen Pondéré

3.2.2. Interventions sur le marché de change

Au cours de l’année 2022, les interventions de la BCC sur le marché de changes se sont soldées par des achats nets de devises, essentiellement d’euros et quelque peu de dollars, d’une contre-valeur de 24,4 milliards FC. En effet, les achats de

devises contre Franc comorien réalisés sur l’année sous revue totalisent l’équivalent de 50,4 milliards FC alors que les ventes cumulées se sont établies à près de 26 milliards FC.

MÉCANISME DE DÉPÔT À TERME DE LA BCC

La stratégie de développement du marché interbancaire comorien, adoptée dans le cadre de la réforme de la politique monétaire en cours, s’est fixée la priorité de réduire significativement l’excès de liquidité qui caractérise le marché monétaire local, obstacle aux échanges interbancaires ainsi qu’à la transmission de la politique monétaire.

Cadre d’éligibilité

Ces appels d’offres négatifs sont prévus parmi les instruments de gestion de la liquidité définis dans le règlement des opérations de politique monétaire de la BCC. L’éligibilité à ces opérations est définie dans la Convention de contrepartie aux dépôts à terme signée préalablement entre

C’est dans ce sens que les opérations de ponction de liquidité ont été lancées en fin juillet 2022, en complément de la fonction de la réserve obligatoire en place depuis 1999. Elles s’effectuent sous forme de dépôts à terme (DAT) adjugés par voie d’appel d’offres sur le marché monétaire suivant le processus décrit ci-dessous.

tout établissement intéressé et la BCC. Elle est notamment conditionnée par le respect de l’exigence de maintenance des réserves obligatoires et des ratios prudentiels édictés par la DSBR.

Ouverture et clôture du DAT

Le DAT est un compte productif d’intérêts sur lequel les fonds déposés restent bloqués pour une durée convenue entre les parties et qui ne peut être inférieure à un (1) jour. Son ouverture est subordonnée à la détention préalable par la Contrepartie d’un compte à vue dans les livres la BCC, lequel constitue la source d’alimentation du compte à terme et la destination des fonds libérés à l’échéance du terme du placement. Le dépôt est réputé constitué dès le moment où les fonds sont effectivement affectés au crédit du compte à terme ouvert à cet effet, par le débit du compte courant de la Contrepartie à la BCC.

Maturité et fréquence des opérations

Pour le moment, ces opérations de reprise de liquidité sont menées sur une fréquence mensuelle mais celle-ci est appelée à devenir hebdomadaire conformément à l’orthodoxie de la conduite de la politique monétaire.

Calibration des opérations

Le montant de liquidité à ponctionner est déterminé à l’issue de l’analyse de la situation du marché monétaire et de la projection de l’évolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire dans les jours et semaines qui suivent la période sous revue.

En effet, à chaque fin de période d’observation de la réserve obligatoire, le Comité de Liquidité, institué en août 2021, également dans le cadre de la réforme monétaire en cours en tant qu’organe de pilotage de cette dernière, procède aux analyses de la liquidité sur le mois écoulé et projette son évolution sur les quatre semaines qui suivent. A cette occasion, elle apprécie la situation du marché monétaire et décide de l’opportunité de ponctionner de la liquidité donc d’émettre

Un DAT comprend une seule et unique remise de fonds ainsi qu’une seule et unique sortie de fonds, la remise et la sortie étant effectués respectivement à l’ouverture et à la fermeture du compte à terme. Toute nouvelle opération de DAT donne lieu à l’ouverture d’un compte à terme distinct.

Le déblocage du DAT intervient à l’échéance du terme fixé. Il est réalisé par le crédit du compte à vue et le crédit du compte à terme de la Contrepartie auprès de la BCC ; il ne peut en aucun moment être opéré par le biais d’autres comptes que ceux-là.

Quant à la maturité des DAT, elle est en moyenne de trente (30) jours jusqu’alors mais le règlement et la Convention de contrepartie la prévoient sur une durée ne pouvant être inférieure à un (1) jour et pouvant même excéder un mois.

des dépôts à terme et ce, dans le périmètre de la délégation dévolue à cet effet par le Conseil d’administration de la BCC.

Le cas échéant, le Comité de Liquidité décide du montant de liquidité à neutraliser sur la période suivante, compte tenu des paramètres plafonds préalablement définis par ce dernier. Durant la phase expérimentale de la mise en œuvre de l’instrument, qui a duré de juillet à décembre 2022, le volume plafond d’absorption a été fixé à 2,5 milliards FC et le taux limite de soumission aux appels d’offres de liquidité à 2,5%. En janvier 2023, à l’occasion du passage à la phase des opérations réelles, le volume plafond a été relevé à 10 milliards FC tandis que le taux d’intérêt maximum de soumission aux appels d’offres a été maintenu à 2,5% jusqu’en juillet avant d’être augmenté à 3%.

Formulation de l’appel d’offres de liquidité

Une fois le calibrage de l’opération effectué, le Comité de Liquidité formule l’Appel d’offres de liquidité et la diffuse à l’ensemble des établissements de crédit, par correspondance électronique aux responsables respectifs ou par publication sur le site Internet de la BCC. La transmission des avis d’appel d’offres est accompagnée du formulaire de soumission. Tout appel d’offres de liquidité obéit à la procédure définie à l’article 17 du règlement des opérations de politique monétaire de la BCC. Il précise toutes les informations nécessaires aux contreparties pour la formulation de leurs soumissions, à savoir :

- l’instrument utilisé ;
- le type d’appel d’offres ou mode d’adjudication ;
- la maturité, les dates de valeur et d’échéance de l’opération ;
- la date d’ouverture de l’appel d’offres ;
- le montant souhaitable à ponctionner ;
- le taux d’intérêt maximum pour toute offre à soumettre ;
- le délai de soumission, c’est-à-dire la date ainsi que l’heure (limites) de clôture de l’appel d’offres ;

- le nombre d’offres maximum par soumissionnaire ;
- les conditions d’éligibilité à l’opération ;
- les modalités de transmission des offres, et tout autre paramètre jugé pertinent.

Transmission des offres

Les soumissions des contreparties sont transmises exclusivement par voie électronique, au courriel du Comité de Liquidité communiqué à cet effet dans l’avis d’offres.

Chaque soumission à un appel d’offres obéit également à l’article 17 du règlement précité et doit préciser :

- les informations d’identification de la contrepartie,
- le volume à soumissionner ;

Chaque contrepartie peut soumettre autant d’offres de montant et de taux d’intérêt différents que le

Quant au formulaire de soumission, il est conçu de sorte que tout établissement désireux de soumissionner à l’appel d’offres puisse simplement renseigner les informations relatives à son identification et aux offres distinctives à soumettre.

- la date de la formulation des offres ;
- les références de l’adjudication (numéro et dates définissant la maturité);
- les offres de montant et de taux d’intérêt distinctives ;
- la signature du Responsable habilité à représenter l’établissement dans la transaction.

nombre précisé dans l’avis d’appel d’offres. Ces offres sont cumulatives et non substituables.

Dépouillement et adjudication des offres soumises

Le dépouillement et l’adjudication des offres soumises sont effectuées dans les conditions définies à l’article 18 du règlement des opérations de politique monétaire sus cité.

taux d’intérêt proposé uniquement, dans la limite du montant de l’adjudication qui sera arrêté par la BCC. Les offres portant les taux d’intérêt les plus bas sont sélectionnées en priorité.

A réception des offres transmises, le Secrétariat du Comité de Liquidité procède à leur dépouillement puis les soumet au Comité de Liquidité pour leur adjudication. La sélection s’opère sur la base du

Pour chaque offre sélectionnée, la contrepartie soumissionnaire est tenue de livrer le montant proposé au moment du règlement des opérations.

Tout le processus d’adjudication est consigné dans un procès-verbal dûment signé par les participants

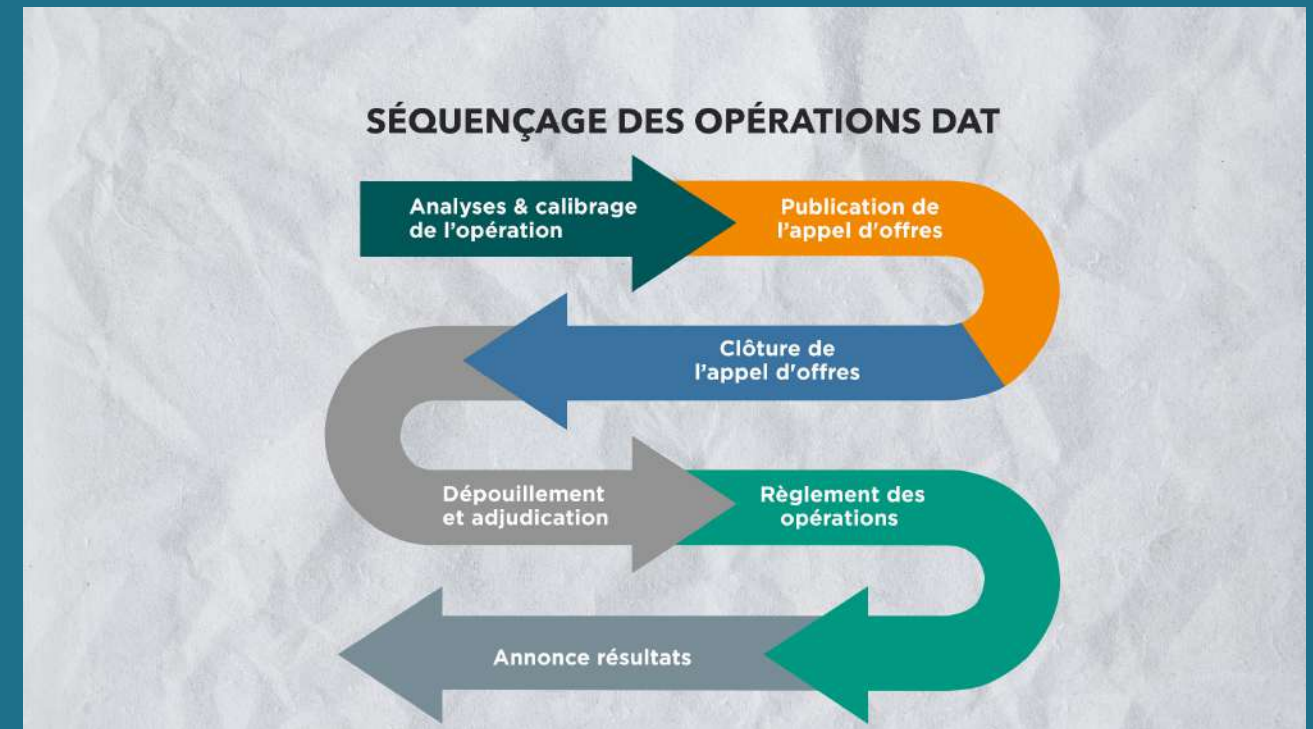
Communication des résultats de l’adjudication

Une fois que le dénouement comptable des opérations effectué, le Comité de Liquidité procède à la communication des résultats de l’adjudication. Ensuite, il fait publier le résultat global sur le site web de la BCC en annonçant le montant total ponctionné, le nombre de soumissions reçu, le

à la séance et par le président du Comité de Liquidité.

taux moyen pondéré des offres retenues et le taux marginal de l’adjudication.

Le schéma séquentiel ci-dessous résume le processus d’appel d’offres négatif ainsi le timing de prise et de mise en œuvre des décisions de politique monétaire :



Rémunération et conditions tarifaires du DAT

A l’occasion du déblocage du DAT, la contrepartie reçoit à la fois la totalité du capital de la souscription et les intérêts y servis. Ces derniers sont payables

à terme échu et calculés sur la base de l’année de 360 jours et au prorata du nombre exact de jours, selon la formule ci-après :

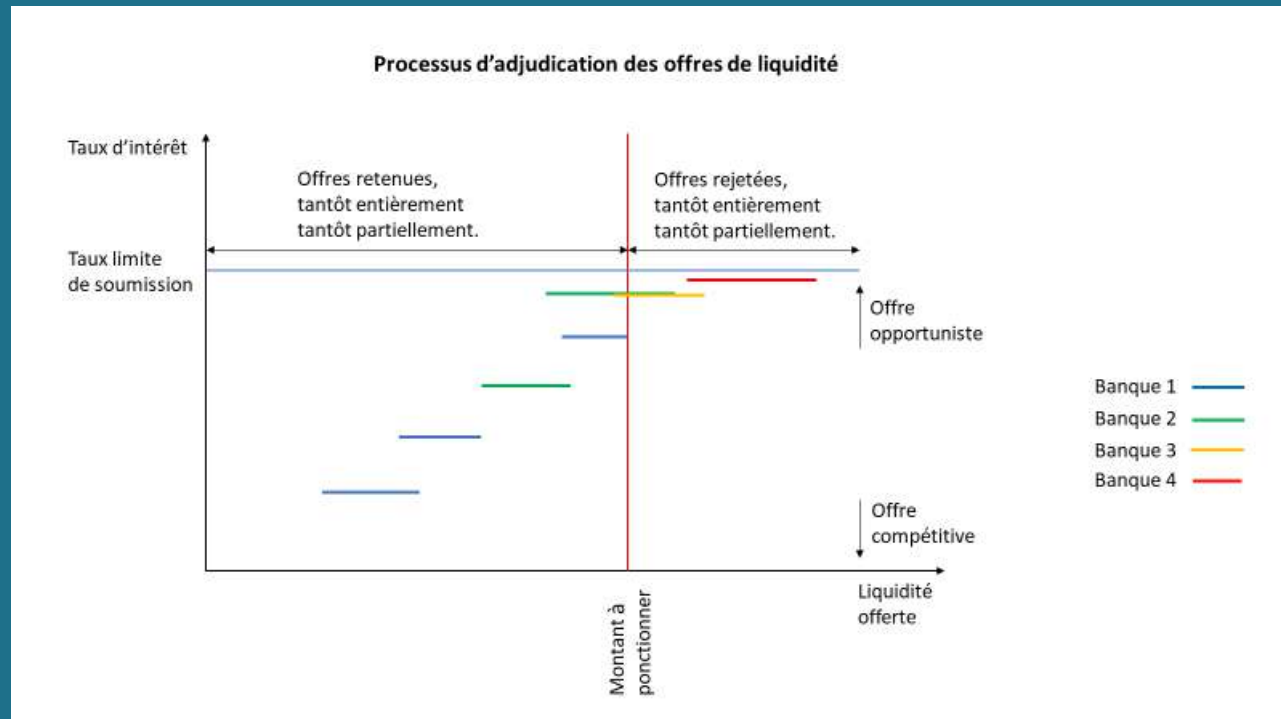
$$I = \frac{C \cdot N \cdot T}{36000}$$

I : les intérêts à recevoir ou à payer

N : le nombre de jours exacts entre la date valeur de l’opération et la date de remboursement

C : le montant prêté ou reçu en dépôt

T : le taux d’intérêt annuel exprimé en pourcentage applicable à l’opération



III. EVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire à fin décembre 2022 est marquée par une progression de l'agrégat monétaire au sens large de 8,8% s'établissant à 219,2 milliards FC contre 201,5 milliards FC à fin décembre 2021. Cette dynamique est portée essentiellement par l'accroissement de sa contrepartie intérieure (+29,5%), réduisant davantage la couverture monétaire par les actifs

1. Contreparties de la masse monétaire

Comme cela a été souligné plus haut, la croissance de la masse monétaire en variation annuelle est imputable à la hausse du crédit intérieur traduisant par là même les efforts fournis pour améliorer l'activité économique. Par conséquent, le financement intérieur du pays a apporté une

1.1. Actifs extérieurs nets

La dynamique des avoirs extérieurs nets observée les deux dernières années s'est estompée dès la fin de la pandémie du coronavirus. La vigueur des avoirs extérieurs durant cette période était surtout expliquée par la solidarité et le fort attachement de la diaspora comorienne envers le pays qui se sont traduits par une augmentation des envois de fonds durant cette phase de crise sanitaire.

Pour l'année 2022, les actifs extérieurs nets se sont contractés de 7,7%, s'élevant à 111 milliards FC à fin décembre contre 120,3 milliards FC à fin décembre 2021. Ce recul est observé au niveau de la Banque Centrale, où les avoirs extérieurs nets se sont établis à 104,2 milliards FC à fin 2022 contre 115,8 milliards FC l'année précédente. A l'inverse, les avoirs extérieurs nets des établissements de crédit ont augmenté passant de 4,5 milliards FC à fin 2021 à 6,8 milliards FC un an après. En effet, bien que les engagements extérieurs aient

extérieurs nets l'année précédente. Ces réserves extérieures garantissent tout de même 7,6 mois d'importations de biens et services. Ce niveau est certes très en deçà de ceux exceptionnellement atteints lors des deux précédentes années (10,5 mois en 2021 et 10,4 mois en 2020). Toutefois, il reste très proche du niveau d'avant crise sanitaire (7,7 mois en 2019 et 7,6 mois en 2018).

contribution de 16,4% à la croissance de la masse monétaire, tandis que les avoirs extérieurs nets y ont contribué négativement à hauteur de 4,6%. Ce phénomène met en évidence le poids important du financement bancaire pour le règlement des importations.

enregistré une contraction au niveau de la Banque Centrale, cette régression n'a pas suffisamment compensé la chute des avoirs extérieurs bruts. Plus concrètement les engagements extérieurs sont passés de 27,5 milliards FC à fin décembre 2021 à 26,8 à fin décembre 2022, soit (-2,8%). Quant aux actifs extérieurs bruts, ils sont passés de 143,3 milliards FC à 131 milliards FC sur la même période, soit (-8,6%).

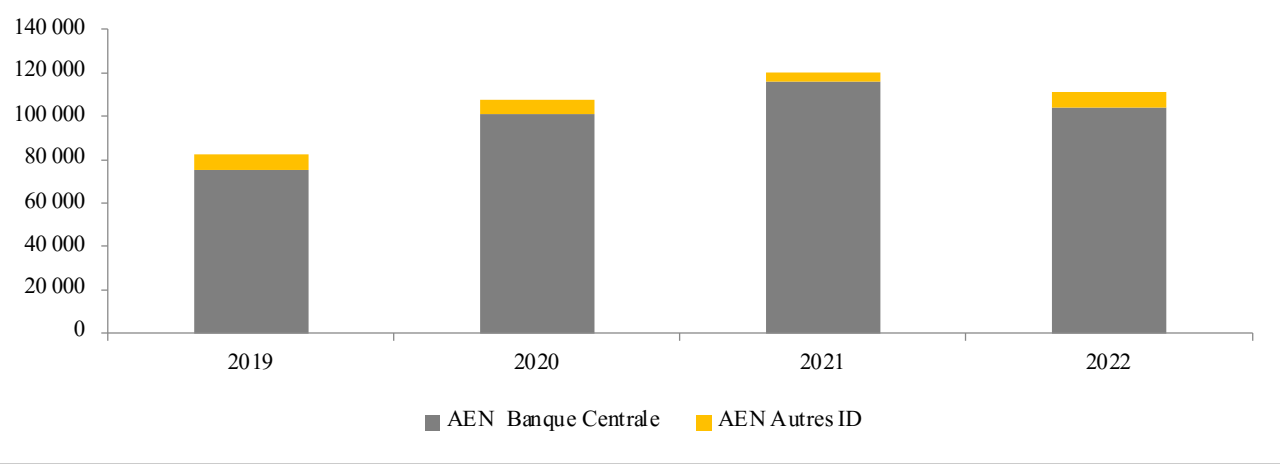
Du coté des autres institutions de dépôts, la hausse des avoirs extérieurs nets provient de la progression des actifs extérieurs bruts en dépit de l'augmentation des engagements extérieurs. De ce fait, les actifs extérieurs bruts ont crû de 30,2%, s'établissant 11 milliards FC à fin décembre 2022 contre 8,4 milliards une année auparavant. De même pour les engagements extérieurs s'affichant à 4,2 milliards FC contre 3,8 milliards FC l'année précédente, soit une augmentation de 7%.

Tableau 7 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

Encours en millions FC	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	Var 21-22 (%)
AEN Banque Centrale	74 988,6	101 149,6	115 779,6	104 200,3	- 10,0
Actifs extérieurs	88 567,2	118 105,7	143 302,4	130 958,5	- 8,6
Engagements extérieurs	13 578,5	16 956,1	27 522,8	26 758,2	- 2,8
AEN Autres ID	7 667,1	6 719,9	4 549,2	6 822,0	50,0
Actifs extérieurs	10 835,0	10 243,4	8 432,4	10 975,4	30,2
Engagements extérieurs	3 167,9	3 523,5	3 883,2	4 153,3	7,0
Avoirs extérieurs nets	82 655,8	107 869,4	120 328,9	111 022,3	- 7,7

Source : BCC

Figure 32 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC



Source : BCC

1.2. Crédit intérieur

Les mesures économiques prises pour lutter contre l'impact négatif de la pandémie du coronavirus, plus particulièrement les pénuries liées aux perturbations de la chaine de production, ont favorisé la croissance du crédit intérieur qui a entamé une progression depuis l'année 2021. De cette manière, pour l'année 2022, l'encours

des créances intérieures a crû de 29,5% pour s'élever à 145,6 milliards FC à fin décembre contre 112,4 milliards FC la même période de l'année précédente. Cet accroissement est observé à la fois au niveau de ses deux composantes, à savoir les créances nettes à l'administration centrale et les crédits à l'économie.

1.2.1. Créances nettes à l'Etat

Au terme de l'année 2022, les créances nettes sur l'administration centrale se sont élevées à 25,1 milliards FC contre 17 milliards FC l'année précédente, représentant une hausse de 47,5%. La croissance de la masse monétaire issue de cette composante est due à une forte diminution des dépôts de l'Etat passant de 24,4 milliards FC à fin décembre 2021 à 14,3 milliards FC à fin décembre

2022, soit une baisse de 41,1%. Pour ce qui est des crédits accordés à l'Etat, les remboursements ont été supérieurs aux nouvelles créances. Par conséquent, ils ont enregistré une diminution de 4,6% sur la période s'établissant à 39,5 milliards FC à fin décembre 2022 contre 41,4 milliards FC un an plus tôt.

Tableau 8 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC

Rubriques	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	Var 22-21 (%)
Créances nettes par BCC	15 002	10 520	17 025	26 261	54,2
Crédits dont	21 657	26 858	37 584	36 815	- 2,0
BCC	9 493	9 906	10 235	10 255	0,2
FMI	12 164	16 952	27 348	26 560	- 2,9
Dépôts	6 655	16 338	20 559	10 554	- 48,7
Créances nettes par AID	2 065	1 905	13	- 1 131	-
Crédits	4 001	4 941	3 810	2 662	- 30,1
Dépôts	1 936	3 036	3 797	3 793	- 0,1
Créances nettes à l'Etat	17 068	12 425	17 038	25 130	47,5

Source : BCC

1.2.2. Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont élevés à 120,5 milliards FC à fin décembre 2022 contre 95,4 milliards FC à fin décembre 2021, équivalent à une hausse de 26,3%, reflétant la hausse des financements octroyés en soutien à l'activité économique.

Cette progression s'est produite à la fois au niveau des crédits octroyés au secteur public qu'au niveau de ceux octroyés au secteur privé : les crédits au secteur public se sont élevés à 18,7 milliards FC à fin décembre 2022 contre 6,7 milliards FC l'année précédente tandis que les crédits au secteur privé

se sont établis à 101,7 milliards FC contre 88,7 milliards FC, soit une hausse de 14,7%.

A noter que la croissance du crédit intérieur n'est pas sans effets sur les réserves de change puisque d'une manière générale c'est une économie dominée par les importations, mais aussi plus particulièrement l'encours des crédits accordés aux sociétés publiques dont l'activité principale est l'importation a fortement augmenté créant ainsi une sortie nette de devises.

Tableau 9 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC

Rubriques	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	Var 21-20 (%)
Crédits à l'économie	83 304	79 313	95 399	120 449	26,3
Secteur public	813	1 526	6 716	18 720	178,7
Secteur privé	82 491	77 788	88 684	101 730	14,7

Source : BCC

2. Composantes de la masse monétaire

2.1. Moyens de paiement

Les disponibilités monétaires mises en exergue par l'agrégat « M1- Moyens de paiements » affichent une hausse de 7,5% passant de 140,8 milliards FC à fin décembre 2021 à 151,4 milliards FC en décembre 2022.

En effet, avec la préférence pour le cash d'une manière générale accentuée par un système de paiement très peu développé, la circulation

fiduciaire s'est établie à 59,2 milliards FC à fin décembre 2022 contre 47,7 milliards FC une année auparavant représentant une hausse de 24%.

En revanche, les dépôts transférables donnant droit à d'autres moyens de paiement (chèques, virements) se sont affichés à 92,2 milliards FC à fin décembre 2022 contre 93,1 milliards FC, équivalent à un recul de 1%.

Tableau 10 : Evolutions des disponibilités monétaires en millions FC

Rubriques	déc-19	déc-20	déc-21	déc-21	Var 22-21 (%)
M1/ Moyens de paiement	97 774	114 524	140 823	151 392	7,5
Circulation fiduciaire hors AID	38 438	41 306	47 702	59 154	24,0
Dépôts transférables	59 335	73 218	93 121	92 238	- 0,9
Banque Centrale	154	1 186	1 187	1 343	13,2
AID	59 181	72 032	91 934	90 895	- 1,1

Source : BCC

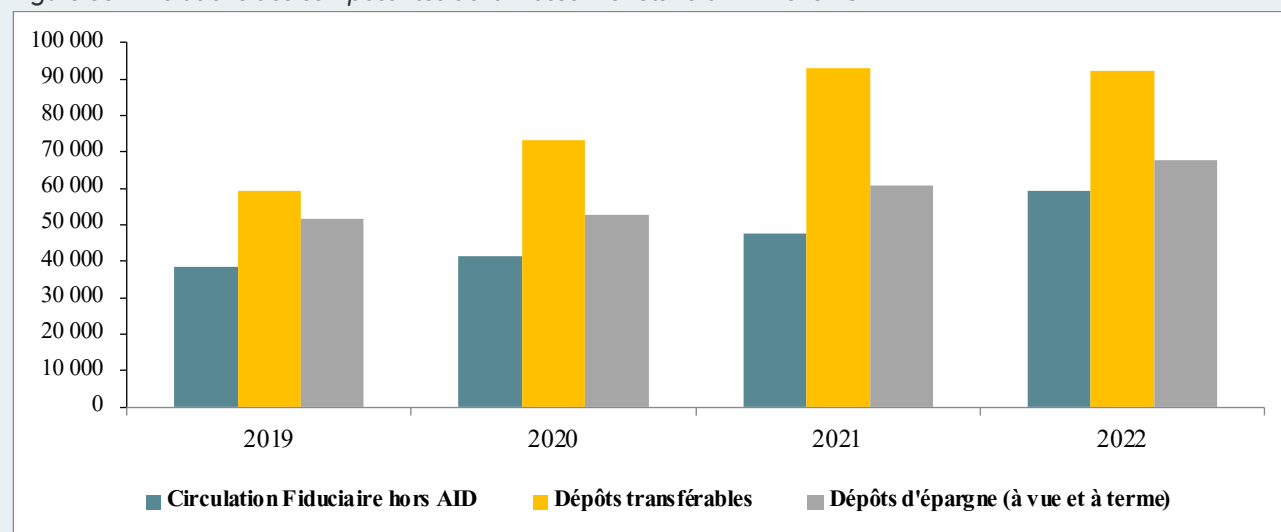


2.2. Epargne liquide

L'agrégat « M2-M1, Autres dépôts » renfermant les dépôts d'épargne à vue et à terme a enregistré une progression déjà observée les années précédentes, passant de 60,7 milliards FC à fin décembre 2021

à 67,8 milliards FC à la fin de l'année suivante, soit une hausse de 11,8%. Sa part dans l'agrégat monétaire au sens large est restée quasiment stable autour de 30%.

Figure 33 : Evolutions des composantes de la masse monétaire en millions FC



Source : BCC





ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS ET SURVEILLANCE BANCAIRE

I. SECTEUR BANCAIRE ET STABILITÉ FINANCIÈRE.....	76
1. Paysage bancaire et financier	76
2. Evolution de l'activité des établissements de crédit.....	79
2.1. Evolution des emplois.....	79
2.2. Centrale des risques et des incidents de paiement	81
2.3. Evolution des ressources	82
3. Evolution de la rentabilité	84
4. Situation de la monnaie électronique.....	86
II. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL	87
1. Normes des fonds propres	87
2. Division des risques	87
3. Limite sur le total des immobilisations	87

I. SECTEUR BANCAIRE ET STABILITÉ FINANCIÈRE

1. Paysage bancaire et financier

A fin décembre 2022, la structure du système bancaire et financier demeure inchangée par rapport à 2021 avec quatre Banques, quatre réseaux d'Institutions Financières Décentralisées et trois intermédiaires financiers dont les services financiers de la Poste et deux sociétés de transfert d'argent.

Il convient de souligner que la SNPSF évolue vers une scission devant donner naissance à deux institutions dont un établissement bancaire sous la dénomination de Banque Postale des Comores.

Par ailleurs, le paysage bancaire a connu une légère évolution propulsée par la densification du réseau d'agences et points de vente des établissements de crédit. Il est composé de 22 agences pour les banques disposant de, 129 agences pour les IFD et 30 agences pour l'intermédiaire financier à caractère bancaire.

Ainsi, le nombre d'agences en dehors du siège s'est accru pour s'établir à 181 agences en 2022 contre

177 en 2021.

Par ailleurs, les effectifs employés par le secteur bancaire ont tout aussi progressé, atteignant 1533 au 31 décembre 2022. Il faut noter cependant que cette progression est mitigée, seules Exim Bank et la BIC ont connu une hausse de l'effectif en liaison avec l'expansion de leurs réseaux d'agence. Quant aux autres établissements, ils ont vu leur effectif baisser courant la période sous revue.

A l'instar de l'année précédente, les institutions de microfinance dominent le marché avec 47% des actifs bancaires. Elles concentrent 70% du réseau d'agence et emploient 56% des effectifs. Actuellement, aucun IFD ne détient de GAB ni de TPE.

Par ailleurs, le paysage financier est constitué de deux établissements financiers non bancaires effectuant des activités de change manuel et des opérations de transfert.

Les institutions Financières Décentralisées (IFD)



• Le nombre d'agences en dehors du siège s'est élevé à 129 en 2022 contre 129 en 2021

Le nombre de déposants s'est établi à 285 107 en 2022 contre 263 449 en 2021

Le nombre de comptes de dépôt est passé de 299 729 en 2021 à 326 710 en 2022

• L'effectif total pour les institutions de microfinance est de 855 en 2022. Près de 44% de cet effectif est détenu par le réseau Meck

• Les IFD détiennent 44,4% de parts de marché pour les crédits et pour les dépôts en 2022

Le nombre d'emprunteurs est ressorti à 31 283 en 2022 contre 27 073 en 2021

Le nombre de compte de prêt est passé de 27 820 en 2021 à 32 262 en 2022

• Les Institutions Financières Décentralisées sont entièrement détenues par les membres : Il s'agit de l'Union des Mecks, l'Union régionale des Sanduk d'Anjouan, l'Union régionale des Sanduk de Mohéli et l'Union régionale des Sanduk de Ngazidja

LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES POSTES ET SERVICES FINANCIERS

La société nationale des postes et services financiers est un intermédiaire financier, entièrement détenu par l'Etat comorien. Elle compte 30 agences en dehors du siège en 2022 et emploie 269 employés.

Dans le cadre du processus de scission caractérisé par la signature du décret portant séparation des activités de la Société Nationale des Postes et Services Financiers en septembre 2020, le gouvernement a pris des actes nécessaires en 2022 caractérisant la mise en place des entités prévues.

Il s'agit des deux décrets relatifs aux statuts portant création de la Banque Postale des Comores (BPC) et celui portant création de la poste des Comores. Suite à cette création de la BPC, le conseil

d'administration est mis en place et a permis l'élaboration et la validation du business plan de la boîte nouvellement créée, l'enregistrement de la Société auprès du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, la mise en place formelle du comité de restructuration en charge du transfert de l'activité bancaire de la SNPSF vers la BPC et du dépôt de demande d'agrément auprès de la Banque Centrale.

Il faut noter qu'un plan de financement du GAP relatif à l'insuffisance d'actif est étalé sur 4 ans à compter de l'année 2022 et qui sera matérialisé à travers des titres de dette émis par l'État.

■ Le nombre d'agences en dehors du siège s'est élevé à 22 en 2022 comme en 2021

Le nombre de déposants s'est établi à 90 388 en 2022 contre 79 854 en 2021

Le nombre de comptes de dépôt est passé de 84 683 en 2021 à 96 878 en 2022

■ Les banques détiennent 46,5% de parts de marché pour les crédits et 41,4% pour les dépôts en 2022

Le nombre d'emprunteurs est ressorti à 11 283 en 2022 contre 8 622 en 2021

Le nombre de compte de prêt est passé de 9 382 en 2021 à 12 955 en 2022

■ Le nombre de salariés des banques s'élève à 409 en 2022. la BIC en détient 35% suivi de Exim Bank avec 30%

■ La BDC et la BFC sont entièrement détenues par l'Etat, la BIC à hauteur de 51 % par AFG group, 34% par l'Etat et 15% par le secteur privé. L'Exim Bank est une filiale de Exim Bank Tanzanie



Les banques

ACCÈS ET UTILISATION DES SERVICES FINANCIERS

L'enquête sur l'accès aux services financiers (FAS) a pour objet de recueillir et de diffuser les données des services financiers fournis par les institutions financières d'un pays à leur clientèle. Ces indicateurs sont importants pour l'évaluation des progrès réalisés par les pays en matière d'inclusion et de stabilité financière.

Institutions financières

Toutes les institutions financières agréées participe à la collecte de ces données. En 2022, le nombre d'établissement de crédit est resté le même qu'en 2021 à savoir quatre Banques, quatre réseaux d'Institutions Financières Décentralisées et un intermédiaire financier notamment la société nationale de la poste et des services financiers.



Utilisation des services financiers

En outre, l'activité d'intermédiation s'est accrue au cours de cette période. En effet, le nombre déposant a crû de 6,2% passant de 429 936 à 456 747 sur la période. Par genre, les hommes représentent 64% tandis que les femmes représentent 36% du nombre total de déposants.

Nombre de déposants par genre, en 2022



290 622



+ 166 125

456 747



Accès aux services financiers

L'environnement bancaire s'est notablement diversifié au cours des dernières années. A fin 2022, le pays compte 181 agences en dehors sièges contre 177 en 2021 et 34 guichets automatiques de billets (GAB).



Les données
provisoires de 2022
affichent un taux de
banclarisation de

29,1%

2. Evolution de l'activité des établissements de crédit

En 2022, le système bancaire comorien s'est montré résilient face aux différents chocs mondiaux. En effet, malgré les répercussions de la crise sanitaire puis de la guerre en Ukraine, l'activité du système bancaire a maintenu une tendance haussière

par rapport à 2021. La variation des emplois et ressources a propulsé la masse bilanciale à 201,1 milliards FC contre 188,7 milliards FC en décembre 2021, soit une progression de 6%.

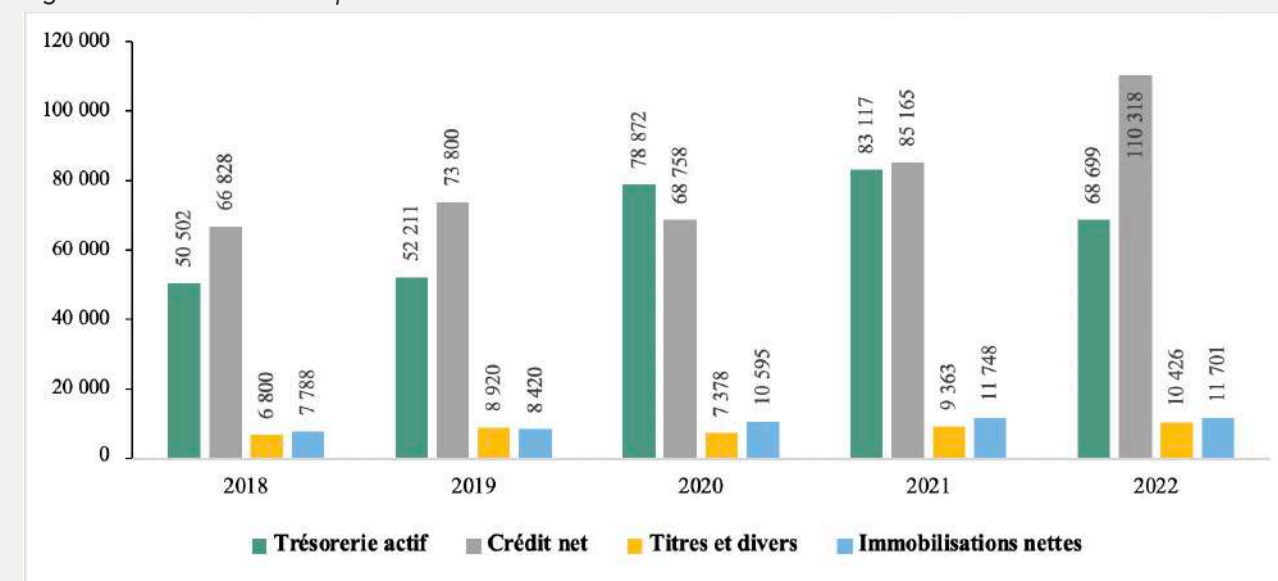
2.1. Evolution des emplois

La structure des emplois du système bancaire a connu une modification des parts représentatifs. Habituellement dominée par la trésorerie, elle est, en 2022, principalement dominée par les crédits à la clientèle, représentant plus de la moitié des emplois, suivis de la trésorerie.

immobilisations et les divers emplois se situent respectivement à 6% et 5%.

La trésorerie se situe à 68,7 milliards FC à fin 2022, en baisse, en rythme annuel, de 14 milliards FC (-21%). Cette baisse résulte de la hausse du taux de réserves obligatoires après la levée progressive des mesures restrictives liées à la Covid. Les immobilisations sont restées quasi stables d'une année à l'autre et affichent 11,7 milliards FC.

Figure 34 : Evolution des emplois des établissements de crédit en millions FC



Source : BCC

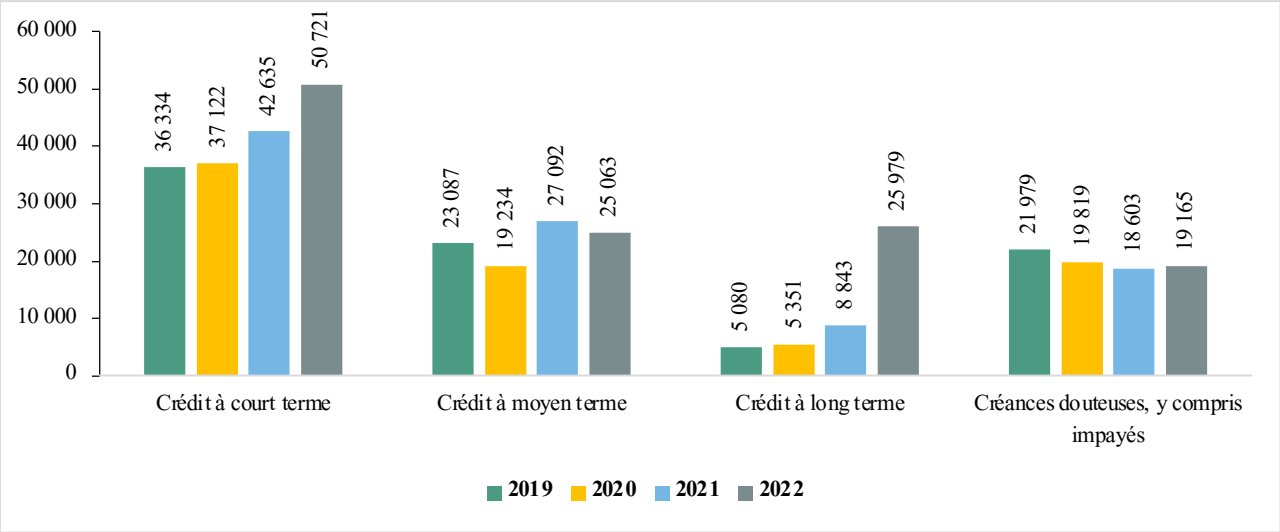
Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 20% ressortant à 120,9 milliards FC à fin 2022. Ils sont composés des crédits à court terme (42%), des crédits à moyen terme (21%), des crédits à long terme (21%) et des créances en souffrance (16%).

terme ont suivi une tendance baissière durant la période sous revue. Ils sont ressortis à 25,1 milliards FC contre 27,1 milliards FC en 2021, en baisse de 8% en rythme annuel. Les crédits à long terme quant eux, ont affiché une progression annuelle de 66%, passant de 8,8 milliards FC à 26 milliards FC à fin décembre 2022.

L'activité de crédit a connu une expansion au cours de l'année 2022 grâce à des politiques dynamiques de distribution de crédit mises en place dans la plupart des établissements bancaires. Ainsi, les crédits à court terme s'élèvent à 50,7 milliards FC contre 42,6 milliards FC en 2021, soit un accroissement annuel de 16%. Les crédits à moyen

Par ailleurs, s'agissant des créances en souffrance, elles se sont établies, en termes nets, à 6,4 milliards FC, soit une hausse, en rythme annuel, de 32% contre une baisse de 8% en 2021.

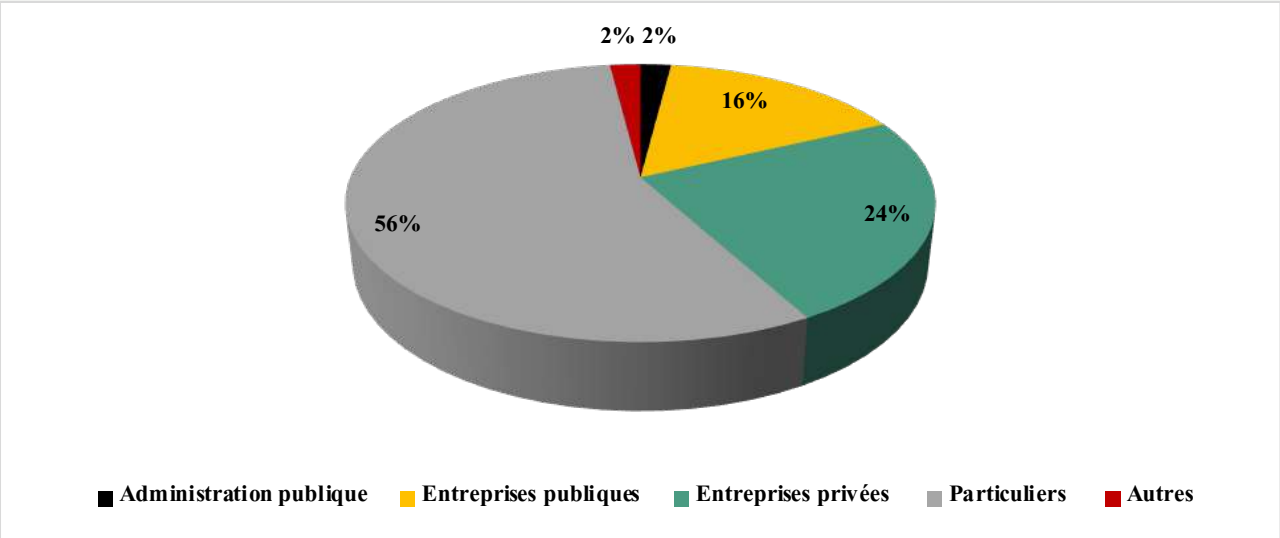
Figure 35 : Répartition des crédits bruts par échéance (en millions FC)



Source : BCC

En 2022, la répartition des crédits par acteur économique est restée stable par rapport à 2021. Malgré la hausse des crédits qui leur sont octroyés, passant de 6,7 milliards FC à fin 2021 à 18,7 milliards FC à fin 2022, les entreprises publiques gardent leur position de troisième bénéficiaire de crédit derrière les entreprises privées.

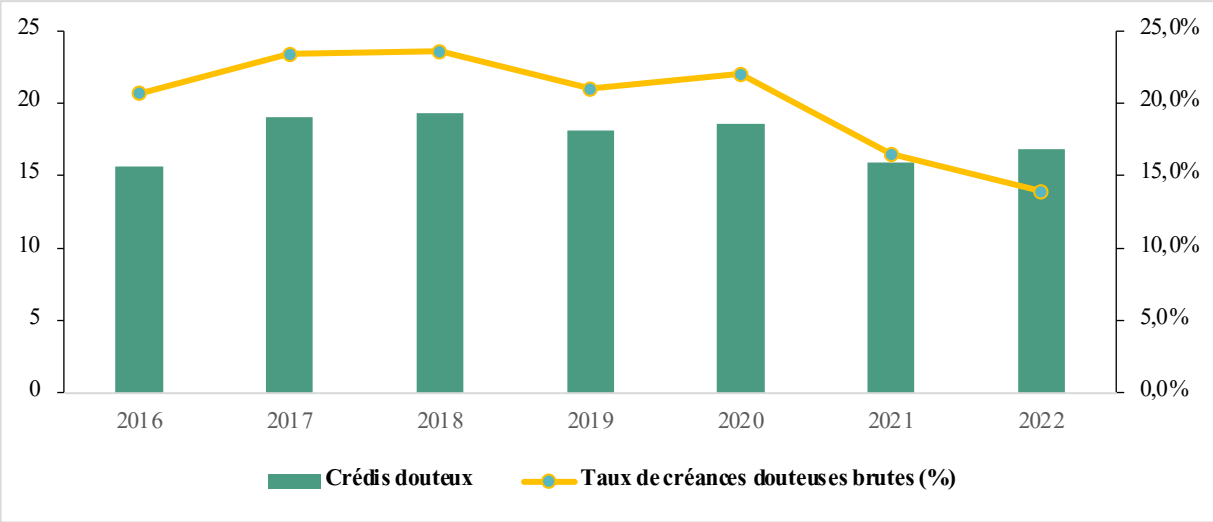
Figure 36 : Répartition des crédits bruts par acteurs économique



Source : BCC

Pour ce qui est de la qualité de portefeuille, le taux de créances en souffrance mesuré par l'encours des crédits douteux rapporté à l'encours total du crédit, est passé de 16,5% en 2021 à 13,9% en 2022, en raison de l'augmentation plus que proportionnelle des crédits par rapport aux créances en souffrance. En prenant en compte les provisions constituées à hauteur de 10,6 milliards FC, en régression de près d'un milliard FC (-9%), les créances en souffrance nettes du système bancaire ressortent à 6,3 milliards FC (+ 2 milliards FC, soit 32%) à fin décembre 2022. Ainsi le taux de créances douteuses nettes ressort à 6% contre 5% en 2021.

Figure 37 : Evolution de la qualité du portefeuille du système bancaire en milliards FC



Source : BCC

2.2. Centrale des risques et des incidents de paiement

Par statut juridique, la centrale des risques mettant en évidence l'encours de crédit souscrit par l'ensemble des créanciers du système bancaire et leurs situations affiche le nombre total d'emprunteurs enregistré à 8490 dont 8211 personnes physiques et 279 personnes morales contre 9007 emprunteurs en 2021 (8 571 PP et 436 PM). En parallèle, le montant brut des créances déclarées en 2022 s'élève à 52,8 milliards FC pour 32 649 dossiers renseignés, en augmentation en valeur de 1,5 milliard FC et en nombre de 6 013 par rapport à 2021.

La répartition sectorielle du crédit, telle que retracée par la centrale des risques, montre une hausse de 3% passant de 51,3 milliards FC en 2021 à 52,8 milliards FC en 2022. Ce sont les activités

du secteur privé et des particuliers qui bénéficient le plus d'accompagnement bancaire avec plus de 46,9 milliards FC.

Par ailleurs, la centrale des incidents de paiement qui recense les incidents résultant de l'utilisation par toute personne physique ou morale des chèques comme moyen de paiement montre qu'en 2022, le nombre de chèques impayés a augmenté de 47, passant de 401 en 2021 à 448 en 2022 et le montant correspondant s'est élevé à 814,2 millions FC contre 255,6 millions FC un an auparavant.

Le nombre d'interdits bancaires s'est établi à 465 à fin décembre 2022 contre 514 en 2021, soit une baisse de 9,5%.

Tableau 11 : Evolution des chèques impayés

	Nombre d'incident	Valeur (en millions FC)
2014	22	1,7
2015	483	513,8
2016	414	274,3
2017	299	181,3
2018	146	63,1
2019	218	122,0
2020	367	211,5
2021	401	255,6
2022	448	814,2

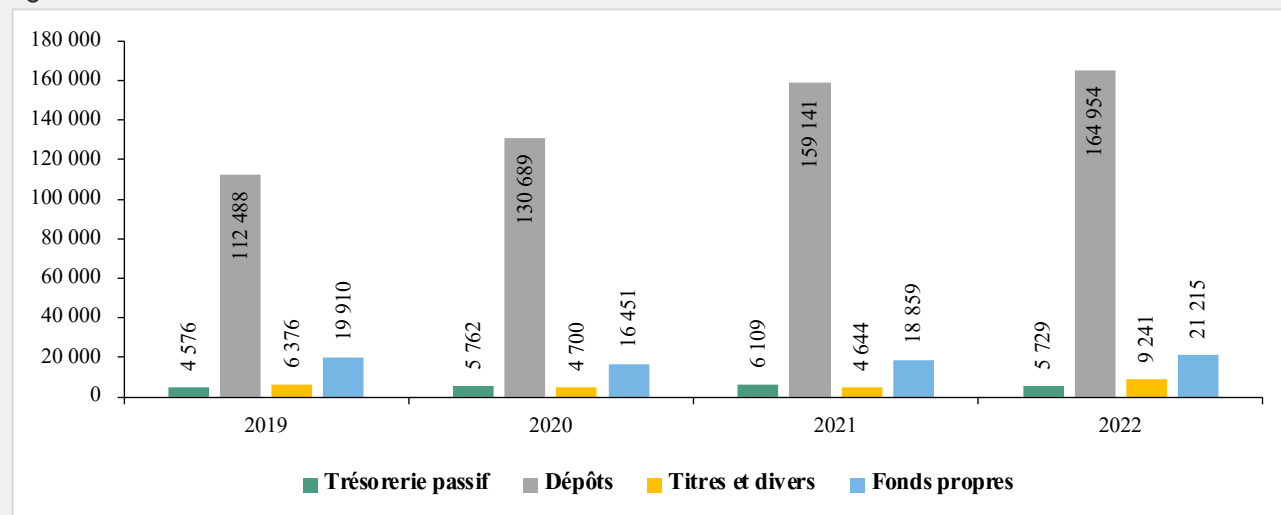
Source : BCC

2.3. Evolution des ressources

Les ressources mobilisées par les établissements de crédit ont augmenté entre 2021 et 2022, tirée essentiellement par les dépôts qui constituent sa composante principale (82%). En effet, les dépôts ont augmenté de 5,8 milliards FC (+ 4%) pour

s'établir à 165 milliards FC à fin décembre 2022. De même, les fonds propres ont connu une progression annuelle de 11% grâce aux résultats excédentaires réalisés par certains établissements. En revanche, la trésorerie interbancaire a régressé de 7%.

Figure 38 : Evolution des ressources des établissements de crédit en millions FC

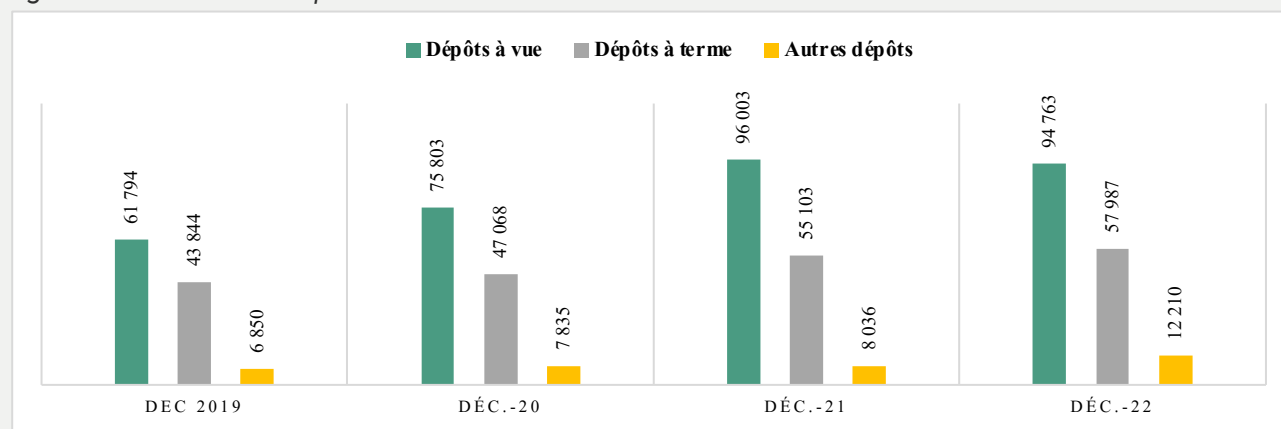


Sources : BCC

Par échéance, les dépôts des établissements de crédit sont constitués majoritairement des dépôts à vue (57%) suivi des dépôts à terme (35%). Les dépôts à vue ont légèrement baissé (-1,1%) pour s'établir à 94,7 milliards FC à fin décembre 2022

contre 95,8 milliards FC un an auparavant. Les dépôts à terme quant à eux, ont augmenté de 5% durant la période sous revue, pour atteindre 58 milliards FC à fin décembre 2022.

Figure 39 : Evolution des dépôts en millions de FC

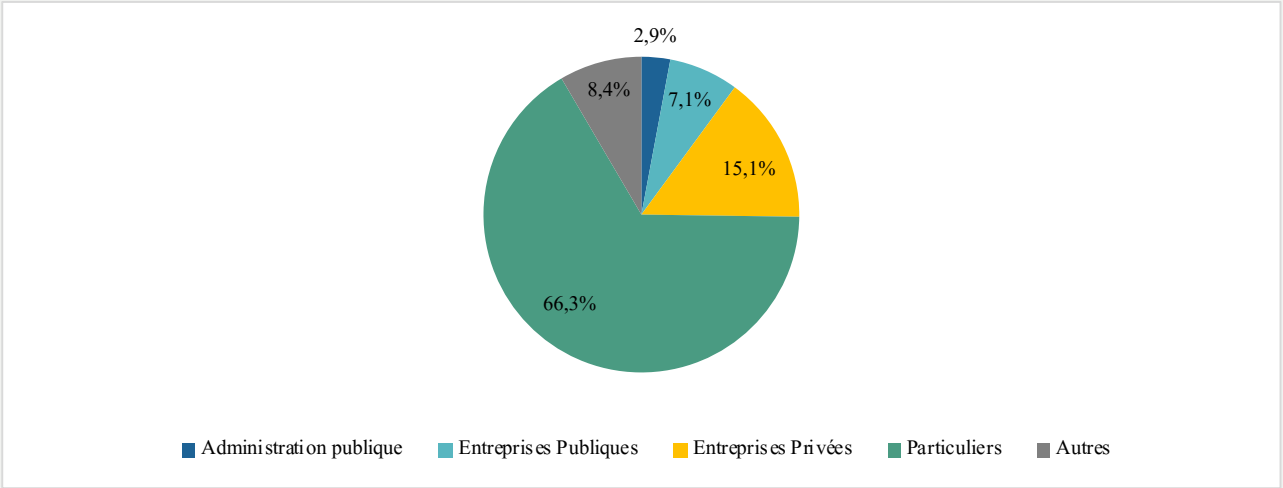


Sources : BCC



En termes de structure, les dépôts collectés par le système sont prédominés par ceux des particuliers, qui représentent 64% en 2022. La part des entreprises privées est restée quasi identique à celle de l'année précédente, soit 15%. Quant à celle des entreprises publiques, elle a baissé de 3 points de pourcentage pour atteindre 7% en 2022 contre 10% en 2021. Les dépôts collectés auprès des administrations publiques sont restés stables autour de 3% des dépôts.

Figure 40 : Répartition des dépôts par catégorie, en millions FC



Source : BCC

3. Evolution de la rentabilité

A fin 2022, l'augmentation de l'activité de crédit a permis une amélioration de l'exploitation courante du système bancaire. Le Produit Net Bancaire (PNB) a ainsi crû de 24% pour ressortir à 16,7 milliards FC contre 12,7 milliards FC en 2021. Il est principalement composé des revenus nets des opérations avec la clientèle et des revenus nets des opérations de change qui représentent respectivement 77% et 16%.

Les marges des opérations avec la clientèle ont progressé de 20% pour s'établir à 12,9 milliards FC en 2022 contre 10,3 milliards FC en 2021. Les produits nets des opérations de change ont augmenté de 43% pour atteindre 2,6 milliards FC en 2022 contre 1,5 milliard FC un an plus tôt.

Ainsi, l'évolution du PNB a permis de porter le produit global d'exploitation à 17,4 milliards FC en 2022 contre 13,1 milliards FC un an plus tôt, soit une hausse de 33%. Toutefois, cette évolution a été ensuite absorbée par l'augmentation des charges du personnel (+12%) et des frais généraux (+26%), ramenant le résultat brut d'exploitation à 3 milliards FC.

En prenant en compte les dépréciations nettes sur risques et pertes sur créances irrécouvrables, le résultat d'exploitation s'est établi à 1,6 milliard FC à

la fin de 2022 contre un déficit de 0,4 milliard FC un an plus tôt. Le résultat net global provisoire a affiché une amélioration de 1,8 milliard FC s'établissant à 1,5 milliard FC à fin 2022 contre un déficit de 0,3 milliard FC en 2021. Cette amélioration résulte des performances enregistrées par certains établissements.

Ainsi, le coefficient net d'exploitation du système, mesurant le niveau d'absorption du PNB par les frais généraux, s'est amélioré ressortant à 82,8% après 92,9% en 2021 suite à la croissance du PNB résultant de la hausse de l'activité pour l'ensemble des établissements de la place. Parallèlement, le taux de marge net, mesurant la rentabilité de l'activité sur le PNB, s'établit à 8,7% contre -2,5% en 2021.

S'agissant des coefficients de rentabilité d'actif (ROA) qui mesure le rapport entre le résultat net et le total des actifs, il a progressé de 0,9% pour atteindre 0,7% au terme de l'exercice sous revue contre -0,2% l'exercice précédente.

Quant au taux de rentabilité des capitaux propres (ROE) qui mesure le rendement des fonds propres par rapport au résultat net, il s'établit 14,8% contre 10% en 2021, soit une progression de 4,8%.

Tableau 12 : Evolution des ratios de rentabilité

	2020	2021	2022
Coefficient d'exploitation	93,56%	92,95%	82,78%
Poids coût du risque	16,94%	5,88%	3,65%
Taux de Rendement des Actifs (ROA)	-1,09%	-0,17%	0,72%
Taux de Rendement du Capital (ROE)	-11,04%	10%	14,80%
Taux de marge	-14,82%	-2,51%	8,72%
FONDS PROPRES (en millions FC)	15 025	18 859	9 808
TOTAL BILAN (en millions FC)	156 436	188 753	201 144

Source : BCC

LA VULGARISATION DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Afin de répondre à un besoin croissant de la finance islamique aux Comores et permettre aux établissements de crédit de tendre à la plénitude des opérations et activités édictées au niveau des articles 5 et 6 de la loi bancaire, notamment les activités de la finance islamique, la Banque Centrale des Comores a publié en 2022, le règlement n°20/2022/BCC/DSBR, relatif aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit exerçant une activité de finance islamique en Union des Comores.

Ce premier texte réglementaire sur la finance Islamique, a permis de définir le dispositif, de fixer les conditions d'exercice par les établissements de crédit et de mettre en place le mécanisme de contrôle de conformité aux principes et règles de la finance islamique.

Ce texte distingue, les établissements de crédit voulant exercer d'une façon exclusive les activités de la finance islamique soumis, bien entendu à une procédure de demande d'agrément préalable et les établissements souhaitant ouvrir une fenêtre islamique au sein de l'établissement dont, une demande d'autorisation préalable auprès de la BCC est requise.

En 2022, deux établissements de crédit de la place se sont manifestés pour l'offre des produits islamiques. A ce jour, une seule autorisation a été octroyée par la Banque Centrale pour ouvrir une fenêtre islamique en vue d'exercer les activités de finance islamique.

En attendant la mise en conformité par rapport à la loi bancaire et au règlement n°20/2022/BCC/DSBR, des établissements de crédit souhaitant exercer sur la finance islamique, la BCC à travers le financement de la BID effectue des benchmarks pour voir l'approche de supervision de chaque pays en commençant par le Maroc.

L'immersion au sein de la banque Al Maghreb a permis à la BCC de comprendre le processus de mise en place de la finance islamique et de la stratégie de supervision du régulateur marocain.

Des initiatives en cours au niveau de la Banque Centrale visent une pleine opérationnalisation du cadre réglementaire pour une promotion accrue des institutions financières islamiques. Il s'agit spécifiquement de l'instauration des cadres comptable et prudentiel.



4. Situation de la monnaie électronique

Le secteur financier comorien fait partie des domaines ayant connu plus de changements grâce à la révolution numérique. Les principales tendances identifiées portent sur la généralisation de la banque en ligne et l'arrivée de l'offre des services bancaires mobiles. En 2022, la plupart des établissements de crédit se dotent d'une offre de banque en ligne, permettant ainsi aux clients d'accomplir des opérations de base telles que la consultation de solde, la demande et l'édition de mini-relevés.

La téléphonie mobile est devenue un canal de distribution privilégié et les opérateurs de télécommunications ont montré leur intérêt pour l'offre des services financiers.

Aux Comores, les activités liées à l'émission de la monnaie électronique sont sous la supervision de la Banque Centrale et sont soumis à un cadre légal et à une réglementation en la matière depuis 2017. En 2022, le paysage de la monnaie électronique est constitué de deux établissements de mobile money (Mvola et Huri Money) et d'un établissement bancaire qui est autorisé à développer des activités de mobile Banking (Holo).

L'encours de la monnaie électronique s'est établi à 1,3 milliard FC à fin décembre 2022 contre 2,4 milliards FC un an avant, soit une baisse de 56% qui s'explique par la réduction de la distribution des fonds dans le cadre du « Projet Filets Sociaux et de

Sécurité » au profit de la population vulnérable.

Le nombre de comptes ouverts a augmenté de 19%, passant de 444 625 en 2021 à 549 864 en 2022. Cette situation s'explique par la politique d'incitation du gouvernement en faveur du mobile money comme canal de distribution de fonds « Filets Sociaux ». Au total, près de 2 millions d'opérations ont transité dans le canal mobile en 2022 contre 515 661 une année auparavant.

En outre, le réseau de distribution de la monnaie électronique compte 3 347 points de services contre 1 222 en 2021. Le nombre de points de services actifs au dernier trimestre 2022 a augmenté de 40% passant de 685 en 2021 à 1 803 en 2022.

En termes de structure, l'offre de services financiers via la téléphonie mobile est dominée par les opérations de recharges téléphoniques qui représentent 68,1% du volume des transactions totales effectuées en 2022, des retraits d'espèces à 11,6% et des transferts de personne à personne à 10,2%. En termes de valeur, ce sont les recharges du porte-monnaie électronique qui dominent avec 78,4 milliards FC, soit 57,4% de part de marché devant les retraits cash à 27,5 milliards de FC (20,2%) et les rechargements des unités téléphoniques à 11,1 milliards de FC (8,1%).

Par ailleurs, l'année 2022 ouvre de plus en plus le marché du mobile money à l'internationale. Les EME multiplient leur partenariat avec l'extérieur et desservent désormais la France, Madagascar, le

Sénégal, la Tanzanie et le Kenya. Durant la période susmentionnée, 19 634 opérations d'envoi d'une valeur de 2,3 milliards FC ont été enregistrés contre

II. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

Le dispositif prudentiel se repose sur un corpus de règlements émis par la BCC et soumis aux établissements de crédit afin de promouvoir et préserver durablement la solidité et la résilience du système bancaire et financier comorien. Ce dispositif permet au régulateur bancaire non seulement de déterminer et hiérarchiser le degré de risque qui pèse dans l'ensemble du système mais aussi de connaître le profil de risque de chaque établissement.

1. Normes des fonds propres

Représentation du capital social minimum

Cette norme exige aux établissements de crédit qu'ils détiennent, à tout moment, des fonds propres de base au moins égaux au capital social minimum défini à l'article 1 du règlement 001/2015/BCC/DSBR ou au montant fixé dans la décision d'agrément. Ces seuils sont respectés par 5 établissements de crédit.

759 opérations de réception d'une valeur de 21 millions FC.

Il convient de préciser que ces règlements s'inspirent aux standards internationaux applicables aux règles baloises.

Sur la base des données disponibles reçues des établissements de crédit pour le compte de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la situation prudentielle du système bancaire de l'Union des Comores porte sur neuf (9) assujettis.

Ratio de solvabilité

Mesuré par les fonds propres réglementaires rapportés aux risques pondérés, cet indicateur est fixé à 10%. En 2022, les fonds propres réglementaires et les risques pondérés se sont établis respectivement à 9,8 milliards FC et 87,2 milliards FC, soit un ratio de solvabilité total de 11%, juste au-dessus du seuil minimal réglementaire. Cela étant, seuls quatre établissements ont respecté la norme de solvabilité ; ils totalisent 75% des actifs et 77% des risques pondérés.

2. Division des risques

La norme de division des risques, mesurée par le total des actifs pondérés en fonction des risques sur un client ou un groupe de clients liés rapportés aux fonds propres, est fixée à 25% au plus. Elle mesure le risque de concentration ou encore les

“grands risques”. Au 31 décembre 2022, deux établissements de crédit, représentant 43% des actifs et 50% des risques pondérés, ont respecté cette norme.

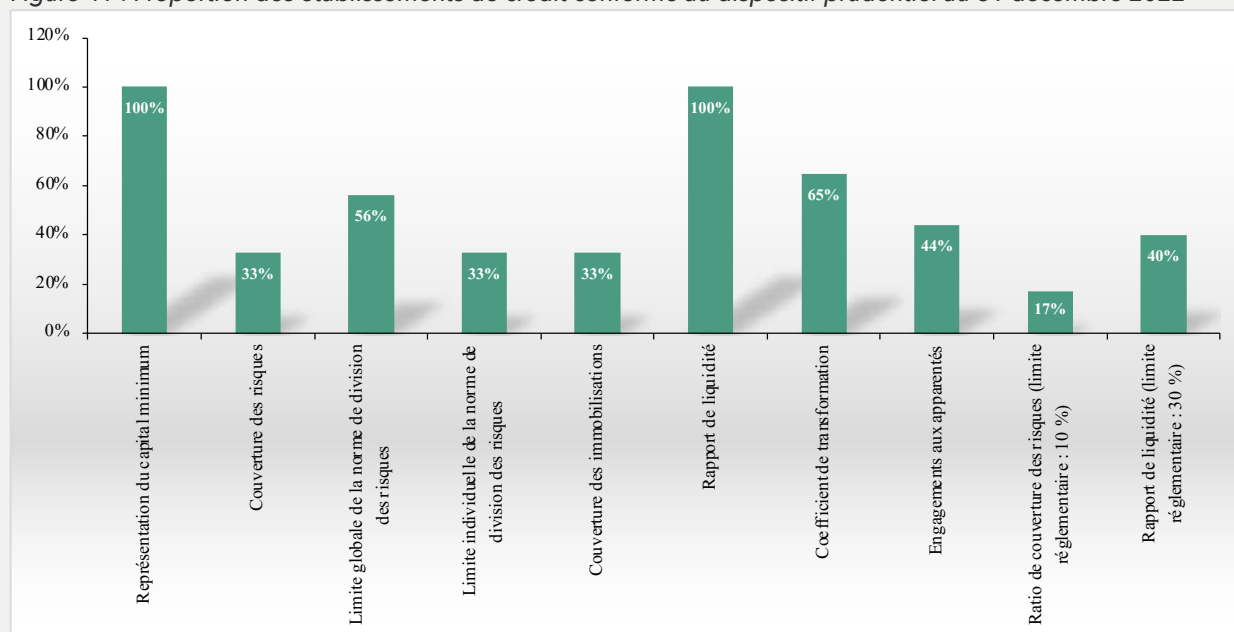
3. Limite sur le total des immobilisations

Cette norme exige une couverture totale des immobilisations par les fonds propres. Au 31 décembre 2022, les fonds propres réglementaires et les immobilisations se chiffrent respectivement

à 9,8 milliards FC et 10 milliards FC, soit une couverture de 98% en deçà du seuil minimal exigé. Cette limite est respectée par trois assujettis seulement en 2022.



Figure 41 : Proportion des établissements de crédit conforme au dispositif prudentiel au 31 décembre 2022



Source : BCC

REDRESSEMENT ET RÉSOLUTION BANCAIRES

Depuis 2020, le conseil d'Administration de la BCC a décidé de mettre la BDC et la BFC sous administration provisoire afin de permettre à ces établissements d'être solides, répondre aux exigences prudentielles et d'être en mesure de satisfaire les demandes de leur clientèle. En juin 2022, suite à la fin réglementaire de l'administration provisoire, la BDC, considérant la

reprise de toutes les actions par l'État et de son engagement à restructurer la société par la mise en place des organes de gouvernance conformément à la réglementation et permettre à la société de retrouver des conditions normales d'exploitation, la BCC a décidé de lever par décision N°14/BCC/2022, l'administration provisoire.





4

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA BANQUE

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA BANQUE

I. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA BANQUE.....	92
1. Organe de décision et de contrôle	92
1.1. Conseil d'Administration	92
1.2. Comité d'audit.....	92
1.3. Gouvernement de la Banque.....	93
2. Organigramme de la BCC	94
3. Gestion des ressources humaines	96
3.1. Evolution de l'effectif de la Banque	96
3.2. Pyramide des âges et des anciennetés	96
II. CONTRÔLE PERMANENT, AUDIT INTERNE ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT	
de capitaux	97
1. Contrôle permanent et audit interne	97
2. Activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement	
du terrorisme	98
III. EVOLUTION DES SIGNES MONÉTAIRES.....	99
1.Evolution des opérations bancaires.....	99
2. Evolution de l'activité fiduciaire	101
2.1. Prélèvement et versements aux guichets.....	101
2.2. Emission et traitement des billets et pièces	102

I. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA BANQUE

1. Organe de décision et de contrôle

1.1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de la Banque, le Conseil d'Administration « est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque ». En 2022, le CA de la BCC s'est réuni deux fois en Visio conférence et 2 fois en présentiel. Initialement prévu pour se tenir en décembre, le dernier Conseil d'Administration de l'année, a finalement eu lieu le 12 janvier 2023. L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation

économique du pays, la conduite de la politique monétaire, la gestion de la Banque, l'évolution du secteur bancaire et les différents projets de la BCC. Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 13 janvier 2022, a donné son accord à l'unanimité pour le renouvellement du mandat de Dr. Younoussa Imani au poste du Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, à compter du 7 février 2022 pour une durée de 5 ans.



1.2. Comité d'audit

Le Comité d'Audit est composé d'un administrateur, des deux censeurs et d'un expert auditeur. Il a été mis en place depuis le 7 juin 2007 dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque.

Le Comité d'Audit donne son avis au CA sur le cadre comptable de la Banque. Il contrôle la fiabilité des états financiers certifiés par les commissaires aux comptes, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des organes de contrôle. A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes

comptables et la qualité du contrôle interne.

Dans le cadre de ses fonctions, le Comité d'Audit peut auditionner les commissaires aux comptes et faire appel, en tant que de besoin, à une expertise externe. Il revoit les documents produits par les auditeurs et assure le suivi de leurs recommandations.

Depuis 2020, le Comité d'Audit se réunit au moins trois fois par an (dont au moins une fois en présentiel). A l'issue de chaque réunion, il remet un rapport au Gouvernement de la Banque et au Conseil d'Administration. Le Président du Comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du Comité d'Audit et les recommandations qu'il formule.

1.3. Gouvernement de la Banque

Le Gouverneur de la Banque est nommé par décret du Président de la République sur proposition du Ministre chargé des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire après avis conforme du CA. Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs. Dans le cadre de ses missions, le Gouverneur doit notamment veiller au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques;

signer les accords ou conventions approuvés par le Conseil d'Administration ; représenter la Banque à l'égard des tiers et notamment de tous les organismes nationaux ou internationaux auxquels la Banque participe ; préparer et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration ; élaborer le budget d'investissement et de fonctionnement qu'il soumet au Conseil d'Administration;



Dr. Younoussa IMANI

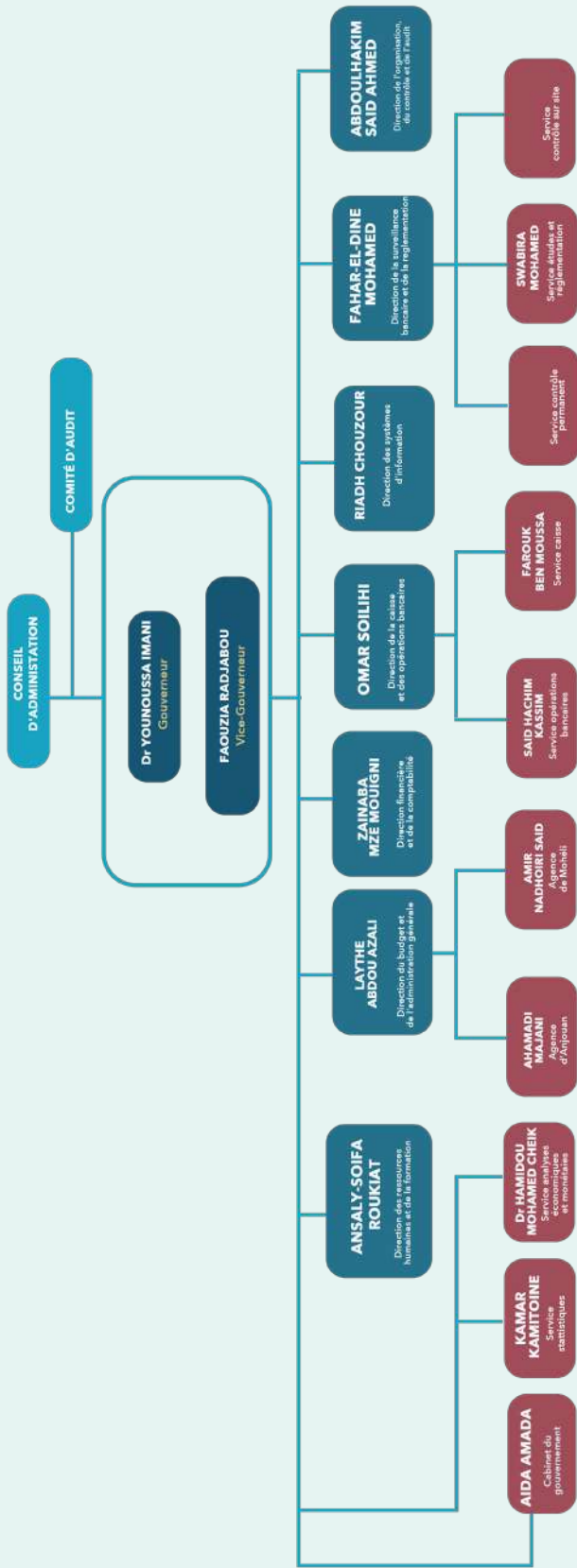
Gouverneur de la Banque Centrale des Comores

Faouzia RADJABOU

Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Comores

2. Organigramme de la BCC

ORGANIGRAMME
DE LA BCC



Conseil d'Administration, au 31 décembre 2022

M. Abdallah Ahmed Salim Président du CA	M. Stephane Tabarie Administrateur	M. Mlahaili Ali Administrateur	M. Fleuriet Vincent Administrateur
M. Rucker Laurent Administrateur	M. Yahaya Houmadi Administrateur	M. Bertrand Willocquet Administrateur	Mme Rejane Hugounenq Administrateur suppléant
M. Luc Jacolin Administrateur suppléant	Mme Agathe Blanchard Administrateur suppléant	M. Charpentier Yves Censeur	M. Charif Said Hassane Censeur

Comité d'Audit, au 31 décembre 2022

M. Yahaya Houmadi Administrateur	M. Charpentier Yves Censeur	M. Charif Said Hassan Censeur	M. Thierry Gilsoul Expert Auditeur
-------------------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

Comité de Direction de la BCC

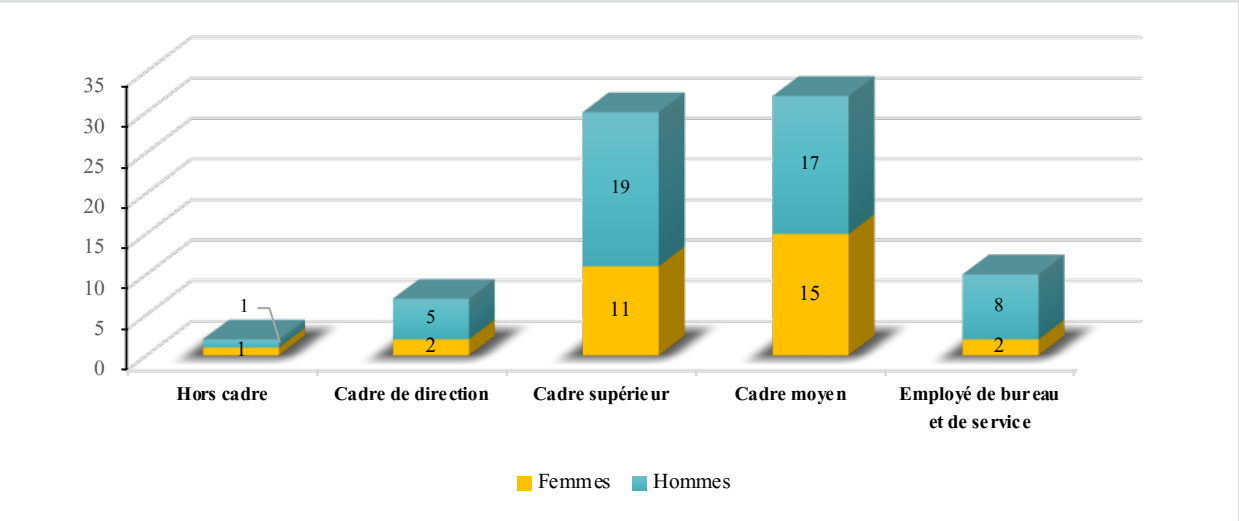


3. Gestion des ressources humaines

3.1. Evolution de l'effectif de la Banque

L'effectif de la Banque Centrale est passé de 83 agents au 31 décembre 2021 à 81 agents au 31 décembre de l'année 2022 dont 4 agents bénéficiant d'une disponibilité. Le personnel de la Banque est caractérisé par une prédominance des hommes par rapport aux femmes (62% d'hommes contre 38% de femmes).

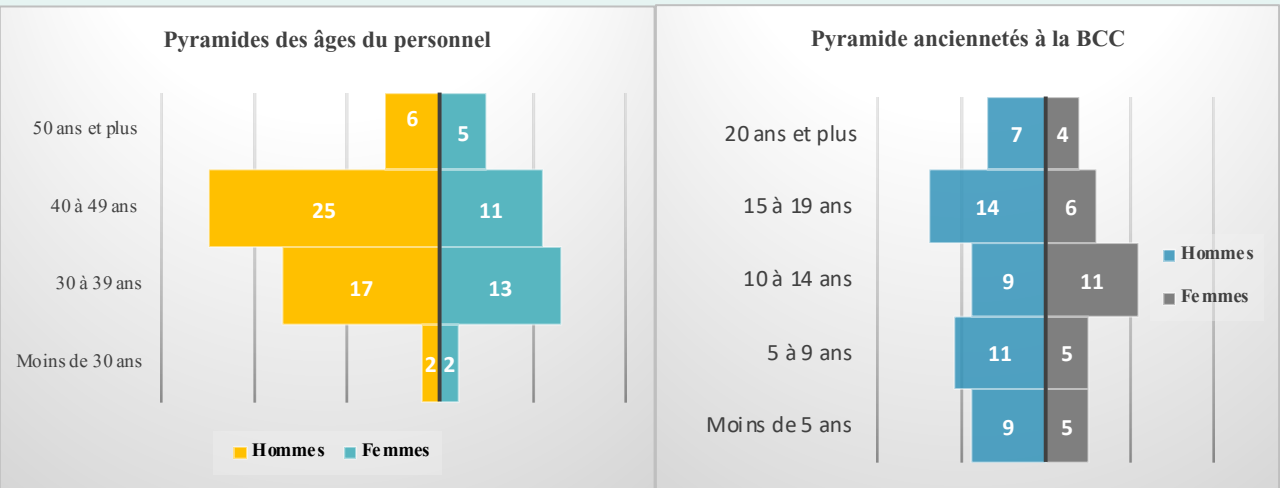
Figure 42 : Répartition de l'effectif par sexe et par catégorie socio professionnelle



Source : BCC

3.2. Pyramide des âges et des anciennetés

Sur une année, le personnel de la Banque a vieilli de 2 ans avec un âge moyen qui est passé de 40 ans au 31 décembre 2021 à 42 ans au 31 décembre 2022. La pyramide des âges fait ressortir ce vieillissement, avec près de six personnes sur dix qui ont atteint au moins 40 ans. Les agents âgés entre 30 à 39 ans représentent 37% du personnel de la Banque tandis que ceux âgés de moins de 30 ans ne représentent que 5%.



Source : BCC

Selon les catégories socio-professionnelles, l'effectif de la Banque est réparti comme suit : 39,5% du personnel sont des cadres moyens, 37% sont des cadres supérieurs et 12 % sont des employés de bureau et de services. Les hors-cadres et cadres de direction représentent 11%.

II. CONTRÔLE PERMANENT, AUDIT INTERNE ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Dévolue par les chartes du système de contrôle et d'audit interne et l'organigramme de la Banque Centrale des Comores, la mission principale de la Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit (DOCA) consiste à mettre en œuvre des mécanismes de contrôle des activités de la Banque visant à s'assurer que celle-ci maîtrise globalement les risques auxquels elle est exposée.

La DOCA fonde son opinion sur les résultats des contrôles permanents et des missions d'audit interne qu'elle effectue dans les différents départements de la Banque, suivant son programme d'activités préétabli. Par ailleurs, la DOCA assure également le suivi des activités de la Banque et de la politique nationale en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

1. Contrôle permanent et audit interne

Le programme d'activité de la DOCA pour l'année 2022 avait prévu 3 missions d'audit interne et 44 contrôles permanents hors ses interventions quotidiennes à la caisse et les contrôles des agences, auxquels s'ajoutent les travaux administratifs courants et de suivi à la fois des recommandations et des activités LCB-FT. Ce programme a été réalisé à 81,3%, soit 39/48, en ce qui concerne le contrôle permanent (hors contrôle de caisse).

L'ensemble de ces contrôles et audits (réalisés) ont porté sur 42 (quarante-deux) thématiques différentes dont 15 (quinze) parmi celles-ci ont fait l'objet de vérification plus d'une fois sur l'année. De façon générale, ces interventions de 2^{ème} et 3^{ème} niveau visaient à s'assurer que les activités opérationnelles ont été exécutées en toute conformité avec les procédures internes en vigueur et que les contrôles déployés contre les risques identifiés au sein des unités de responsabilités sont efficaces.



2. Activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Au cours de l'exercice 2022, la Banque a mené différentes activités dans le domaine de la LBC-FT. En décembre 2022, le Service de Renseignements Financiers (SRF), appuyé par la BCC, a organisé avec le GIABA, conformément à la pratique, « un séminaire de pré-évaluation » au bénéfice des acteurs et parties prenantes impliqués dans la LCB/FT de l'Union des Comores en vue de renforcer les

capacités du pays à se soumettre efficacement à l'exercice de l'évaluation mutuelle prévu en 2023. L'atelier avait pour objectif principal de permettre aux participants qui seront impliqués dans l'exercice d'Évaluation Mutuelle de se familiariser avec la méthodologie d'évaluation ainsi que les processus et procédures d'évaluation.

Inclusion financière, Financement du terrorisme). Une équipe technique chargée de finaliser le rapport d'évaluation nationale des risques (ENR), mise en place par le SRF avec la coordination et l'encadrement technique de la BCC a finalisé ces travaux et transmis le document à la Banque Mondiale et aux différentes parties prenantes en Octobre.

Evaluation nationale des risques

Dans le cadre de la finalisation des travaux d'Évaluation Nationale des Risques (ENR) de LBCFT, le Service de Renseignements Financiers a organisé suivant un calendrier étalé sur la période de mai à juin 2022 à la BCC des ateliers de travail consacrés à la finalisation des rapports et l'élaboration des plans d'actions par les différents groupes mis en place pour chaque module (Vulnérabilités, Menaces, Assurances, Banques, Autres IF, EPNFD,

Comité de liaison anti blanchiment (CLAB)

Le 11 mai 2022 s'est tenue à Paris en format hybride, la première réunion du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB) sous la présidence de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Durant cette réunion, à l'instar des autres institutions présentes, la BCC a présenté les progrès réalisés depuis novembre 2021 en matière de LBC/FT, notamment pour ce qui est du texte sur le gel des avoirs dont le projet est élaboré par un consultant recruté par le COMESA. Les contrôles sur place réalisés auprès des établissements de crédit incluant le volet LBCFT ont fait parties des points de vérification, ainsi que la formation et la sensibilisation des institutions financières dans les trois îles sur les mesures préventives à mettre en place dans le cadre de la LBCFT.

La deuxième réunion du Comité s'est tenue le 21 novembre 2022 à N'Djamena -Tchad en marge de la célébration du cinquantenaire de la BEAC, qui exerce la présidence statutaire du CLAB pour l'année 2022.

Les membres du CLAB ont pris connaissance des dernières évolutions intervenues dans les dispositifs LBCFT et des évaluations mutuelles du GIABA et du GABAC.

La Banque mondiale est intervenue pour présenter les conclusions de son évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action LBC/FT adopté en novembre 2018 par les Ministres des Finances et les Gouverneurs des banques centrales. Le CLAB a noté avec satisfaction les progrès qui ont été réalisés depuis lors dans l'établissement des cadres juridiques communautaires et nationaux, l'identification des risques de BC/FT et de la mise en place d'une supervision effective.

Toutefois, des marges de progression subsistent, notamment en ce qui concerne la coordination des politiques nationales, la mise en place de mécanismes de gel et de confiscation des avoirs criminels ou terroristes, l'amélioration des dispositifs de supervision et de sanction du secteur financier, la supervision du secteur non-financier et du renforcement des moyens des cellules de renseignement financier (CRF).

III. EVOLUTION DES SIGNES MONÉTAIRES

1.Evolution des opérations bancaires

En 2022, les virements nationaux se sont établis à 266,8 milliards FC, en hausse de 4,1% par rapport à 2021, en liaison avec la poursuite des activités des plans d'affaires de la deuxième phase du projet PIDC, notamment, les paiements des travaux de construction des routes villageoises et les Foyers Sociaux ainsi que les transferts de fonds du Projet Filets Sociaux.

Dans le même temps, les paiements chèques se sont établis à 21,0 milliards FC, en hausse de 12,9% par rapport à 2021.

En parallèle, les virements internationaux reçus sont passés de 79,4 milliards FC à 90,6 milliards FC en 2022, en diminution de 12,4% par rapport à l'année

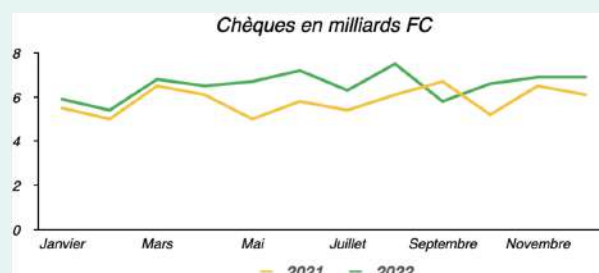
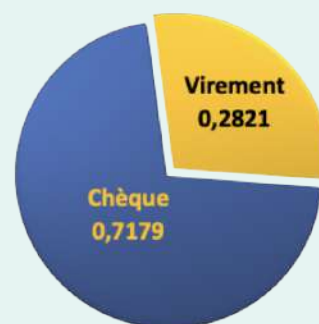
2021, toutefois en augmentation par rapport au nombre de virements reçus. Cette diminution s'explique par la forte baisse des envois de fonds reçus par le Gouvernement comorien suite à la sortie de la crise sanitaire (8,9 milliards FC en 2021 contre 3,8 milliards FC en 2022) conjuguée à la baisse des fonds envoyés par les comoriens de l'étranger.

En revanche, les virements émis à destination de l'étranger ont enregistré une forte augmentation passant de 98 milliards FC en 2021 à 125,9 milliards de FC en 2022, soit une hausse de 28,2%, en liaison avec le paiement des importations des biens et services liées par la forte inflation mondiale.



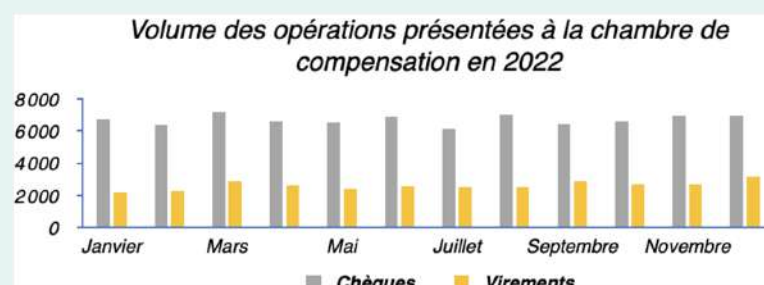
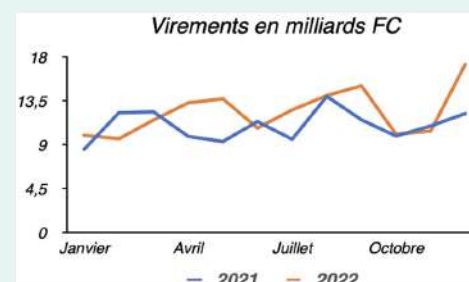
CHAMBRE DE COMPENSATION

Au cours de l'année 2022, le volume des opérations traitées en compensation a crû de 3% par rapport à 2021 passant de 108 472 à 111 760 sur la période. Ces opérations sont composées de 71,8% de chèques et 28,2% de virement



Le volume des chèques présentés, a légèrement augmenté (+0,7%) pour s'établir à 80 238 contre 79 645 en 2021. En valeur, un accroissement de 12,1% est enregistré pour ces opérations passant de 70,1 milliards FC en 2021 à 78,5 milliards FC un an après. Parmi ces chèques, 1 691 représentant une valeur de 2,2 milliards FC, ont été rejetés contre 1 731 pour une valeur de 1,8 milliard FC en 2021

Pour les ordres de virement, le nombre présenté à la chambre de compensation a augmenté de 9,3% en 2022 passant de 28 827 en 2021 à 31 522 en 2022. En valeur, ces opérations ont crû de 12,1% pour s'établir à 148,1 milliards FC contre 131,8 milliards FC l'année précédente. En outre, 517 demandes de virement ont fait l'objet de rejet en 2022



2. Evolution de l'activité fiduciaire

2.1. Prélèvement et versements aux guichets

A fin 2022, les mouvements de signes monétaires aux guichets de la BCC se sont élevés à 258,3 milliards FC (44 millions d'unités de billets et pièces de monnaie) contre 238,1 milliards FC (40,3 millions de billets et pièces de monnaie) en 2021.

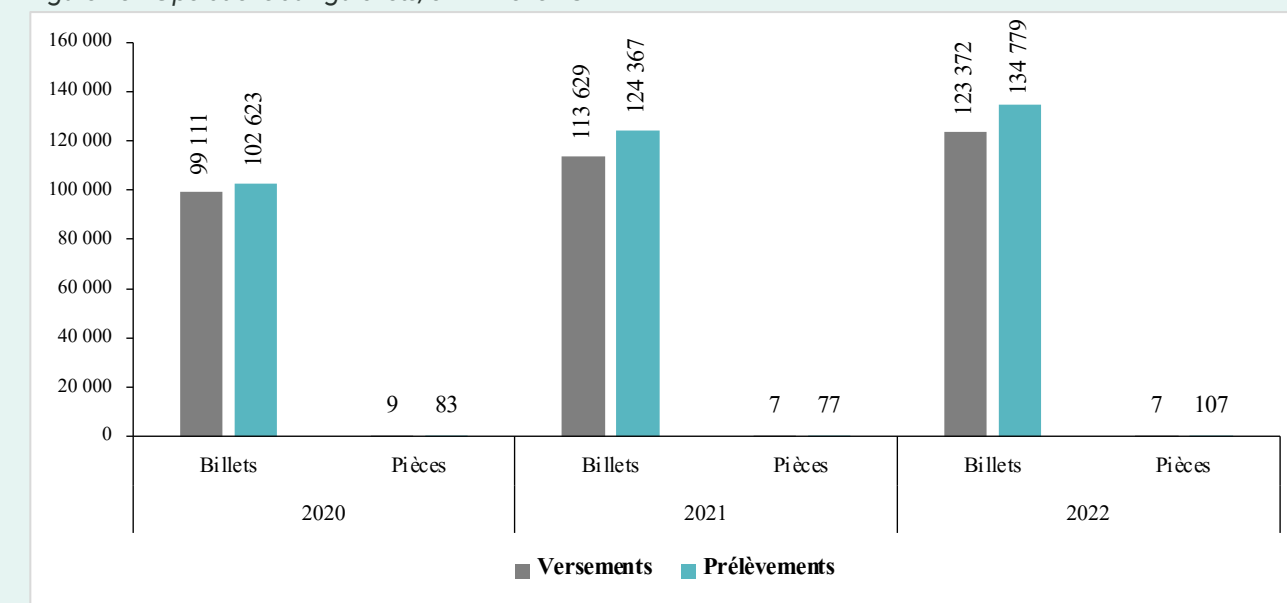
Ces mouvements se décomposent comme suit: 134,9 milliards FC pour les prélèvements et 123,4 milliards FC pour les versements.

Les prélèvements aux guichets se sont accrus de 8,4% en valeur entre 2021 et 2022. Ils sont composé de 134,8 milliards FC de billets et 107,1 millions FC de pièces. Cette évolution est liée à l'accroissement des transferts d'argent en provenance de l'extérieur

reçus par les établissements financiers à travers leurs partenariats avec les Sociétés de Transferts Spécialisés (STA). En effet, les paiements se faisant au comptant à leurs guichets, les établissements viennent s'approvisionner à la BCC.

Pour leur part, les versements aux guichets de la BCC se sont accrus de 8,6% entre 2021 et 2022 en lien avec l'augmentation en valeur des versements de billets (+8,6%). En revanche, les versements de pièces de monnaie aux guichets de la BCC ont baissé de 5,9% en valeur, s'élevant à 6,7 millions FC contre 7,2 millions FC en 2021, alors que paradoxalement, le nombre de pièces versées s'est accru de 36,2%, de 42 173 unités à 57 453 unités.

Figure 43 : Opérations aux guichets, en millions FC

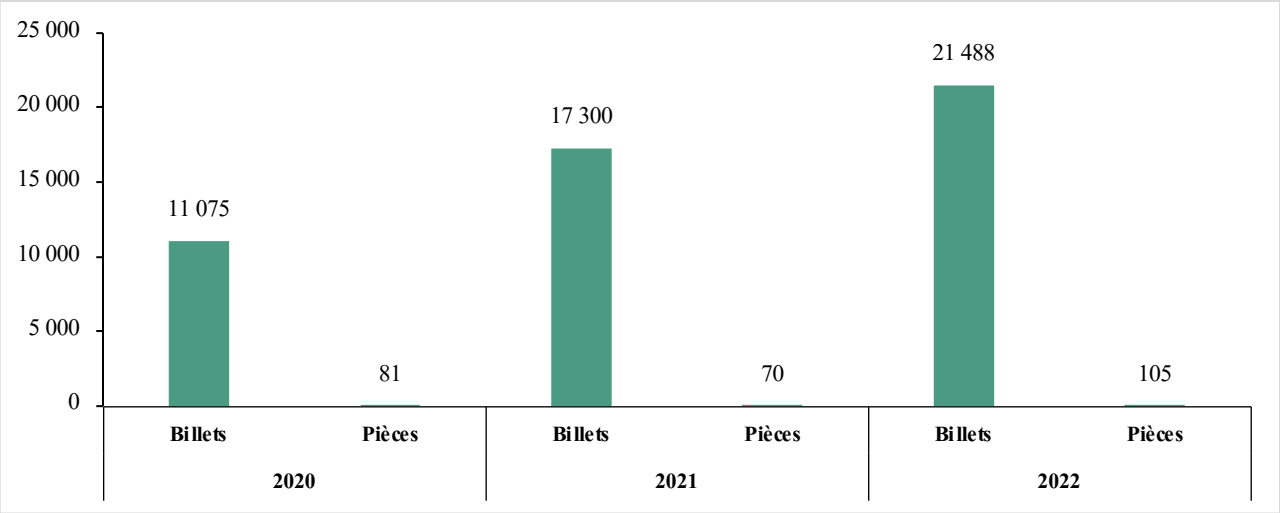


Source : BCC

2.2. Emission et traitement des billets et pièces

Les émissions de signes monétaires neufs se sont élevées à 21,6 milliards FC, dont 10,6 milliards FC au troisième trimestre 2022, en réponse à la forte demande des établissements de crédit, pour satisfaire notamment les paiements en monnaie locale des transferts d'argent de la diaspora.

Figure 44 : Emissions de monnaie, en millions FC



Source : BCC

S’agissant de l’activité de tri, elle s’est considérablement accrue, avec un volume de 21,4 millions de billets triés contre 18,5 millions de billets un an auparavant, soit un accroissement de 15,8%. Cette évolution qui résulte de l’accroissement des versements, a été permise grâce aux investissements réalisés, avec la mise en production des machines de tri.

A Moroni, le volume trié est passé de 13 millions de billets en 2021 à 14,3 millions en 2022 et à Mutsamudu, de 4,5 millions de billets à 6,2 millions de billets sur la période.

En termes de récupération, on assiste également à une amélioration du taux de récupération, notamment sur les petites coupures de 1 000 FC et 500 FC, en liaison avec l’introduction des nouvelles coupures améliorées.

Au niveau des retraits, 3 022 000 billets ont été retirés de la circulation en 2022 contre 3 383 000 billets en 2021 et 3 242 000 billets en 2020.

Par conséquent, le volume de billets détruits s’est inscrit en baisse par rapport à 2021, les quotités nécessaires pour le contrôle n’ayant pas été atteints.

5 PROJETS PHARES ET ACTIONS DE COOPÉRATION

PROJETS PHARES ET ACTIONS DE COOPÉRATION

I- ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION	106
II. PROJETS AYANT TRAIT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER.....	107
1. Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF)	107
2. Projet d'Appui au Développement du Secteur Productif.....	108

I- ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION

L'évolution du système financier comorien marqué par l'entrée des nouveaux acteurs sur le marché, la diversification des activités et partenaires des établissements de crédit induit des nouveaux défis en termes de supervision et le renforcement des coopérations auprès des superviseurs homologues. A cet effet, la BCC a signé en 2022 deux coopérations avec la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et la Bank of Mauritius respectivement.

Afritac Sud

En 2022, sous l'assistance de Mr Frédéric Barge représentant de Afritac sud, la DSBR a poursuivi l'objectif de mettre le cadre légal et réglementaire en conformité avec les recommandations de Bale, notamment en matière de renforcement des fonds

BID-Finance Islamique

Sur la base du rapport établi par le Groupement Pluriex - DM Consulting pour l'élaboration d'un cadre légal, réglementaire, charaïque et de la supervision des banques et institutions de micro finance islamiques, projet financé par la BID, la DSBR a effectué une mission auprès de la Banque Al Mahreb afin de voir leur modèle de supervision.

Suite à ce benchmark un règlement n°20/2022/BCC/DSBR, relatif aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit exerçant une activité de finance islamique en Union des Comores est publié au mois de Novembre 2022. Bien avant la publication du règlement et compte tenu de l'existence d'une base légale sur la finance

BM-Référentiel Comptable

Avec l'appui financier du projet PADSF de la Banque Mondiale un cabinet d'expertise comptable est recruté pour la mise en place d'un référentiel comptable bancaire. Afin de permettre la mise en place de ce référentiel comptable, des formations d'assistance technique se sont organisées au sein de la BCC avec les établissements de crédit de la

AFD-Crédit-Bail

Suite à l'avis de non objection de l'AFD pour la mise en place d'un crédit-bail aux Comores, en décembre 2021, plusieurs actions ont été réalisées dès le 1^{er} trimestre 2022 avec l'appui du cabinet HERMES conseil. En juin 2022, un rapport faisant objet d'étude de faisabilité sur l'implémentation du crédit-bail

Dans la mise en œuvre des actions de coopérations, la banque Centrale a participé en 2022 à une mission d'inspection conjointe avec des superviseurs de la Banque Of Tanzania (BOT) auprès de la filiale de EXIM Bank Tanzania aux Comores.

Par ailleurs, la Banque Centrale a mis également l'accent sur le renforcement des capacités de ses agents, à travers la participation à des formations et échanges d'expérience.

propres et de maîtrise du risque de liquidité. En parallèle, d'autres projets de texte ont été traité entre autres les lignes directrices relatives aux prêts sur gage or en Union des Comores.

islamique, deux établissements de crédit se sont manifestés pour l'exercice des activités de la finance islamique aux Comores.

Afin de répondre à cet engouement pressant des établissements de crédit de la place, la BCC se doit de faire une priorité pour le lancement de la finance islamique et se rapprocher des établissements pour connaître leurs business model et les accompagner si nécessaire pour une demande formelle d'agrément. La coopération avec la BID doit être renforcée pour le renforcement des capacités et l'assistance par un juriconsulte de la finance islamique au sein de la DSBR.

place entre le 06/01 au 07/02/2022.

La mission de mise en place du référentiel est en cours et des simulations avec les situations financières de chaque établissement ont été effectuées en présence du consultant recruté par la PADSF de la Banque mondiale.

mobilier et immobilier en Union des Comores est établi à la demande de la BCC par le cabinet HERMES recruté sur financement AFD.

Suite à cette étude, une feuille de route est élaborée dont un atelier regroupant l'ensemble des acteurs des différents secteurs pouvant faciliter la mise

place du crédit-bail est tenu au mois de septembre 2022 au GOLDEN TULIP. À travers cet atelier un groupe de travail nommé TASK-FORCE présidé par le Gouverneur de la BCC est mise en place par le Ministère des Finances, afin de se pencher sur les réformes préconisées et les différents textes d'application prévus dans la feuille de route afin d'opérationnaliser le crédit-bail aux Comores.

II. PROJETS AYANT TRAIT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER

1. Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF)

Mis en vigueur depuis février 2021, le projet d'Appui au Développement du Secteur Financier vise principalement le développement de l'inclusion financière à travers la modernisation du système de paiement national par la mise en place de deux systèmes qui sont le SAT+ (Système Automatisé de

Depuis sa mise en place en septembre 2022, des réunions ont été tenues et des actions allant dans le sens de la feuille de route ont été réalisées notamment l'élaboration du RCCM-crédit-bail au niveau du tribunal de commerce et l'élaboration des différents arrêtés nécessaires pour l'opérationnalisation du crédit-bail.

Transfert) et le switch monétique ainsi qu'une vaste campagne d'éducation financière. Il a aussi comme objectif la stabilité financière aux Comores en apportant de l'appui technique notamment avec l'acquisition du Core Banking System au sein de la Banque.

a. Système Automatisé de Transferts (SAT+)

Pour la mise en œuvre du SAT+, un cabinet d'expert a été recruté pour accompagner la BCC pour un délai de réalisation de 18 mois. L'appel d'offre pour l'acquisition du SAT+ a été lancé en avril 2022. La société MONTRAN CORPORATION

internationalement connue dans le domaine des solutions francophones pour les systèmes de paiement est retenue. En fin décembre 2022, les négociations pour la contractualisation sont en cours.

b. Switch national de paiements

Pour la mise en place du switch, une étude de marché recommandée par la Banque Mondiale a été réalisée par un cabinet. A l'issue de cette étude, il a été noté que l'écosystème comorien est assez disparate, mais que tous les acteurs attendent cette interopérabilité avec impatience

Le rapport final montre la nécessité de recruter un spécialiste en switch de paiement pour accompagner la BCC dans l'élaboration des spécifications fonctionnelles et techniques du switch. La mise en œuvre opérationnelle du switch est prévue en 2025.

c. Le Core Banking System

Suite à un appel d'offre international, le groupement Accompany a été sélectionné pour exécuter le marché. Le contrat est signé en fin

décembre et le démarrage des travaux est prévu en janvier 2023 et prendront fin en octobre 2023.



2. Projet d'Appui au Développement du Secteur Productif

L'objectif de ce projet est d'accompagner la BCC dans la capitalisation des bonnes pratiques de financement du secteur productif. Dans ce cadre, une convention a été signée le 25 septembre 2017 avec l'Agence Française de Développement,

mettant à la disposition du Programme d'Appui au Financement du Secteur Productif une subvention de 400 000 euros, soit environ 197 millions de Francs comoriens.

Les activités du projet AFD :



Initialement le projet devait prendre fin en décembre 2021 et a été prolongé jusqu'au 30 juin 2023.

i) Une étude de faisabilité sur le crédit-bail en Union des Comores

Cette activité réalisée en mars 2022 a fait état d'une feuille de route pour l'implémentation et l'opérationnalisation du crédit-bail aux Comores. Sur le plan réglementaire, tous les textes trouvent une parfaite base juridique dans l'article 66 de la loi sur le crédit-bail.

Sur le plan de la vulgarisation, les parties prenantes ont été définies et le plan de la mise en œuvre, des partenariats bi ou multilatéraux (AFD, IFC...) sont cruciaux pour la mobilisation de son expertise et de son financement. Une échéance de la mise en œuvre est prévue pour 2023.

ii) Une étude de faisabilité sur les mécanismes de garantie en Union des Comores

L'étude s'est déroulée en deux phases. La 1^{ère} phase a montré la nécessité de mettre en place un fond de garantie de crédit comme outil adéquat de mécanisme de garantie en Union des Comores.

La 2nd phase réalisée en mars 2022 a démontré l'opérationnalisation de l'IFG et des Fonds de Garanties notamment avec l'appui d'une AT

conjointement avec les futurs actionnaires, l'Etat et les PTF. L'objectif est de préparer l'ensemble des conventions, statuts, agréments, contrats et procédures du futur établissement, de libérer le capital social à la suite de l'AG constitutive et de nommer le Directeur Général de l'institution pour 2023.

iii) Une expertise-conseil pour lancement d'un centre de formation

Une feuille de route pour la stratégie de renforcement des capacités des IFs a été élaborée incluant le renforcement de capacités à court

terme, la constitution d'un pool de formateurs locaux, le plan de formation et les modalités de financement.

iv) Une étude sur la mise en place et l'application du Taux Effectif Global (TEG) en Union des Comores

Il s'agit d'une mission ayant pour objectif de doter le système financier comorien d'outils permettant d'assurer une meilleure transparence en matière de tarification des opérations de crédits et assurer la

protection des clients. L'appel d'offre a été lancé en septembre 2022 et le contrat signé avec le cabinet retenu en décembre 2022.



RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

I. EVOLUTION DU BILAN DE LA BANQUE.....	112
1. Evolution de l'actif du bilan	112
2. Evolution du passif du bilan	113
II - EVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT	115

RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

Les comptes de la Banque sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de l'exercice et sont audités par un cabinet international. Ils sont

I. EVOLUTION DU BILAN DE LA BANQUE

Le bilan de la Banque présente un total de 184,1 milliards FC à fin 2022 contre 196,6 milliards FC à fin 2021, soit une baisse de 6,3%. A l'actif, cette évolution est observée au niveau des réserves de

1. Evolution de l'actif du bilan

Avoirs en or

La valeur des avoirs en or est passée de 457,3 millions FC au 31 décembre 2021 à 483,7 millions FC un an après, soit une hausse de 5,8% imputable

Avoirs en devises

Les avoirs en devises de la Banque sont constitués des euros et des dollars US détenus dans les caisses et dans les comptes ouverts auprès du Trésor français, de la Banque de France et de la Federal Reserve Bank of New York. Les encaisses en euros sont passées de 5,3 milliards FC à fin 2021 à 6,7 milliards FC à fin 2022, soit une hausse de 27,1%. Les encaisses en dollars US ont nettement diminué sur la période s'établissant à 33,3 millions FC contre 145,7 millions FC à fin 2021.

Relation avec le FMI

En tant que membre du FMI, l'Etat comorien dispose de quotes-parts d'une valeur de 17,8 millions DTS, évaluées à près de 11 milliards FC au 31 décembre 2022 contre 10,8 milliards FC un an auparavant, soit une hausse de 1,2% due à la variation du cours de change.

Créances sur le Trésor

Les concours de la Banque Centrale à l'Etat sont constitués, des avances statutaires, des allocations DTS utilisées et des prêts FMI. Au cours de l'exercice 2022, aucun nouveau tirage n'a été effectué au titre des avances statutaires. Par conséquent, le solde de la rubrique « Avances à l'Etat » est resté constant autour de 10,2 milliards FC. Pour ce qui est des allocations DTS utilisées, leur montant total est passé à 25,6 millions DTS en 2021 équivalent à 15,6

Autres créances

Les autres créances représentent les « prêts au personnel » constitués de quatre catégories de prêts et d'avances. Tous ces prêts sont

ensuite soumis au contrôle du comité d'audit, avant leur approbation par le Conseil d'Administration de la Banque.

change et des créances à l'Etat. Pour ce qui est du passif, la baisse du total bilan, est reflétée au niveau des dépôts de la clientèle.

à l'appréciation des cours de l'or pendant la période, le stock restant inchangé depuis 1983.

Du côté des dépôts, on note une diminution de 10,6% du solde du compte d'opérations passant de 130 milliards FC au 31 décembre 2021 à 116,2 milliards FC en décembre 2022. Cette situation s'explique par un volume important de sorties de devises par rapport aux entrées, dues entre autres aux règlements des importations dans un contexte de forte inflation. Au terme de l'exercice 2022, la totalité des avoirs en euros et dollars US est passée de 135,4 milliards FC en 2021 à 122,9 milliards FC en 2022, soit une baisse de 9,2%.

Pour ce qui est du compte « Avoirs en DTS », les prélèvements effectués pour règlement des échéances des prêts FMI ont été compensés par des achats de DTS. Par conséquent, les avoirs en DTS se sont consolidés s'affichant à 5,6 milliards FC en 2022 contre 5,5 milliards FC au 31 décembre 2021.

milliards FC à fin décembre contre 15,8 milliards FC à fin 2022. Cette progression est seulement due à la réévaluation opérée au cours de l'année sous revue.

Pour leur part, les prêts FMI sont passés de 11,8 milliards FC au 31 décembre 2021 à 10,8 milliards FC au 31 décembre 2022, leur baisse s'explique par les remboursements des échéances du prêt FRPC et du prêt IFR 2019.

remboursables par des prélèvements mensuels sur le salaire.

Stocks

Les stocks de la Banque sont constitués essentiellement de l'ensemble de matériels d'émission non encore utilisés, valorisés au coût

Comptes de régularisations et divers actifs

Les comptes de régularisation sont passés de 201,6 millions FC à 418 millions FC au 31 décembre 2022. Constitués des charges constatées d'avance

Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont augmenté de 5% passant de 4,2 milliards FC en 2021 à 4,4 milliards FC en 2022. Les acquisitions comprennent essentiellement les travaux d'aménagement des

2. Evolution du passif du bilan

Billets et pièces en circulation

Ce poste correspond au total des billets et pièces émis exempté des encaisses. Ainsi, la monnaie fiduciaire émise par la Banque a progressé de 21,8%

Engagements en devises

Cette rubrique enregistre les engagements de la BCC auprès des institutions financières internationales. Il s'agit essentiellement de dépôts

Relation avec le FMI

Les engagements de la Banque auprès du FMI sont constitués :

- De deux dépôts à vue et un compte titres ;
- D'allocations en DTS accordées à l'Etat comorien depuis son adhésion au FMI ;
- De la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) ;

Comptes des banques résidentes

Les soldes des comptes courants des banques et institutions financières décentralisées sont regroupés dans cette rubrique. Au terme de l'exercice 2022, le montant total de ces soldes s'est

Comptes du Trésor et des entreprises publiques

Les soldes des comptes courants des administrations publiques notamment le Trésor et les sociétés d'Etat ouverts dans les livres de la Banque, sont regroupés dans ce compartiment du

moyen pondéré. Ainsi, leur valeur est passée de 651,1 millions FC à fin 2021 à 649,9 millions FC à fin 2022.

ainsi que d'autres opérations diverses, la majorité de ces comptes est régularisée en début d'année.

salles fortes du siège et de l'agence de Mohéli ainsi que l'achat de matériel de caisse pour les agences et un équipement pour la gestion des archives.

s'établissant à 65,4 milliards FC à fin décembre 2022 contre 53,6 milliards FC un an auparavant.

à vue s'élevant à 307,5 millions FC à fin 2022 contre 214,1 millions FC à fin 2021 représentant une hausse de 43,6%.

- De crédits d'urgence accordés par le FMI en 2019 suite au passage du cyclone Kenneth et en 2020 en raison de la crise sanitaire.

La rubrique « Relations avec le FMI » au passif du bilan a atteint 35,6 milliards FC à fin 2022 contre 36,3 milliards FC à fin 2021. Cette évolution est expliquée en grande partie par le paiement régulier des échéances des prêts.

élevé à 48,9 milliards FC contre 63,8 milliards FC à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 23,4%.

bilan. Le montant total de ces soldes s'est contracté de 45,3% en 2022, s'établissant à 11,8 milliards FC à fin décembre contre 21,6 milliards FC à fin décembre 2021.

Autres dépôts

Cette rubrique rassemble les soldes des comptes du personnel de la Banque. Le solde total des «

Autres dépôts » est passé de 85 millions FC à fin 2021 à 53,5 millions FC à fin 2022.

Comptes de régularisation et divers passifs

A la fin de l'exercice comptable 2022, la rubrique « Comptes de régularisation et divers passif » indique un montant de 1,2 milliard FC contre 1,3 milliard FC à fin 2021. Sont inclus dans ce poste, les chèques déposés par les clients ainsi que les virements en provenance de l'étranger en cours de traitement. On retrouve également dans cette ligne

les comptes de fournisseurs et diverses opérations en cours. L'évolution de cette rubrique est expliquée par la baisse des dettes fournisseurs, en raison du règlement des travaux de modernisation de la caisse de Moroni et de ceux réalisés dans les logements de la Banque.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 6,3% entre 2021 et 2022 passant de 19,6 milliards FC à 20,8 milliards FC. Cette hausse résulte essentiellement

de l'affectation des 50% du résultat 2021 aux réserves légales.

Tableau 13 : Situation financière de la BCC au 31 décembre, en millions FC

ACTIFS	2021	2022	Variation
Avoirs en or	457	484	5,8%
Avoirs en devises	135 381	122 915	-9,2%
Relations avec le FMI	16 350	16 567	1,3%
Créances sur les banques	9	12	32,6%
Créances sur le Trésor	37 584	36 815	-2,0%
Autres créances	1 718	1 783	3,8%
Stocks	651	650	-0,2%
Comptes de régularisation et divers actif	202	418	107,3%
Actifs immobilisés	0	0	5,6%
Immobilisations corporelles	4 185	4 433	
Immobilisations incorporelles	28	17	
TOTAL DES ACTIFS	196 565	184 094	-6,3%
PASSIF	2 021	2 022	Variation
Billets et pièces en circulation	53 638	65 362	21,9%
Engagements en devises	214	307	43,6%
Relations avec le FMI	36 334	35 620	-2,0%
Comptes des banques résidentes	63 755	48 858	-23,4%
Comptes du Trésor et des entreprises publiques	21 661	11 844	-45,3%
Autres dépôts	85	53	-37,3%
Comptes de régularisation et divers	1 279	1 225	-4,3%
Capitaux propres	17 418	18 638	7,0 %
Résultat de l'exercice	2 179	2 186	0,3%
TOTAL DES PASSIFS	196 565	184 094	-6,3%

Source : BCC

II - EVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Au terme de l'exercice 2022, le résultat s'est consolidé autour de 2,2 milliards FC. En effet, au niveau des produits, le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs est passé de 3,3 milliards FC en 2021 à 3,2 milliards FC en 2022, soit une baisse de 2,8%. Cette évolution est occasionnée par la baisse des dépôts sur le compte d'opérations, les taux d'intérêts restant inchangés.

En revanche, le résultat sur les opérations avec la clientèle a atteint 632,7 millions FC en 2022 contre 498,1 millions en 2021, soit une hausse de 25,2%. Cette forte variation est liée essentiellement à la hausse du volume des transferts ainsi qu'à l'augmentation des opérations en euros aux guichets de la Banque. De la même manière, bien que l'Etat n'ait tiré de nouvelles avances en 2022, les intérêts sur les avances statutaires (taux de rémunération : €STR+3) ont enregistré une hausse de 27% consécutive à la

progression du taux de l'€STR. De ce fait, l'amélioration du résultat sur les opérations avec la clientèle conjuguée à la progression des intérêts sur les avances statutaires a permis de compenser la baisse enregistrée au niveau des opérations sur les avoirs extérieurs. Quant aux « Frais Généraux » de la Banque, ils ont connu une augmentation de 4,1% par rapport à 2021 imputable à la hausse des charges du personnel.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 58,8% entre 2021 et 2022 suites aux travaux de réaménagement des caisses et des logements. Enfin, les amortissements des signes monétaires ont connu une baisse de 75 millions FC due essentiellement à la mise en place de la machine de tri qui permet de diminuer les émissions de signes monétaires neufs.

Tableau 14 : Résultat net et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre

Postes	2021	2022	Variation 2022/2021
Résultat sur avoirs extérieurs	3 317	3 224	-3%
Résultat sur opérations avec la clientèle	498	633	27%
Frais généraux	-1 540	-1 603	4%
Autres produits	23	12	-46%
Autres charges	-2	0	-97%
Dotations aux amortissements et provisions et perte de valeur	-276	-439	59%
Reprises des provisions	4	9	105%
Résultat exceptionnel	155	350	126%
Résultat de l'exercice	2 179	2 186	0,3%

Source : BCC



AVIS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Delta Audit

Delta Audit Associés
 Immeuble Tsimahafotsy
 Lot III 100 PL Bis
 Rue Ratovo R. Henri
 Mahamasina
 Antananarivo 101
 Madagascar

PO Box 241
 Tel : +00 (261) 20 22 278 31
 : +00 (261) 20 22 653 73
 Fax : +00 (261) 20 22 210 95
 E-mail : deltadt@deltaudit.mg
 : deltadt@moov.mg
 Site web : www.deltaudit.com
 NIF : 3000006925
 Stat : 69 202 11 1994 000 813
 RCS : 2003 B 00140

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux Membres du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale des Comores

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels ci-joints de la Banque Centrale des Comores, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de 2.186.377.157 KMF donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Bien que la Banque Centrale des Comores ait migré vers les IFRS, les pertes et gains latents nés de la réévaluation des soldes en devises sont enregistrés directement en capitaux propres dans les réserves conformément aux dispositions statutaires de la Banque et à la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 26 Octobre 2021. La comptabilisation de ces écarts de change en résultat conformément aux normes IFRS nécessite encore la modification de certaines dispositions des statuts de la Banque.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

BANQUE CENTRALE DES COMORES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Aucune information particulière concernant les autres obligations légales et réglementaires n'a été signalée.

Antananarivo, le 4 Avril 2023

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit


 Denis RATSIMANDRESY
 Partner


 Luciano Patrick RASOLOFO
 Expert-Comptable

ANNEXES

ANNEXES

A1 : Indicateurs macroéconomiques, en millions FC.....	122
A2 : Indice harmonisé des prix à la consommation	123
A3 : Tableau des opérations financières de l'Etat	124
A4 : Balance des paiements	125
A5 : Evolution des principaux taux d'intérêts	126
A6 : Evolutions mensuelles du Franc comorien par rapport à quelques devises en 2022	127
A7 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....	128
A8 : Evolution de la situation monétaire et financière des autres institutions de dépôts	129
A9 : Bilan du système bancaire, en millions FC	130
A 10 : Part de marché des Etablissements de Crédit.....	131
A 11 : Crédit par activités enregistré dans la centrale des risques et incidents de paiement.....	132
A12 : Evolution des résultats des banques	133
A13 : Evolution de la circulation fiduciaire	134
A 14 : Evolution des taux de récupération des billets	134
par type de coupure	134
A 15 : Retrait de circulation	134
A 16 : Destruction des Billets	135

A1 : INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES, EN MILLIONS FC

	2019	2020	2021	2022
PIB au prix du marché	521 111	522 712	550 556	626 797
Taux de croissance réel du PIB	2,0%	0,2%	2,2%	2,6%
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	3,7%	0,9%	0,1%	12,4%
Masse Monétaire	149 455	167 202	201 522	219 231
Croissance de la masse monétaire	7,9%	11,9%	20,5%	8,8%
Crédit Intérieur	100 382	91 745	112 446	145 592
Crédit Intérieur / PIB	19,3%	17,6%	20,4%	23,2%
Crédits à l'économie	83 314	79 321	95 408	120 462
Crédits à l'économie / PIB	16,0%	15,2%	17,3%	19,2%
Créances nettes à l'Etat par le système bancaire	17 068	12 425	17 038	25 130
Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur	17,0%	13,5%	15,2%	17,3%
Avoirs Extérieurs Nets	82 656	107 869	120 329	111 022
Réserves de change en mois d'importations	7,7	10,4	10,5	7,6
Fourchette des taux d'intérêt des crédits en %	7 - 14	1,75-14	1,75-14	2,5-14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en %	1,75	1,75	1,75	2,5
Taux d'escompte en %	2,46	2,44	2,42	4,58
Exportations de biens et services (BDP)	62 546	29 743	53 698	77 696
Importations de biens et services (BDP)	155 354	148 049	173 341	224 669
Achats de devises par le système bancaire	35 255	22 323	28 670	50 415
Ventes de devises par le système bancaire	19 972	12 156	20 720	25 989
Transferts d'argents reçu des sociétés spécialisées	45 000	83 950	96 363	103 137
Transferts d'argents émis des sociétés spécialisées	11 393	16 700	17 387	22 804
Déficit/excédent du compte courant	-17 497	-9 497	-1 695	-3 090
Déficit/excédent du compte courant en % du PIB	-3,4%	-1,8%	-0,3%	-0,5%
Recettes de l'Etat	89 047	101 009	91 336	85 222
Recettes de l'Etat / PIB	17,1%	19,3%	16,6%	13,6%
Recettes intérieures	50 012	49 473	54 982	56 326
Recettes intérieures / PIB	9,6%	9,5%	10,0%	9,0%
Dépenses de l'Etat	104 605	100 922	103 988	95 717
Dépenses de l'Etat / PIB	20,1%	19,3%	18,9%	15,3%
Dépenses courantes de l'Etat	58 106	58 530	66 068	74 974
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	11,2%	11,2%	12,0%	12,0%
Solde Primaire	-14 990	-9 265	-16 739	-11 067
Solde Primaire en % du PIB	-2,9%	-1,8%	-3,0%	-1,8%
Taux d'endettement public	24,8%	26,1%	31,1%	31,6%

Source : BCC

A2 : INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION

	INDICE GLOBAL	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	Boissons alcoolisées et tabac	Articles d'habillement et chaussures	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	Santé	Transports	Communications	Loisirs et culture	Enseignement	Restaurants et hôtels	Biens et services divers
Pondérations	(10000)	(5612)	(75)	(433)	(1074)	(250)	(360)	(880)	(449)	(143)	(270)	(201)	(253)
2020	1er trimestre	116,1	127,5	117,6	102,4	106,5	117,5	105,7	88,5	79,4	100,9	105,4	125,7
	2e trimestre	114,1	124,1	132,9	102,6	107,1	117,1	106,4	86,0	79,5	100,2	105,3	125,6
	3e trimestre	112,5	121,0	136,4	102,8	107,7	115,7	107,4	86,9	80,2	99,5	105,3	125,9
	4e trimestre	110,1	116,5	139,4	103,6	106,7	113,5	108,5	87,1	80,6	100,5	105,1	127,0
	Moyenne annuelle	113,2	122,3	131,6	102,8	107,0	115,9	107,0	87,1	79,9	100,3	105,2	126,1
2021	1er trimestre	109,8	116,0	139,6	104,8	105,1	113,0	109,6	91,2	81,9	93,4	100,2	124,6
	2e trimestre	111,6	120,1	139,8	104,4	98,6	113,7	111,1	91,8	82,2	93,4	100,2	124,0
	3e trimestre	114,6	125,0	141,4	105,3	99,3	114,9	116,3	91,9	81,0	92,4	100,4	124,4
	4e trimestre	116,7	128,7	146,2	105,8	98,2	116,4	116,2	92,1	80,6	93,1	100,2	124,3
	Moyenne annuelle	113,2	122,5	141,8	105,1	100,3	114,5	113,3	91,7	81,4	93,1	100,2	124,3
2022	1er trimestre	116,8	129,0	129,9	113,3	98,1	119,0	116,8	86,6	80,4	91,0	100,1	127,4
	2e trimestre	120,8	130,9	136,2	121,3	109,7	131,4	119,5	95,1	79,4	93,3	99,9	132,2
	3e trimestre	133,7	143,7	137,8	122,4	133,4	141,1	123,9	116,7	79,2	98,9	105,0	146,9
	4e trimestre	137,9	148,5	135,8	124,2	140,5	148,1	123,5	118,1	81,3	107,7	109,9	147,9
	Moyenne annuelle	127,3	138,0	134,9	120,3	120,4	134,9	120,9	104,1	80,1	97,7	103,7	138,6

Source : INSEED

A3 : TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT

Données en millions de Francs comoriens FC	2017	2018	2019	2020	2021	2022*
Recettes et dons	109 188	92 781	89 048	101 009	91 336	85 222
Recettes budgétaires	56 605	57 282	50 013	49 473	54 982	56 326
Recettes fiscales	47 291	42 336	35 563	40 411	45 695	44 356
Recettes non fiscales	9 314	14 946	14 449	9 062	9 288	11 970
Dons	52 583	35 499	39 035	51 536	36 353	28 896
Aides budgétaire	8 407	1 061	2 228	10 777	7 426	1 782
Financement de projet (y compris assistance technique)	44 176	34 438	36 807	40 759	28 927	27 115
Dépenses totales et prêts nets	111 739	94 811	104 605	100 922	103 988	95 717
Dépenses courantes	70 184	70 233	58 106	58 530	66 068	74 974
Traitements et salaires	25 812	26 686	28 237	27 533	29 115	28 343
Biens et services	16 440	13 873	15 595	13 662	16 128	13 014
Transferts	10 874	9 878	10 168	11 894	15 360	17 780
Intérêts	497	469	252	919	1 158	1 134
Autres dépenses courantes	16 561	19 326	3 853	4 522	4 307	14 702
Dépenses en capital	40 055	24 578	43 955	40 919	37 920	20 743
Sur ressources intérieures	12 440	9 467	11 002	5 649	11 119	8 255
Sur ressources extérieures	27 615	15 111	32 953	35 270	26 801	12 488
Prêts nets	1 500	0	2 544	1 473	0	0
Solde primaire	- 8 961	- 2 623	- 14 990	- 9 265	- 16 739	- 11 067
Solde budgétaire de base	- 10 958	- 3 092	- 17 786	- 11 656	- 17 897	- 12 202
Solde Global (hors dons)	- 55 134	- 37 530	- 54 592	- 51 448	- 49 005	- 39 392
Solde Global (dons inclus)	- 2 551	- 2 031	- 15 557	87	- 12 652	- 10 495

Source : INSEED

A4 : BALANCE DES PAIEMENTS

Données en millions FC	2019	2020	2021	2022
Compte des transactions courantes	-17 497	-9 497	-1 695	-3 090
Biens	-87 808	-93 482	-90 394	-100 680
Crédit	17 875	9 553	15 164	26 347
Débit	-105 683	-103 035	-105 559	-127 026
Services	-4 999	-24 825	-29 249	-46 293
Crédit	44 672	20 190	38 533	51 350
Débit	-49 671	-45 015	-67 782	-97 643
Transferts courants	72 830	106 265	115 329	141 267
Crédit	98 266	120 235	138 790	166 549
Débit	-25 436	-13 970	-23 461	-25 282
Compte de capital et d'opérations financières	18 415	8 825	1 280	3 592
Compte de Capital	13 457	14 979	12 458	12 083
Crédit	13 457	14 979	12 458	12 083
Débit	0	0	0	0
Compte des opérations financières	4 958	-6 153	-11 179	-8 491
Investissements directs	1 890	1 669	1 674	1 794
Autres investissements	5 879	21 716	12 350	-22 635
Avoirs	-3 381	11 360	-1 330	-23 169
Crédits commerciaux	804	1 041	1 059	-11 846
Prêts	0	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	-1 584	9 640	-4 226	-8 811
Autres avoirs	-2 601	679	1 837	-2 513
Engagements	9 260	10 356	13 681	534
Crédits commerciaux	107	-218	390	1 532
Prêts	9 236	11 683	4 035	284
Monnaie fiduciaire et dépôts	52	-213	9 577	-2 101
Autres engagements	-134	-895	-322	818
Avoirs de réserve	-2 811	-29 539	-25 203	12 350
Or monétaire	-68	-52	-19	-26
Droits de tirages spéciaux	-2 258	553	-278	-66
Position de réserve au FMI	-67	50	-128	-55
Devises étrangères	-445	-30 125	-24 772	12 469
Autres créances	26	35	-7	29
Erreurs et omissions nettes	-918	671	416	-502

Source : BCC

A5 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS

2022	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Déc
Avances à l'Etat (€STR+3)	2,422	2,423	2,421	2,416	2,415	2,417	2,489	2,915	3,355	3,655	4,371	4,584
Dépôts des BEF non soumises RO (€STR- 1/8)*	-0,703	-0,702	-0,704	-0,709	-0,710	-0,708	-0,636	-0,210	0,230	0,530	1,246	1,459
Dépôts des BEF soumises RO												
-Réserves libres (€STR - 1/8)	-0,703	-0,702	-0,704	-0,709	-0,710	-0,708	-0,636	-0,210	0,230	0,530	1,246	1,459
-Réserves obligatoires (€STR -1,25)	-1,828	-1,827	-1,829	-1,834	-1,835	-1,833	-1,761	-1,335	-0,895	-0,595	0,121	0,334
Escompte Banque Centrale (€STR+1,5)	0,922	0,923	0,921	0,916	0,915	0,917	0,989	1,415	1,855	3,655	4,371	4,584
Comptes sur livret	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Taux débiteurs	1.75/14	1.75/14	1.75/14	1.75/14	1.75/14	1.75/14	1.75/14	2.50/14	2.50/14	2.50/14	2.50/14	2.50/14
€STR	-0,578	-0,577	-0,579	-0,584	-0,585	-0,583	-0,511	-0,085	0,355	0,655	1,371	1,584
Prêt Marginal	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,750	0,750	1,500	1,500	2,250	2,750
EURIBOR 1 mois	-0,567	-0,553	-0,546	-0,538	-0,545	-0,526	-0,304	0,019	0,566	0,913	1,420	1,728
EURIBOR 6 mois	-0,529	-0,476	-0,418	-0,312	-0,146	0,466	0,474	0,833	1,584	1,990	2,321	2,563
EURIBOR 12 mois	-0,478	-0,334	-0,239	0,011	0,282	0,843	1,001	1,245	2,216	2,628	2,828	3,023

En janvier 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2%, le taux de rémunération des réserves obligatoires de EONIA - 1/4 à EONIA - 1,25, le taux de rémunération des réserves libres étant maintenu à EONIA - 1/8, ainsi que les taux débiteurs à [7,0/14,0]%. Le 1er juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75%. * En Octobre 2019, la BCC a procédé à un changement de taux d'indexation en remplaçant l'EONIA par l'€STR.

Sources : BCC et BDF

A6 : EVOLUTIONS MENSUELLES DU FRANC COMORIEN PAR RAPPORT À QUELQUES DEVISES EN 2022

Devises	Dollar E.U	Yen Japonais	£. Sterling	Franc suisse	Dollar Canadien	Rand Sud Africain	Yuan (Chine)	D.T.S.
Moyenne 2021	416,39	3,79	442,74	386,59	340,91	28,16	65,05	585,51
Janvier	434,53	3,78	589,03	473,03	344,42	28,06	68,36	608,82
Février	433,62	3,76	587,22	470,07	453,82	28,51	68,34	607,79
Mars	446,03	3,77	588,02	474,53	380,24	29,76	70,31	617,19
Avril	454,73	3,78	588,75	472,72	350,23	28,05	68,33	620,44
Mai	465,11	3,61	579,01	378,23	362,07	130,20	72,74	624,27
Juin	465,68	3,48	573,67	480,32	363,44	29,47	69,56	623,11
Juillet	480,07	3,54	579,12	498,18	391,50	28,40	71,79	632,45
Août	485,53	3,59	582,30	507,54	376,09	29,11	71,38	637,97
Septembre	498,03	3,48	562,37	510,49	373,11	28,30	70,82	641,33
Octobre	500,55	3,40	564,96	509,57	362,91	27,61	69,62	666,38
Novembre	481,90	3,39	565,94	499,99	358,67	27,60	67,20	627,69
Décembre	464,60	3,45	565,59	498,75	342,36	26,89	66,58	617,58
Moyenne 2022	467,53	3,59	577,17	481,12	371,57	36,83	69,59	627,08

Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc comorien : 1 Euro = 491,96775 FC

Source : BCC

A7 : EVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DE SES CONTREPARTIES

Données en millions FC	mars-21	juin-21	sept.-21	déc.-21	mars-22	juin-22	sept.-22	déc.-22
Monnaie	119 049	126 093	142 000	140 823	140 010	134 067	137 542	151 392
Billets et pièces en circulation	42 574	44 523	48 134	47 702	46 368	47 733	56 056	59 154
Dépôts à vue	76 475	81 570	93 866	93 121	93 643	86 335	81 486	92 238
Quasi - monnaie	56 559	58 291	60 155	60 700	62 811	63 137	72 657	67 839
Masse monétaire	175 608	184 384	202 155	201 522	202 822	197 204	210 199	219 231
Avoirs extérieurs	113 801	120 365	120 955	120 329	115 093	100 931	107 913	111 022
Créances sur l'Etat	12 252	10 162	15 225	17 038	20 216	20 600	19 821	25 130
Crédits à l'économie	80 362	85 642	91 542	95 408	100 322	108 207	115 542	120 462
Autres postes	-30 807	-31 785	-25 567	-31 253	-32 809	-32 534	-33 076	-37 383
Contreparties de la masse monétaire	175 608	184 384	202 155	201 522	202 822	197 204	210 199	219 231

Source : BCC

A8 : EVOLUTION DE LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS

Données en millions FC	mars-21	juin-21	sept.-21	déc.-21	mars-22	juin-22	sept.-22	déc.-22
Réserves	62 196,7	70 697,9	73 808,8	68 871,2	65 825,4	54 432,0	52 997,5	51 400,6
Créances sur les autorités monétaires : titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres créances sur les autorités monétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actifs extérieurs	10 321,6	7 249,0	9 032,4	8 432,4	11 359,5	9 512,3	12 252,7	10 975,4
Créances sur l'administration centrale	3 545,0	3 931,3	3 830,9	3 809,8	3 663,9	3 329,1	2 494,8	2 661,8
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	82,0	295,9	77,2	64,1	48,9	3,7	9,9	0,3
Créances sur les sociétés non financières publiques	2 132,5	2 803,4	7 423,7	6 651,4	6 082,5	9 961,0	13 687,5	18 719,3
Créances sur le secteur privé	76 514,4	80 766,4	82 199,2	86 806,7	92 375,6	96 351,7	99 738,3	99 608,1
Créances sur les autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	17,9	11,2	12,2	217,4	271,9
Dépôts à vue	75 181,0	79 759,1	92 303,8	91 699,3	92 493,4	84 656,8	80 907,9	90 662,4
Dépôts à terme, dépôts d'épargne et dépôts en devises	56 709,8	58 439,8	60 408,6	60 934,1	63 155,4	63 323,4	72 865,8	68 071,7
Instruments du marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dépôts restrictifs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements extérieurs	3 271,9	3 936,1	4 505,9	3 883,2	4 477,7	4 977,3	7 636,3	4 153,3
Dépôts de l'administration centrale	4 469,5	5 218,6	5 100,4	3 797,0	4 333,9	4 371,3	4 219,0	3 793,2
Crédits des autorités monétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements envers les autres sociétés financières	116,1	126,4	81,1	44,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes de capital	16 203,9	17 744,0	17 548,1	17 269,4	16 370,9	16 783,9	18 628,9	19 645,2
Autres postes (net)	-1 160,1	519,9	-3 575,7	-2 974,0	-1 464,2	-510,7	-2 859,8	-2 688,6

Source : BCC

A9 : BILAN DU SYSTÈME BANCAIRE, EN MILLIONS FC

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Actif						
Trésorerie Actif	41 643	50 502	52 211	70 872	82 482	68 699
Crédit net	68 364	66 828	73 800	68 758	85 126	110 318
- Douteux	19 062	19 359	18 168	18 549	15 961	16 844
- Provisions	12 566	11 736	12 681	12 765	11 611	10 611
Titres et divers	6 236	6 800	8 920	7 378	9 400	10 426
Immobilisations nettes	7 594	7 788	8 420	10 595	11 746	11 701
Total	123 836	131 919	143 351	157 603	188 753	201 144
Passif						
Trésorerie passif	2 538	3 775	4 576	5 762	6 109	5 729
Dépôts	97 949	105 195	112 488	130 689	159 141	164 959
Titres et divers	5 697	5 175	6 376	4 700	4 644	9 241
Fonds propres	17 652	17 774	19 910	16 451	18 859	21 215

Source : BCC

A 10 : PART DE MARCHÉ DES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

2022	Bilan	Crédit brut	Dépôts	Trésorerie Actif	Trésorerie Passif	Trésorerie nette
BDC	6%	7%	7%	5%	0%	6%
BFC	5%	5%	4%	3%	0%	4%
BIC	14%	16%	14%	10%	28%	9%
EB	18%	19%	17%	17%	46%	14%
U-MECK	34%	32%	32%	37%	10%	39%
URSA	9%	9%	8%	8%	8%	8%
USM	1%	1%	1%	1%	0%	1%
URGC	3%	3%	5%	4%	0%	4%
SNPSF	10%	9%	13%	15%	8%	15%
Système Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : BCC

A 11 : CRÉDIT PAR ACTIVITÉS ENREGISTRÉ DANS LA CENTRALE DES RISQUES ET INCIDENTS DE PAIEMENT

	2021		2022	
Secteur d'activité (montant en millions FC)	Montant accordé	Nombre de dossiers	Montant accordé	Nombre de dossiers
Activités artistiques, sportives et récréatives	8,1	8	0,0	0
Activités d'administration publique	81,7	49	0,0	0
Activités de fabrication	722,7	230	1 459,1	231
Activités de services de soutien et de bureau	17,0	2	5,0	9
Activités des organisations extra-territoriales	3 165,8	321	0,0	0
Activités financières et d'assurance	105,2	30	0,0	0
Activités immobilières	65,7	4	0,0	0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	109,5	49	204,2	71
Activités spéciales des ménages	15 039,3	17 142	21 936,6	21 850
Agriculture, sylviculture, pêche	277,9	163	197,5	167
Autres activités de services	412,5	442	359,1	420
Commerce	28 149,0	7 115	24 929,6	8 898
Construction	1 224,5	320	1 612,7	362,0
Enseignement	424,5	206	173,9	146,0
Hébergement et restauration	9,8	22	174,2	2,0
Information et communication	0,0	0	0,0	0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et depollution	1 089,9	346	1 478,5	396,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	121,2	101	7,3	3,0
Transports et entreposage	278,5	86	275,5	94,0
Total général	51 302,7	26 636	52 813,3	32 649

Source : BCC

A12 : EVOLUTION DES RÉSULTATS DES BANQUES

Données en millions FC	2020	2021	2022*
Marge sur opérations de trésorerie et interbancaires	-133 332	-145 381	-371 049
Marge sur opérations clientèle	9 871 999	10 342 558	12 852 585
Marge sur opérations sur titres	0	112 645	0
Marge sur opérations de crédit-bail	0		
Charges sur dette subord. Et fds publ et affectés	-11 794	0	0
Marge sur opérations de Change	1 254 585	1 489 589	2 598 789
Marge sur opérations de hors bilan	14 491	21 676	43 586
Marge sur prestations de services financiers	541 342	219 006	326 653
Marge sur autres opérations	18 479	626 331	1 205 068
PRODUIT NET BANCAIRE	11 555 770	12 666 423	16 655 633
Produits divers	276 278	467 791	782 909
PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION	11 832 048	13 134 214	17 438 542
CHARGES DE PERSONNEL	5 422 263	6 024 771	6 834 195
IMPOTS ET TAXES	207 748	220 588	218 209
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	4 013 518	4 496 875	6 057 078
CHARGES D'EXPLOITATION	9 643 530	10 742 235	12 829 794
DOTATIONS AUX AMORT. PROV. SUR IMMO. INCORP. ET CORP.	1 426 595	1 466 265	1 605 425
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	761 924	925 697	3 003 323
COUT DU RISQUE	2 012 006	771 996	636 445
Dotations aux prov. sur créances douteuses	13 926 919	12 442 154	11 866 871
Pertes sur créances irrécup,	1 809 406	835 996	698 333
Reprise de prov sur créance douteuses	13 422 336	11 934 069	11 517 299
Récupération sur créances amorties	301 982	572 086	411 461
AUTRES PROVISIONS	293 432	616 559	722 085
Dotations aux prov pour dépréciat° du portefeuille titre et opér diverses	36 711	168 130	379 607
Dotations aux prov pour risques et charges	95 619	141 950	514 169
Dotations aux prov réglementées	368 040	378 167	829 402
Autres dotations			
Reprise de prov pour dépréciation du portefeuille titre et opér diverses	0		386 383
Reprises de prov pour risques et charges	196 318	60 871	604 610
Reprise de prov réglementés	10 100	10 100	10 100
Autres reprises	519	718	0
RESULTAT COURANT	-1 543 515	-462 858	1 644 793
PRODUITS EXCEPTIONNELS	340 000	644 783	409 763
CHARGES EXCEPTIONNELLES	451 347	490 367	555 807
IMPOTS SUR LES BENEFICES	57 879	34 576	47 196
DOTATION FRBG	0	11 518	0
REPRISE DE PROV FRBG		36 591	0
RESULTAT NET	-1 712 740	-317 945	1 451 554

Source : BCC

A13 : EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

En millions FC	2021			2022		
	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total
Stock disponible en début de période	59 171	1 252	60 423	64 964	1 322	66 286
Emissions réalisées	17 300	70	17 370	21 488	105	21 593
Retraits de circulation	-11 507		-11 507	-10 595		-10 595
Stock disponible en fin de période	64 964	1 322	66 286	75 857	1 426	77 283

Source : BCC

A 14 : EVOLUTION DES TAUX DE RÉCUPÉRATION DES BILLETS
PAR TYPE DE COUPURE

	2021			2022		
Coupures (en nb de billets)	Tri	Valides	Taux de récup	Tri	Valides	Taux de récup
10 000 FC	7 749 000	7 247 000	93,52%	7 965 000	7 426 000	93,23%
5 000 FC	6 759 000	6 031 000	89,23%	8 543 000	7 903 000	92,51%
2 000 FC	1 370 000	801 000	58,47%	1 424 000	852 000	59,83%
1 000 FC	1 665 000	795 000	47,75%	2 041 000	1 390 000	68,10%
500 FC	949 800	350 000	36,85%	1 433 000	929 000	64,83%
Total	18 492 800	15 224 000		21 406 000	18 500 000	

Source : BCC

A 15 : RETRAIT DE CIRCULATION

	2021		2022	
Coupures	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	539	5 390 000 000	521	5 210 000 000
5 000 FC	764	3 820 000 000	653	3 265 000 000
2 000 FC	550	1 100 000 000	586	1 172 000 000
1 000 FC	864	864 000 000	633	633 000 000
500 FC	666	333 000 000	629	314 500 000
Total	3 383	11 507 000 000	3 022	10 594 500 000

Source : BCC ; (NB : 1 paquet contient 1.000 billets)

A 16 : DESTRUCTION DES BILLETS

	2021		2022	
	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	603	6 029 990 000	387	3 870 000 000
010 000	875	4 374 990 000	520	2 600 000 000
2 000 FC	534	1 068 000 000	549	1 098 002 000
1 000 FC	869	869 000 000	627	627 000 000
500 FC	669	334 500 000	623	311 500 000
Total	3 550	12 676 480 000	2 706	8 506 502 000

Source : BCC



Siège - Moroni, Grande Comore — Place de France — BP 405 — Tel : +269 773 18 14

Agence d'Anjouan — Bp : 365 - Mutsamudu — Tel : +269 771 00 35

Agence de Mohéli — Fomboni — Tel : +269 772 06 90

www.banque-comores.km

